

Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin
de
l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 31
Printemps 2010

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN

1, rue Victor Cousin

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 27 90

Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : ipr@univ-paris1.fr

Courriel du Bulletin: bulletin_ipr@yahoo.fr

Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr>

REDACTION :

Robert Frank, Rédacteur en chef

Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction

Farid Ameur, Félix Chartreux, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Jean-Michel Guieu, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Marie-Françoise Lévy, Bernard Ludwig, Antoine Marès, Jean-Philippe Namont, Jenny Raflik, Pierre Singaravélou, Jérémie Tamiatto, Hugues Tertrais, Géraldine Vaughan.

© Institut Pierre Renouvin, 2010

ISSN 1276-8944

Uniquement en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin

<http://ipr.univ-paris1.fr/>

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Marie-Pierre Rey

p. 11

CHANTIERS

Bénédicte Laplane

- Les relations entre la France, le Canada et les Canadiens français, 1760-1815
Enjeux diplomatiques, religieux et culturels

p. 17

Thomas Dubost

- Exploration spatiale et imaginaire populaire américain, 1957-2009

p. 31

Pauline Labib-Lamour

- « Passeurs passionnés » :
cinq marchands d'art européens à
New York, 1913-1945

p. 47

Hélène Lambert

- Le processus de politisation de l'enclave cubaine dans l'aire métropolitaine de Miami, 1959 à nos jours

p. 55

Sandra Planchon

- L'ouragan Katrina, une catastrophe
« historique » ?

p. 67

Inmaculada Serna Alacón

- Construire le concept de représentation politique et penser le régime représentatif dans l'Espagne du « Second libéralisme », 1833-1843

p. 79

Judith Finelle

- Les Roms dans la République de Croatie, 1991-2009

p. 95

Étienne Forestier-Peyrat

- À l'Orient de tout : orientalisme et nationalisme dans l'Ukraine au début du XIX^e siècle

p. 109

Jean-François Schnoering

- Pourquoi les bouddhas de Bâmiyân ont-ils été détruits ? L'entrée du mouvement des tâlebân dans une logique iconoclaste

p. 127

COMPTES RENDUS DE THESES

Gergely Fejérdy

- Les relations diplomatiques et culturelles entre les pays francophones de l'Europe occidentale et la Hongrie, de 1944 à 1956

p. 141

Gabriel Bernasconi

- De l'universalisme au transnational : le Comité international olympique, acteur atypique des relations internationales

p. 151

Phivos Oikonomidis

- Jeu mondial et rapports gréco-yougoslaves avant et au cours de la Guerre froide, 1941-1956

p. 161

**COMPTE RENDU D'HABILITATION
À DIRIGER DES THÈSES**

Ludovic Tournès

- La philanthropie américaine et l'Europe : contribution à une histoire transnationale de l'américanisation

p. 173

COMPTES RENDUS DE COLLOQUES

Alya Aglan

- Humaniser le travail : régimes économiques, régimes politiques et organisation internationale du travail, 1929-1969. Compte rendu du colloque, Paris, 28-29 janvier 2010

p. 189

Sophie Kienlen

- France-Russie : trois cents ans de relations privilégiées.
Compte rendu du colloque, Paris, 7-9 octobre 2009

p. 197

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre d'histoire nord-américaine
Directeur : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directeur : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directeur : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine
Directeur : Hugues TERTRAIS

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directeur : Robert FRANK

Outre plusieurs comptes rendus de thèses, d'habilitation à diriger des thèses (HDR) et de colloques, ce numéro offre neuf contributions qui, au-delà de leurs diversités géographique et thématique, présentent quelques caractéristiques communes.

Trois des neuf articles portent sur la fin du XVIII^e et le XIX^e siècles, signe de la vitalité retrouvée de cette période souvent négligée par rapport au XX^e siècle, dans le champ des relations internationales et des mondes étrangers. Il me paraît, en effet, crucial de repenser l'histoire des relations internationales du XIX^e siècle en l'éclairant et en la dynamisant par des emprunts de méthode et de contenu à d'autres disciplines que l'histoire *stricto*, comme la sociologie, la science politique, l'anthropologie culturelle, ou bien encore, l'histoire de l'art. De plus, plusieurs des articles réunis dans ce numéro abordent des questions complexes où les dimensions politique, sociale et culturelle s'entremêlent avec efficacité pour donner davantage de force au propos. J'y vois un bon signe pour la jeune recherche, à l'aise avec des approches croisées.

Les trois contributions traitant des XVIII^e et XIX^e siècles relèvent de trois sphères géographiques différentes.

Fondé sur un très riche corpus d'archives récemment mises en ligne, l'article de Bénédicte Laplane aborde les relations entre la France, le Canada et les Canadiens français entre 1760 et 1815 ; en mettant le focus

sur les enjeux diplomatiques, religieux et culturels d'une période complexe et finalement mal connue des historiens, il rend compte avec beaucoup de finesse de la richesse des liens culturels et familiaux qui, dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, continuaient d'unir les Français canadiens à la France ; mais il montre aussi comment ces liens se sont progressivement distendus, achoppant sur la Révolution française et sur ses excès antireligieux et antimonarchiques dont les Français canadiens ne se sont jamais sentis solidaires, tandis que, de son côté, la France du Directoire puis celle de l'Empire, soucieuses d'autres priorités géopolitiques, avaient *de facto* renoncé à toute perspective de reconquête. L'auteur souligne ainsi, qu'en 1815, « le Canada français » n'était plus qu'un vague objet de nostalgie sur le plan politique mais, qu'*a contrario*, l'identité et la culture canadiennes, alors en cours de constitution, restèrent plus durablement marquées par des références à la matrice française.

Avec la contribution d'Inmaculada Serna Alarcon, nous revenons en Europe, en Espagne, pour nous intéresser au concept de représentation politique et de régime représentatif étudié entre 1833 et 1843, c'est-à-dire durant les dix années clef où un vent de libéralisme et de parlementarisme souffla sur l'Espagne, suscitant une réflexion intense des intellectuels et des praticiens du politique sur des notions essentielles : la souveraineté nationale, les modalités concrètes du régime politique à installer, l'organisation des institutions parlementaires et le mode de scrutin électoral. Et c'est toute la richesse de ces débats et de ces réflexions que l'article illustre en recourant à de nombreuses sources primaires. On y voit se mettre en place la distinction entre droits civils concédés à tous et droits politiques concédés à une partie de la population capable de les exercer ; on y retrouve, comme dans la Monarchie de Juillet, le régime des capacités, un système censitaire et une grande méfiance à l'égard d'un peuple perçu comme trop ignorant pour être, non sans danger, associé aux décisions politiques. Une des spécificités du cas espagnol tient peut-être à l'ampleur des manipulations électorales, de la corruption et des luttes d'influence politique qui ont libre cours. C'est qu'en Espagne, au fil de cette

passionnante décennie libérale, les principes de souveraineté nationale et de représentativité n'ont cessé de se heurter à des pratiques par ailleurs profondément marquées par le clientélisme et une vive méfiance, sinon un mépris à l'égard du peuple.

L'article d'Etienne Forestier-Peyrat aborde lui la question des liens entre orientalisme et nationalisme dans l'Ukraine du XIX^e siècle et s'attache avec brio à rendre compte du rôle que joua l'Orient en tant qu'objet d'images, de discours et de représentations, dans la constitution de l'identité ukrainienne. Ce faisant, il dégager trois périodes clefs particulièrement significatives pour le nationalisme ukrainien. Les années 1840 voient les intellectuels ukrainiens chercher à s'émanciper de la Russie et de l'Orient qu'ils dévalorisent en l'assimilant à une contrée de barbarie, de despotisme et d'esclavage ; puis dans les années 1870-1880, sous la houlette de Hulak, ils se réconcilient avec l'Orient, désormais perçu comme une terre de liberté et de créativité opposée à l'orientalisme barbare et obscurantiste des Russes. Enfin, les années 1890-1900 participent à la construction d'un messianisme qui, réunissant Orient et Europe, attribue à l'Ukraine la mission de faire « progresser la civilisation européenne vers les steppes ».

Les six autres papiers portent, eux, sur le XX^e siècle et le continent américain y est particulièrement à l'honneur.

Avec sa belle contribution sur les liens unissant exploration spatiale et imaginaire américain entre 1957 et 2009, Thomas Dubost démontre de manière convaincante que depuis le XIX^e siècle, la fiction, – romanesque puis cinématographique – a entretenu des mythes (dont le mythe martien), qui ont indéniablement contribué à populariser le rêve spatial dans l'opinion, tandis que de son côté, le programme spatial était lui-même, et ce dès ses débuts, porté par des mythes : en témoignent ainsi les références aux grandes découvertes et à la nouvelle frontière tout comme les peurs ancestrales, – celle de l'Apocalypse en cas de chute d'un astéroïde –, ou les angoisses sécuritaires plus contemporaines sur fond de

Guerre froide et de rivalité américano-soviétique, à l'œuvre dans l'imaginaire spatial populaire.

Avec l'article de Pauline Labib-Lamour, nous partons à New York, entre 1923 et 1945, suivre le destin de cinq marchands d'art européen, passeurs passionnés, ce qui permet à l'auteur de rendre compte des trois périodes et des trois contextes qui, dans l'entre-deux-guerres, ont contribué à diffuser l'art européen aux États-Unis et à faire de New York la capitale mondiale de l'expertise en matière d'art moderne. De 1923 au milieu des années 1930, ces marchands sont essentiellement des pionniers, voire des aventuriers désireux de servir de relais entre artistes européens et mécènes américains qui ne verront pas toujours leurs efforts couronnés de succès. Par la suite, les années 1933-1935 sont marquées par l'arrivée, dans la capitale américaine, de marchands allemands qui, fuyant le nazisme, vont jouer un rôle capital dans la diffusion de l'art moderne allemand, dont l'art expressionniste. Enfin, en 1939-1940, l'avènement du régime de Vichy suscite l'exil américain de galeristes juifs qui, à leur tour, contribueront à populariser et à ancrer en Amérique un goût marqué pour l'art moderne.

La contribution d'Hélène Lambert s'attache à retracer le processus de politisation de l'enclave cubaine dans l'aire métropolitaine de Miami, de 1959 à nos jours, et pour ce faire, elle mêle avec pertinence des thématiques d'histoire politique, d'histoire urbaine et d'histoire des relations internationales. On suit avec intérêt l'expansion de la ville, son décollage économique au gré de l'arrivée des émigrants cubains durant les années 1959-1962 et le rôle majeur joué par ces émigrants dans la politique extérieure américaine dont témoignent l'expédition de la Baie des Cochons et, plus tard, leur opposition viscérale à toute amorce de détente à l'égard du régime castriste. Hélène Lambert montre également de manière convaincante l'intégration croissante des émigrés cubains dans la vie politique américaine à partir des années 1970, leur attachement au vote républicain et, depuis peu, l'évolution récente vers un vote démocrate ; patente lors des dernières élections présidentielles, cette évolution traduit

aussi des positions de moins en moins virulentes et de plus en plus distancées à l'égard du régime castriste.

Les trois dernières contributions relèvent de l'histoire récente voire de l'histoire immédiate.

Sandra Planchon s'est penchée sur l'ouragan Katrina qui a dévasté la ville de La Nouvelle Orléans en 2005, et sur les commentaires et analyses dont il a alors fait l'objet dans la presse américaine et française ; l'étude comparée est très intéressante : elle met en lumière des différences entre les deux situations, la presse américaine incriminant les responsables locaux et fédéraux, la presse française se focalisant davantage sur les faiblesses de l'administration présidentielle et sa mauvaise gestion de la crise. Mais de manière unanime, et c'est là tout l'intérêt de la recherche, la contribution démontre avec efficacité qu'à l'heure de la tragédie, la presse a pleinement joué son rôle de quatrième pouvoir, qu'internet a alors pris une place jusque-là inédite dans les réseaux d'information et que la crise a abouti à la première remise en cause nationale de l'administration Bush et à l'émergence d'un profond contentieux entre l'opinion publique et le président des États-Unis.

La contribution de Judith Finelle porte sur les Roms dans la République de Croatie, entre 1991 et 2009. Après avoir finement rappelé la complexité du contexte, – une minorité nationale depuis longtemps victime de discriminations dans un pays où la transition post-communiste s'est faite sur fond de conflit armé –, l'auteur s'attache à démontrer que si, à partir de 2000, la volonté de la République croate d'intégrer pleinement l'Union européenne s'est traduite par des déclarations d'intention favorables à la minorité romani, dans la pratique, la situation de cette dernière est restée et reste préoccupante : certes, la minorité romani est parvenue à faire entendre sa voix au plan international comme au plan national et à se doter d'associations visant à faire promouvoir ses droits, mais elle reste victime de discrimination raciale de la part de la population croate et d'une forte

ségrégation – en particulier sur le plan scolaire –, tandis que les divisions internes à la communauté (sur la question linguistique comme sur les questions identitaires) contribuent encore un peu plus à la marginaliser.

Enfin, en se demandant pourquoi les bouddhas de Bâmiyân ont été détruits au printemps 2001, Jean-François Schnoering s'intéresse au mouvement tâlebân afghan. De son étude minutieuse qui tente d'expliquer ce « crime contre la culture », il ressort que si des considérations ethniques ont joué – les tâlebân pachtounes s'en sont pris de manière symbolique à une population hazâra chiite qu'ils dénigrent –, et si des considérations diplomatiques ont également compté – en s'attaquant à un élément du patrimoine mondial, les tâlebân ont publiquement affirmé leur mépris à l'égard des institutions internationales – dont l'ONU –, la destruction de ces « idoles » honnies, menée au nom de la *sharia*, a bel et bien eu une origine et une signification politico-religieuses : elle a marqué le triomphe des tâlebân les plus durs sur les modérés et a illustré la radicalisation idéologique et religieuse du mouvement.

Au total, neuf études originales et stimulantes de très grande qualité, témoignant du dynamisme de la jeune recherche issue de notre master « Relations internationales et Mondes étrangers ».

Les relations entre la France, le Canada et les Canadiens français, 1760-1815

Enjeux diplomatiques, religieux et culturels

BENEDICTE LAPLANE

Avec le traité de Paris en 1763, la France cède une partie de son premier empire colonial et accorde à l'Angleterre la plus vaste et la plus peuplée de ses colonies : la Nouvelle-France¹. Au Québec, il est de tradition de dire qu'elle l'a abandonnée. Les Anglais répliquent, eux, qu'ils l'ont conquise par les armes. Alors pourquoi n'y a-t-il pas eu d'études réalisées sur cette période de l'histoire, côté français ? Il existe pourtant des archives officielles portant sur le Canada, constituées longtemps après sa cession, prouvant ainsi l'intérêt persistant pour ce pays. Ces interrogations ont été au cœur du mémoire de maîtrise que j'ai soutenu en 2003. La mise en ligne récente de certains fonds d'archives² m'a ouvert de nouvelles perspectives. Il a d'ailleurs redonné un nouveau souffle à l'étude du XVIII^e siècle. L'anniversaire de la fondation de Québec, le « 400^e » (commémoré

¹ Cet article est le compte rendu du mémoire « Les relations entre la France, le Canada et les Canadiens français (1760-1815). Enjeux diplomatiques, religieux et culturels », réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Hélène Harter, soutenu en 2009, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, au Centre de recherches d'histoire nord-américaine.

² Le projet du site internet « Nouvelle-France, horizons nouveaux » de la Direction des Archives de France, de la Bibliothèque et des Archives du Canada et de l'Ambassade du Canada à Paris, allie une exposition virtuelle à la mise en ligne de fonds d'archives.

en 2008), a donné également l'occasion de se replonger dans les relations entre Québec et sa première métropole³.

Un passé commun, des approches historiographiques différentes

Le Canada et la France sont liés par un passé commun désigné par le terme de « Nouvelle-France ». Pourtant, dans l'historiographie française, le Canada semble disparaître après la date fatidique de 1763, pour ne réapparaître qu'un siècle plus tard avec l'épisode de *La Capricieuse*⁴, puis de façon encore plus nette en 1960, dans le discours du général de Gaulle. Toutefois, certains historiens canadiens, et en particulier Claude Galarneau⁵, évoquent des liens qui ont perduré malgré la séparation.

Dans l'historiographie traditionnelle canadienne (francophone), la cession officielle du Canada par la France à l'Angleterre – avec la signature, le 10 février 1763, du Traité de Paris –, fut ainsi considérée comme un abandon pur et simple. Le débat autour du rôle de la conquête anglaise du Canada dans l'histoire des Canadiens français est ancien : suivant les époques, elle fut envisagée comme un événement dramatique, notamment par les historiens sensibles aux sentiments nationalistes⁶, ou comme un cadeau

³ Citons, pour exemple, le colloque qui s'est tenu à Paris en mars 2008, et à Ottawa, en novembre 2008. Il a donné lieu à l'ouvrage de Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008.

⁴ Le 13 juillet 1855, le port de Québec accueille *La Capricieuse*, premier navire de la marine française à venir au Canada depuis la Conquête, soit depuis près de cent ans.

⁵ Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne 1760-1815*, Québec, Presse de l'Université de Laval, 1970.

⁶ Parmi lesquels on peut citer François-Xavier Garneau et Lionel Groulx.

de la Providence, pour d'autres historiens souvent anglophones⁷. Mais la conquête mit aussi en confrontation deux cultures, deux sociétés, celles des royaumes les plus puissants de l'époque. Si l'Angleterre remporta la victoire – grâce notamment à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759 – la France fut toujours présente dans la culture canadienne, sa langue et sa religion. Comment influença-t-elle de loin l'administration du Canada ? Comment est-elle intervenue ? A-t-elle eu seulement la volonté de récupérer son bien ?

Témoignages du maintien des liens entre la France et les Canadiens français

À partir de 1763, la France n'avait plus, théoriquement, de contacts avec les Canadiens devenus désormais des colons britanniques. Le Canada n'étant pas une entité indépendante, étudier ses relations avec son ancienne colonie devait donc relever de l'histoire diplomatique et des relations franco-britanniques, plutôt houleuses à cette époque. Effectivement, ce sont les sources officielles du ministère des Affaires étrangères, à Paris, et en particulier les archives sur la période 1762-1815, qui se révélèrent riches d'informations sur les échanges avec le Canada, à ce moment-là. Ont été consultés, notamment, la *Correspondance politique*⁸

⁷ Cette thèse est née dès la fin du xviii^e siècle et fut réactualisée par Thomas Chapais au xx^e siècle. Elle est fondée sur le fait que la conquête anglaise serait providentielle pour le Canada puisqu'elle lui permet d'échapper aux massacres révolutionnaires.

⁸ Le fonds d'archives du ministère des Affaires étrangères français est divisé, pour le xviii^e siècle, en deux grandes sections : la *Correspondance politique*, rassemblant les archives d'administration centrale et de postes diplomatiques classés par ordre alphabétique des pays et, à l'intérieur, par ordre chronologique des documents : la correspondance avec l'Angleterre [volumes 446 (*négociations 1762*), 451 (*août-octobre 1763*), 453 (*1763*), 457 (*mai-juin 1764*), 469 (*janvier-avril 1766*), 499-500 (*1772*), 515 (*mars-avril 1776*), 586-587

entre la France et ses représentants en Grande-Bretagne ou encore les *Mémoires et documents*, notes accumulées sur le Canada, particulièrement intéressantes. Mais aussi, les écrits concernant les États-Unis, qui confirment l'intérêt porté par la France au Canada⁹. En effet, un fonds d'archives indépendant de celui de la Grande-Bretagne, et qui n'est constitué qu'à partir de 1776 – année de l'indépendance des Treize colonies –, se trouve au ministère, et traite des relations diplomatiques entre ce nouveau pays, les États-Unis, et la France, révélant alors le Canada comme enjeu stratégique entre les trois États. Enfin, et toujours dans ces archives, le volume de documents diplomatiques concernant les relations entre le Canada et la France est nettement moins important sous la période napoléonienne – ce que nous verrons plus loin.

Il me fallut donc élargir le champ de recherche : étudier les nombreuses lettres de particuliers canadiens adressées au ministre ou aux consuls français, mais également m'intéresser aux lettres personnelles, échangées le plus souvent dans le cadre d'une famille divisée par l'émigration (par exemple la famille Chaussegros de Léry). La correspondance des congrégations religieuses fut, elle, plus difficile à utiliser. Non seulement les échanges épistolaires ont été perturbés par la Révolution française mais, par ailleurs, ils sont le plus souvent conservés au Canada (les Ursulines par exemple).

Autre source de documents : la presse. La presse canadienne, qui naît sous le régime britannique, montre le traitement des informations filtrées

(1793), 597 (1801-1802)] ; avec les États-Unis [volumes (en supplément) 13 (1781), 17 (1793), 26-27 (1775-1789), 28-29 (*Louisiane et Canada : 1793-1804*), 49-50 (1798), 68 (1812)]. Et les *Mémoires et documents*, qui sont des fonds et documents isolés de provenances diverses, classés par pays : au sujet de la France [volume 1386 (*économie 1779*)] ; de l'Angleterre [volumes 2 (1782-1805), 47 (*colonies anglaises 1713-1805*), 57 (1744-1854), 103 (1797-1803)] ; des États-Unis [volume en supplément : 45 (*voyage de Talleyrand*)].

⁹ Frederick Jackson Turner (ed.), *The Correspondence of the French Ministers to the US, 1791-1797*, Annual Report of the American Historical Association for the year 1903, volume II, Washington, Government Printing Office, 1904.

par le gouvernement britannique, et l'importance des événements de France, notamment révolutionnaires, pour le Canada. Deux organes se distinguaient alors : La *Gazette de Québec*, très contrôlée par le gouvernement britannique – posant le problème de la censure –, donnait rarement la parole à des Canadiens, puisqu'elle était composée majoritairement d'articles provenant de gazettes européennes et surtout britanniques ; la *Gazette de Montréal*, fondée par Fleury Mesplet, un Français émigré, était beaucoup plus indépendante jusqu'à la mort de celui-ci en 1794, mais reste malheureusement introuvable en France. Son étude ne peut se faire que par informations issues de seconde main. Le début du XIX^e siècle vit fleurir les nouveaux organes de presse et notamment *Le Canadien*, fondé en 1807, prônant l'idée de la naissance d'une nation canadienne indépendante, mais autour de laquelle se greffait la querelle identitaire des Canadiens français et anglais¹⁰.

À travers ces sources directes et indirectes sur le sujet, il s'agissait de déterminer la nature des liens unissant la France et les Canadiens français, au passé commun, et les conditions du Traité de Paris, enfin leur impact sur la stratégie développée par la France en Amérique. Le Canada donnait-il une légitimité aux actions françaises en Amérique ? Est-ce dans le but de le reconquérir ou simplement de gêner l'Angleterre que la France s'y est intéressée ? S'il existait une volonté de le récupérer, quels ont été alors les moments privilégiés et les moyens choisis ? En passant sous la domination anglaise, la colonie vit se briser le cordon politique avec la France. Mais il existait aussi les liens économiques, religieux, culturels, ainsi que des liens familiaux plus difficiles, eux, à rompre brutalement.

¹⁰ La *Gazette de Québec* et *Le Canadien* sont conservés sur microfilms à la Délégation générale du Québec, à Paris.

*Les enjeux de la cession du Canada
par la France à l'Angleterre, 1759-1774*

Cette cession se fit sous le règne de Louis XV, débuta lors des préliminaires du traité de Paris, dès 1759, et dura jusqu'à la mort de Louis XV. La Guerre de Sept ans n'était que l'aboutissement d'une série de rixes ayant opposé, en Amérique, les colons anglais et français pour la domination du territoire situé autour des Grands Lacs et du Golfe du Saint-Laurent. Commencée en 1756, elle se termina rapidement pour le Canada en 1759, avec la capitulation de son centre décisionnel, les villes de Québec puis de Montréal. Il fallut cependant attendre le 10 février 1763, et la signature du traité de Paris, pour que le sort du Canada soit définitivement fixé : le Canada devint alors une nouvelle colonie anglaise.

Le débat qui eut lieu en France entre la capitulation du Canada de 1760 et la signature du traité de Paris le 10 février 1763, mené par les intellectuels (Bougainville, Mirabeau, Voltaire), mais aussi par les ministres responsables et les chambres de commerce¹¹, mit en relief les avantages et les inconvénients de cette colonie pour la France, et posa le problème de la réussite de cette colonisation. Ses mérites étaient évalués à l'aune de l'apport économique qu'elle représentait pour sa métropole, et comparés à ceux des autres colonies, notamment les îles antillaises ou les treize colonies britanniques. Les critiques permirent cependant d'évaluer l'image assez négative de la Nouvelle-France répandue chez les élites, sous l'influence décisive de Voltaire¹². Ce débat se retrouva, dans une moindre mesure, à l'identique en Angleterre par le biais des gazettes et des débats parlementaires. Elles ont fait partie des raisons qui donnèrent à penser que

¹¹ « Les chambres de commerce de France et la cession du Canada », *Rapport de l'Archivistique de la Province de Québec*, 1924-1925, p. 199-259.

¹² « Vous savez que ces deux nations [l'Angleterre et la France] sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que le Canada ne vaut », Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Libro, 1994 (édition originale 1759), chapitre XXIII, p. 70.

la France n'aurait pas défendu sa colonie avec acharnement. Il faut préciser que ce débat prit place dans le contexte difficile du procès des administrateurs de la colonie pour malversation. Le scandale financier des dernières années de la gestion du Canada, ou « Affaire du Canada », dans lequel furent mis en cause les administrateurs royaux, creusa le fossé d'incompréhension entre la métropole et sa colonie et montra le relâchement du pouvoir royal au Canada.

La colonie fut donc cédée, mais encore sous la protection de son ancienne métropole à cause de la religion catholique, véritable « épine dans le pied » des Anglais. La France resta l'intermédiaire entre les prêtres canadiens et le Pape, et le roi Louis XV prit à cœur son titre de « roi très chrétien ». Les Anglais furent toutefois très tolérants permettant ainsi à la population de s'acclimater au changement de monarque et d'obtenir le soutien de l'Église catholique.

Le Canada au cœur de la tourmente révolutionnaire en Amérique du Nord, 1774-1793

La deuxième partie, celle des révolutions, commença en 1774, avec les prémices de la révolution américaine, et se déroula jusqu'à la révolution française, et plus précisément jusqu'en 1793, avec la mort du roi Louis XVI. Durant cette période, le Canada représentait une nouvelle importance stratégique par sa proximité avec les États-Unis. Mais le projet de reconquête au profit de la France fut abandonné. L'idée diffusée par l'Abbé Raynal selon laquelle la France possédait des colonies en nombre suffisant, devint une conviction profonde et renforça le refus de reconquérir le Canada. L'alliance avec les Américains contre l'Angleterre devint l'enjeu principal. La moindre velléité de reconquête risquait de la mettre en péril. Par le traité secret de 1778, la France renonça donc au Canada. La présence de Français sur le sol nord-américain, lors de la Guerre d'Indépendance, posa le problème et ses ambiguïtés : le drapeau

fleurdelisé fut utilisé, en vain, pour rallier Indiens et Canadiens à la cause des Insurgents. Toutefois, les Français refusèrent de voir le Canada passer aux mains de leur allié américain qui se révélait de plus en plus puissant. Durant cette période, la position de la France fut extrêmement ambiguë.

Pendant la Révolution française, les difficultés financières et les crises internes annihilèrent toute politique de conquête. Mais par sa culture française, le Canada devint une cible parfaite pour la diffusion des idéaux révolutionnaires¹³. Une véritable politique de propagande fut mise en place en direction du Canada, principalement par l'intermédiaire du représentant de la France aux États-Unis, Charles-Edmond Genet, et du jeune Canadien Henri Mézières – pris à son service. Ensemble ils rédigèrent et tentèrent de diffuser des brochures incitant les Canadiens au soulèvement contre les Anglais.

L'année 1793, particulièrement, fourmilla de communications franco-canadiennes non nécessairement cautionnées (mais conservées) par la France. Toutefois, cette politique échoua du fait que la Révolution française fut rapidement mal perçue par la majorité des Canadiens à cause des massacres et de sa position face à la religion. La mort du roi fut également un véritable traumatisme pour la population canadienne. La population canadienne-française apparut alors très attachée à la monarchie française, y compris à ce roi qu'elle ne connaissait pas. Sans doute le mythe du bon roi était-il très présent dans la société et dans la presse canadienne. De même, l'illettrisme de la population semble avoir joué un rôle dans le manque de diffusion de la propagande écrite, que la mise en place d'une législation sévère contre toute sédition n'encouragea pas.

Une scission franco-canadienne ? 1793-1815

¹³ Raoul Roy, *Résistance indépendantiste 1793-1798*, Montréal, Éditions Québécoises, 1973.

La dernière partie de ma recherche porte sur les conséquences de la révolution et de la séparation progressive. D'abord une chasse aux sorcières fut instaurée au Canada par les autorités anglaises pour lutter contre la diffusion des idées françaises d'indépendance et de sédition¹⁴. La question est de savoir si cet « héritage de la peur »¹⁵ fut une simple paranoïa développée par les Anglais, ou si les Français ont joué sur cette corde sensible, multipliant les petits projets sans envergure pour simplement semer le trouble. Cependant, dans le même temps, la tension franco-américaine enlevait un point d'appui aux propagandistes français. Le ministre plénipotentiaire Genet qui, à lui seul, en quelques mois à peine, avait organisé un réseau de fidélité à la France et fait distribuer des brochures pro-françaises, fut renvoyé. Renforcée par l'émigration des prêtres réfractaires français, l'Église catholique canadienne exerça un contrôle permanent sur la population. Nous savons, par les mandements des évêques catholiques, que les Canadiens français semblaient très encadrés et soumis à l'excommunication en cas de pensée séditeuse.

Y a-t-il eu un projet d'Amérique française pour Napoléon ? Difficile à dire en l'absence de sources significatives. L'influence de ses lectures, notamment celle de l'Abbé Raynal qui condamnait la colonie canadienne, et sa certitude de l'incapacité de la marine française à tisser un lien continu entre les colonies et la métropole, ont semblé le détourner du Canada. Quoi qu'il en soit, la vente de la Louisiane et l'expansion européenne réglèrent la question¹⁶. La séparation entre le Canada et son ancienne

¹⁴ Jean-Pierre Wallot, *Intrigues françaises et américaines au Canada 1800-1802*, Montréal, Leméac, 1965.

¹⁵ L'historien Murray Greenwood défend la thèse selon laquelle les Anglais étaient si sincèrement convaincus d'une possible invasion française et de sa réussite, qu'ils ont développé une sorte de paranoïa en exagérant sans cesse à la fois les émeutes – qui restèrent locales pendant ces années – et/ou la portée réelle des menaces françaises.

¹⁶ Sylvain Pagé, « Le Canada et Napoléon », *Revue du Souvenir Napoléonien*, n° 430, août-septembre 2000, p. 19-27.

mère patrie fut nette. Si les Français du Canada se différenciaient déjà des Français avant la Conquête, les Canadiens commencèrent à s'affirmer autour d'une identité commune même s'il persistait une scission entre Canadiens anglais et Canadiens français. Les Canadiens français s'engagèrent plus massivement, et de leur propre initiative, aux côtés de leur nouvelle mère patrie lors de la guerre anglo-américaine de 1812, et furent nombreux à saluer la chute de l'« Antéchrist », Napoléon, signifiant alors le retour de la monarchie en France.

Une relation difficile et ambiguë

La France eut-elle pleinement conscience de perdre définitivement le Canada au traité de 1763 ? Assurément non ! En effet, même si cette colonie coûtait au gouvernement (comme toute colonie mal exploitée et administrée), il faut rappeler que la puissance d'un pays, sous l'Ancien Régime, se mesurait encore à son nombre d'habitants. Aussi, perdre une population de 60 000 habitants environ, catholiques et fidèles au roi de France, n'allait pas de soi. En outre, le fait que cette cession se soit faite au profit de la Grande-Bretagne, l'ennemi traditionnel, et de la France et du Canada, renforçait la honte de la défaite. Certes, aucune action d'envergure ne fut entreprise par la France dans le but de retrouver sa province. Mais dans les trois périodes étudiées, le ministère des Affaires étrangères français encouragea les manœuvres personnelles et la sédition au Canada, en opposition avec les termes du traité de Paris signé en 1763 : jusqu'au remplacement de Choiseul, il apparût même que l'occasion était attendue de reprendre le Canada. Toutefois, lorsque le moment se présenta avec la guerre d'Indépendance des colonies américaines, le Comte de Vergennes, qui le remplaça, renonça à ce projet. On pourrait donc dater la cession effective du Canada, non de l'époque du traité de Paris de 1763 mais de celui de Versailles, en 1783. Conclu séparément par

les États-Unis avec l'Angleterre, ce traité aurait pu être un motif remettant en cause l'alliance franco-américaine et donc légitimer cette reconquête. L'idée qui émergeait alors était celle d'un Canada indépendant, lié par sa nature à la France, et surtout par des intérêts commerciaux. La France intégra donc bien la cession, mais pas l'allégeance, de son ancienne colonie à la couronne britannique. À travers le Canada, toute la puissance française sur le continent américain était en jeu.

La France ne fut pas encouragée dans ses actions par les Canadiens. Malgré quelques vellétés indépendantistes, dans son ensemble la population canadienne française ne se manifesta ni en sa faveur ni à son encontre. Si certains historiens canadiens français en ont conclu à une oppression exercée par le régime britannique, on pourrait le percevoir aussi comme un refus de revenir à cette France qui les a abandonnés. La politique plutôt bienveillante des Britanniques (certes variable suivant les gouverneurs !) n'incitait pas à la rébellion grâce à des concessions importantes faites à des moments décisifs : la permission de sacrer un évêque en 1766, l'Acte de Québec¹⁷ (1774) lors de la Révolution américaine, l'Acte Constitutionnel (1791) lors de la Révolution française... Les interventions françaises mineures ne pesaient guère dans la balance, et les rumeurs qui les précédaient étaient souvent exagérées au regard des actions réelles.

Un autre des problèmes majeurs posés par ce sujet fut de déterminer quelle part de volonté personnelle de celle de l'ambition officielle fut la plus déterminante : mais comment discerner l'une de l'autre, lorsque même la

¹⁷ L'Acte de Québec, considéré comme la grande charte des Canadiens français, abroge la Proclamation royale de 1763 qui régissait jusqu'alors la colonie. Il légalise la politique informelle des gouverneurs anglais, autorisant la liberté de culte catholique et l'usage de la langue française. Les lois civiles françaises (la coutume de Paris) sont rétablies et des Canadiens Français catholiques siègent au Conseil. Les Canadiens catholiques sont en effet dispensés du serment du Test (qui les obligeait à renier leur foi) qui est remplacé par un serment d'allégeance. Cet acte recrée aussi le territoire de Nouvelle-France appelé désormais *Province of Quebec*.

politique officielle joue double jeu, voulant conserver à tout prix l'alliance américaine, mais misant dans le même temps sur le Canada comme point de friction entre ces alliés américains et les ennemis anglais ? Comme la politique officielle était elle-même ambiguë, il devint difficile de percevoir les encouragements clairs de l'État français aux quelques particuliers séditieux (mais comment chiffrer leur nombre ou même leur audience ?) ; seul le cas du ministre Genet était évident puisqu'il fut rappelé par son gouvernement pour le motif de mettre en péril l'amitié franco-américaine. En fait, sans cesse les rapports évoluaient d'une politique officielle à une politique officieuse, de l'étatique au particulier, tandis que le Canada avait acquis dans le même temps, et temporairement, une dimension stratégique qui le plaçait au cœur des négociations – ce qui ne fut pas le cas en 1763.

La deuxième moitié du XVIII^e siècle fut une période critique pour la colonisation, à cause des idées diffusées par les philosophes des Lumières. Elle correspondait également à la perte du premier empire colonial – le Canada. Les philosophes s'impliquèrent dans le débat sur la conservation du Canada dans le camp des opposants, puis l'Abbé Raynal donna son avis sur la question. La Révolution française changea l'argumentaire, d'abord avec son universalisme – en voulant libérer le Canada de son oppression (mission de Genêt) –, puis sous le Directoire – en basculant vers des idées plus conservatrices de renforcement de l'empire colonial. Napoléon mit fin à ces velléités en cédant toutes les prétentions françaises en Amérique du Nord (sauf les îles de Saint-Pierre et Miquelon).

La cession du Canada français et de la Louisiane marqua la fin de l'Amérique continentale française. Toutefois, grâce à des liens qui ont perduré plus ou moins volontairement, ces deux régions connaissent aujourd'hui encore – à des degrés nettement différents, une culture, une langue, une religion héritée de l'époque de leur création.

La cession de 1763, dont le bénéfice pour la population canadienne française reste sujet à polémique, lui sert cependant d'obstacle contre lequel elle peut se forger une identité propre. La Conquête est, encore

aujourd'hui, un véritable drame constitutif pour cette population canadienne française. La construction de l'histoire nationale canadienne est le fruit de deux histoires nationales, l'une française, l'autre britannique. Des événements comme la bataille des Plaines d'Abraham en 1759 sont constitutifs de l'identité québécoise actuelle. La période vit se forger nettement l'identité canadienne française en réaction à l'identité anglaise et canadienne anglaise, mais surtout en réaction à l'identité française. La Révolution française, son jacobinisme et sa déchristianisation, acheva la rupture. Les écrits franco-canadiens de cette période eurent pour objet de dissocier Canadiens français et Français. L'œuvre engagée de Joseph Quesnel¹⁸, ce Français émigré au Canada, devint le reflet de ce fossé, ce grand océan qui sépare désormais le Canada de la France. La communauté culturelle imaginée par les Révolutionnaires français n'était qu'un leurre. La pression qu'exerça l'Église catholique au Canada se renforça avec la Conquête et surtout avec l'épisode révolutionnaire. L'émigration de prêtres français anti-révolutionnaires et le risque de perdre les avantages acquis face à une couronne protestante avaient incité à plus de loyauté et à un encadrement plus sévère des fidèles.

Les relations infra-diplomatiques entre la France et les Canadiens français, désormais sous domination britannique, donnèrent lieu, deux siècles plus tard, aux relations privilégiées entre le Québec et la France et participèrent à celles entre le Canada et la France. Les relations diplomatiques officielles ne commencèrent qu'en 1931, avec l'émergence d'un Canada indépendant. Malgré son statut de simple province canadienne, le Québec développa des relations diplomatiques internationales, et en premier lieu avec la France. Ce sont désormais des relations diplomatiques tout à fait légales, et non plus celles clandestines

¹⁸ Joseph Quesnel, *L'Anglomanie* suivie de *Les Républicains français ou la soirée du cabaret*, Bibliothèque électronique du Québec - BEQ, [1802] 2007, p. 54-95, [cf. l'ouvrage en ligne, consulté le 9 février 2010 : <http://www.scribd.com/doc/13968176/Joseph-Quesnel-Langlomanie>].

qui caractérisèrent les années 1763-1815. La Délégation générale du Québec à Paris a été inaugurée en 1961.

Toutefois, le fossé culturel n'a cessé de s'élargir. La France était favorable à un Canada français indépendant au XVIII^e siècle, lors de la Révolution française, mais sous le gouvernement du général de Gaulle, elle soutenait encore le mouvement souverainiste. La politique de la France était « ni ingérence, ni indifférence » pour ne pas froisser le Canada et garder de bonnes relations avec le Québec. En février 2009, le président Sarkozy décida de mettre fin à cette politique prônant l'unité canadienne et le « refus du sectarisme »¹⁹. Les Québécois – et pas seulement les souverainistes –, ont alors très mal perçu cette déclaration qui annonça la fin du rapport privilégié que le Québec avait entretenu avec la France, jusque-là.

¹⁹ Ludovic Hirtzman, « Sarkozy choque les indépendantistes québécois », *Le Figaro*, 4 février 2009. [Cf. l'article en ligne, consulté le 9 février 2010 : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/02/04/01016-20090204ARTFIG00454-sarkozy-choque-les-independantistes-quebecois-.php>].

Exploration spatiale et imaginaire populaire américain, 1957-2009

THOMAS DUBOST

Teinté d'imaginaire¹, de fiction, de valeurs américaines comme le patriotisme ou l'esprit pionnier des pères fondateurs, le programme spatial américain s'apparente, aux yeux de l'opinion publique, aussi bien à une vision de l'avenir qu'à une reproduction des mythes qui ont façonné l'identité et la culture américaine². Les partisans de l'exploration spatiale ont promis à l'opinion publique que la conquête spatiale permettrait de renouer avec l'époque et l'esprit de la conquête de l'Ouest, qui ont fait des États-Unis une nation exceptionnelle. Selon les défenseurs du programme spatial, les « frontières » et les explorations favorisent l'innovation et encouragent le développement des découvertes scientifiques et technologiques.

Déjà, en 1982, le président Reagan déclarait que l'aboutissement du programme d'essai du vol de la navette était : « l'équivalent historique de la réalisation du premier chemin de fer transcontinental »³. Et en 1969, selon

¹ L'auteur est actuellement en Master 2 professionnel : « Patrimoine et gestion touristique », à l'Institut Catholique de Paris et en stage chez le tour-opérateur Kuoni.

² Cet article est issu du mémoire de Master 2 recherche, réalisé sous la direction d'Hélène Harter : « Opinion publique et programme spatial américain : 1957-2009 », soutenu en juin 2009, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

³ Cf. Ronald Reagan Presidential Library, *Remarks at Edwards Air Force Base, California, On Completion of the Fourth Mission of the Space Shuttle Columbia*, « Public Papers of the President », 4 juillet 1982.

Thomas O. Paine : « Nous naviguons sur le nouvel océan de l'espace en faisant le même genre d'exploration que celles menées par les navigateurs lorsqu'ils ont quitté l'Europe Occidentale dans leurs premiers navires »⁴. Plus récemment, les partisans du vol interplanétaire ont évoqué la possibilité de renouveler cette expérience en explorant la « nouvelle frontière » qu'est l'espace. Selon eux, les hommes feront à nouveau l'expérience de l'exploration en rééditant les processus de découverte, conquête et colonisation.

« Âge spatial » et analogies historiques

Depuis ses débuts, le programme spatial américain a été stimulé par ce grand rêve romantique et les analogies historiques ont joué un rôle essentiel dans la promotion de l'exploration spatiale. Parmi celles-ci, l'une des plus populaires réside dans l'évocation des explorateurs européens qui, par le passé, ont traversé les océans afin de découvrir des terres éloignées et isolées. Selon le *Washington Daily News*, le seul événement comparable à l'atterrissage lunaire du 20 juillet 1969 est « la découverte par Christophe Colomb de l'Amérique »⁵. De même, selon l'administrateur de la NASA James Beggs, les Américains ont :

« Une obligation pressante de trouver de nouveaux chemins et d'explorer l'inconnu. Cet instinct a guidé Lewis et Clark dans leur traversée d'un continent inexploré. Cet instinct guida l'Amiral Pary et Byrd vers les étendues glaciaires des pôles. Il guida Lindbergh lors de sa traversée de l'Atlantique et permit à 12 astronautes américains

⁴ Thomas O. Paine, *Thomas A. Edison Memorial Lecture*, Washington D.C., Naval Research Lab, 1969, p. 11.

⁵ « The Columbus' discovery of the western hemisphere », « Day At Tranquility », *Washington Daily News*, 21 juillet 1969 (cf. le site du journal).

de marcher sur la Lune. Si nous perdons à jamais ce besoin de découvrir l'inconnu, nous ne serions plus une grande nation »⁶.

Observer l'univers pour explorer l'espace

Depuis que les hommes ont commencé à imaginer qu'ils pouvaient vivre en dehors de la Terre, ils ont rêvé de pouvoir voyager à travers l'espace et découvrir de nouveaux mondes. Lucien de Samosata, grand penseur grec de l'Antiquité, écrivit une odyssee dans laquelle des hommes voyageaient vers la Lune et y rencontraient des autochtones. Plus tard, au cours du xvii^e siècle, Johannes Kepler rédigea *The Somnium (Le rêve)*, considéré comme le premier ouvrage de science-fiction. Toutefois, si l'intérêt pour ce genre littéraire est ancien, il ne devint significatif que lorsque Galileo Galilei révéla, en 1610, que les étoiles étaient des planètes à l'égal de la Terre. Cette affirmation, qui rendait possible la découverte de nouvelles formes de vie sur les corps célestes, provoqua une véritable fascination dans l'Europe du xvii^e siècle, dont les échos peuvent être suivis jusqu'à la période contemporaine.

Reprenant le fil de cette aventure longue de plusieurs siècles, les tenants du programme spatial américain souhaitaient pouvoir quitter la surface de la Terre et partir à la découverte de l'Univers, à l'image de ce que leurs ancêtres avaient fait lors de leur traversée des océans pour découvrir de nouvelles terres. Les stations spatiales devaient faire le tour de la Terre, les hommes devaient coloniser la Lune et la planète Mars. Mais pour beaucoup, l'exploration spatiale s'apparentait à une quête spirituelle, qui permettrait de répondre aux questions fondamentales de l'origine et de la nature de l'humanité. Selon le scientifique britannique Stephen Hawking,

⁶ James M. Beggs, « Remarks Prepared For Delivery At the Detroit Economic Club and Detroit Engineering Society », *Why the United-States Needs A Space Station*, NASA History Office, 23 juin 1982 p. 2-3.

cette quête permettrait même aux hommes de connaître « l'esprit de Dieu »⁷.

Du côté de Mars...

Depuis la Mésopotamie et la Grèce antique, les hommes ont mobilisé d'importantes ressources afin d'approcher et de comprendre l'univers. Ainsi, la planète Mars a stimulé l'imagination des hommes durant plusieurs siècles. En observant les étoiles évoluer majestueusement sur la voûte sombre du ciel, les astronomes de l'Antiquité avaient bien remarqué un mystérieux corps rougeâtre qui semblait ne pas obéir aux lois divines. Alors que presque toutes les étoiles décrivaient le même arc de cercle, Mars faisait partie du petit nombre qui ne suivait pas cette trajectoire. Les Grecs nommèrent ces étoiles « planètes », mot signifiant « vagabonds ». De même, les Égyptiens de l'Antiquité, observant le mouvement de rétrogradation de Mars, surnommèrent cette planète le « voyageur à reculons »⁸. Avec sa teinte rouge sang et sa curieuse marche en arrière, Mars fut très tôt associée à la guerre et son mouvement irrégulier, qui évoquait la destruction, le désordre et le chaos, amena les Grecs à l'appeler Arès (les Romains Mars), du nom du dieu de la guerre. Dans les mythes, Arès partait toujours en guerre accompagné de ses deux serviteurs, Phobos (la peur) et Deïmos (la terreur). Ces noms furent choisis par Asaph Hall pour désigner les deux satellites de Mars lors de leur découverte en 1877.

L'idée selon laquelle Mars était un monde plus âgé que la Terre a contribué à créer un mythe martien qui a dominé la culture populaire tout

⁷ Cf. Stephen Hawking, *A Brief History of Time*, New York, Bantam Books, 1988, p. 7-11 et p. 174-175.

⁸ Jupiter et Saturne font de même mais en raison de leur éloignement, elles se déplacent avec plus de lenteur, et l'inversion est par conséquent moins perceptible.

au long du xx^e siècle. Ce mythe s'est développé autour de la conviction que Mars disposait de conditions favorables au développement de la vie. Les découvertes de Giovanni Virginio Schiaparelli, puis de Percival Lowell, ont alimenté ces croyances. En effet, G. V. Schiaparelli observa, en 1877, la présence de marques sur la surface martienne qu'il appela canaux (*canali*). Cette vision stimula l'imagination de P. Lowell, qui décida de construire un observatoire à Flagstaff dans l'Arizona, achevé en 1894. P. Lowell put y observer Mars et évalua à 200 le nombre de canaux. À la suite de ses observations, il publia trois ouvrages qui contribuèrent à la création d'un mythe « martien »⁹. P. Lowell conclut que ces canaux étaient l'œuvre d'une ancienne civilisation avancée, luttant pour survivre, au sein d'un monde mourant. Les spéculations sur la planète Mars avaient pris des airs de vérité, au point que fiction et réalité furent longtemps liées. Tel fut le thème d'un colloque qui eut lieu au *California Institute of Technology* (CALTECH), dans la banlieue de Los Angeles, à Pasadena, le 12 novembre 1971.

« Mars s'est en quelque sorte échappée du royaume de la science pour s'emparer des émotions et des pensées humaines avec tant de force qu'elle a fini par fausser l'opinion de la science à son égard [déclara Murray]. Ainsi, ce n'est pas seulement la mentalité populaire qui a été induite en erreur, mais également l'esprit scientifique... Nous voulons à tout prix que Mars soit comme la Terre. Il existe un désir profondément enraciné de découvrir un endroit où il nous serait possible de prendre un nouveau départ »¹⁰.

En ce qui concerne Mars, la fiction a donc joué un rôle majeur. Au premier rang des auteurs célèbres, figure H. G. Wells avec *La guerre des mondes* (*War of the Worlds*) publié en 1898 et qui demeure, aujourd'hui encore, un des grands classiques du genre. Après lui, nombreux furent les

⁹ Cf. Percival Lowell, *Mars*, New York, Houghton Mifflin, 1895 ; *Mars and its Canals*, New York, Macmillan, 1907 ; *Mars as the Abode of Life*, New York, Macmillan, 1908.

¹⁰ Cf. Paul Raeburn, Charles Frankel, Matt Golombek, *À la découverte de la planète rouge Mars*, Barcelone, National Geographic, 2001, p. 34.

auteurs d'histoires de fiction concernant Mars. Le plus célèbre fut sans doute Edgar Rice Burroughs, plus connu comme le créateur de Tarzan. En 1917, il écrivit *La princesse de Mars*, qui inaugura une série de 11 romans dédiés à la planète rouge. Par la suite, le livre d'H. G. Wells fut repris dans une émission radiophonique historique aux États-Unis. Le 30 octobre 1938, Orson Welles marqua l'histoire de la radio avec son émission *War of the Worlds*, qui sema la panique dans tout le pays. Douze ans plus tard, Ray Bradbury, lui-même influencé par E. R. Burroughs, publia *The Martian Chronicles*. Il marqua toute une génération d'écrivains et de scientifiques, comme Arthur C. Clarke, connu pour le film *2001 : L'odyssée de l'espace*. En fin de compte, ces écrivains et bien d'autres partagèrent, avec les scientifiques, le mérite d'avoir entretenu le mythe martien, en le gardant vivant.

Fiction et exploration spatiale

Jusqu'au xx^e siècle, l'exploration de l'espace se limita aux observations des astronomes et aux œuvres de fiction. Les premières initiatives scientifiques furent essentielles dans la mesure où elles créèrent un savoir qui influença et guida les « pères » de l'aéronautique moderne, notamment pour la mise au point des fusées.

Le premier de ces « pères » de l'aéronautique moderne, le Russe Konstantin Tsiolkovsky, n'aurait jamais effectué des recherches sur la faisabilité du vol spatial sans Jules Verne. En effet, les écrits de Jules Verne – notamment *De la Terre à la Lune* (1865) et *Autour de la Lune* (1870) – avaient la particularité d'être scientifiquement plausibles et ils inspirèrent toute une génération de chercheurs. Des auteurs comme Jules Verne ont ainsi permis de faire du vol spatial une réalité. Entre 1926 et 1957, les efforts des scientifiques se concrétisèrent avec le lancement

du premier *Sputnik*¹¹ le 4 octobre 1957. *Sputnik 1* inaugura les débuts de l'âge spatial, permettant de réaliser la première étape des prédictions de Tsiolkovsky qui avait déclaré en 1926 :

« Le premier grand exploit de l'humanité dans son voyage dans l'espace, consiste en la réalisation d'un vol au-delà de l'atmosphère par le biais d'un satellite. Le reste est facile comparativement à cet exploit, y compris voyager au-delà de notre système solaire »¹².

La fiction, anticipation du vol spatial

Au début du XX^e siècle, les progrès de l'astronautique et le développement des premières fusées incitèrent les promoteurs de l'exploration spatiale à utiliser la fiction pour promouvoir leurs idées. Il y a soixante ans, les plus enthousiastes essayèrent de convaincre les Américains que la fiction pouvait devenir réalité. « l'Homme va bientôt conquérir l'espace », titrait le magazine *Collier's* du 22 mars 1952¹³. Neuf ans plus tard, Youri Gagarine devint le premier homme à se rendre dans l'espace. À cette époque, la fiction était effectivement en passe de devenir réalité et confirmait les intuitions de plusieurs auteurs de fictions. Ainsi Arthur C. Clarke avait prédit qu'un concept de satellites de communication allait bouleverser la société. Plus troublant encore, Jules Verne et Hergé avaient envisagé le voyage sur la Lune bien avant que la NASA ne soit créée. Et le retour sur Terre fut si bien anticipé par Jules Verne que la NASA s'en inspira un siècle plus tard. De même, peu après la création de la NASA le 1^{er} octobre 1958, les membres officiels de l'agence spatiale affirmèrent – suivant la plupart des étapes recommandées par Arthur C. Clarke dans son ouvrage *The Exploration of Space*, écrit en 1951, soit

¹¹ Du russe signifiant « compagnon de voyage ».

¹² Paul Dickson, *Sputnik : The Shock Of The Century*, New York, Berkeley Books, 2001, p. 37.

¹³ « Human Will Conquer Space Soon ! », *Collier's*, 22 mars 1952.

une décennie plus tôt – que l'exploration humaine de la Lune et des planètes proches de la Terre constituait le but principal de la NASA, ce qui fut confirmé par l'adoption du plan à long terme de 1959.

Par ailleurs, la création d'un art spatial fut une des principales méthodes employées pour vaincre le scepticisme de l'opinion. Aucun artiste ne semble avoir eu autant d'impact sur la culture populaire américaine que Chesley Bonestell. En effet, la première génération d'Américains à avoir connu ses travaux de fiction et d'anticipation des années 1940 et 1950, fut marquée par un fort scepticisme, puis par une grande déception envers le vol spatial. Rappelons que les Américains virent l'homme marcher sur la Lune dans le film de Pal, *Destination Moon*, avant même que l'équipage d'*Apollo 11* ne dresse la bannière étoilée sur le satellite de la Terre. Ils virent également des représentations de vaisseaux spatiaux, avant que la navette n'effectue son premier vol et que le premier Spoutnik ne soit envoyé dans l'espace. Le film de Stanley Kubrick et d'Arthur C. Clarke, *2001 : L'odyssée de l'espace*, mit en scène une immense station spatiale imaginée par Von Braun, une année avant la mission *Apollo 11*. Et les États-Unis ne débutèrent la construction de la station spatiale internationale que trente ans plus tard. Notons toutefois que, aujourd'hui encore, l'homme ne peut voyager à la vitesse de la lumière dans l'espace et la NASA n'a trouvé aucune forme de vie sur Mars, principal objectif du programme d'exploration de la planète rouge initié dans les années 1960. La première phase de l'exploration spatiale se solda donc par une grande déception pour l'opinion publique et le rêve d'une exploration glorieuse relève, en somme, plus de la fiction que de faits concrets. Bien que la NASA ait réalisé les « prédictions » de certains auteurs de fiction, les promesses semblent aujourd'hui fort éloignées de la réalité. Pourtant, l'ensemble de ces observations ne décourage ni les scientifiques ni l'opinion publique, puisqu'au début de ce ^{xxi}^e siècle, la NASA conduit toujours des projets d'exploration de Mars par des astronautes.

Le programme spatial américain : entre mythes et réalité

Soutenue par une perception populaire de l'espace, où l'homme découvre et colonise de nouveaux mondes, l'histoire du programme spatial est celle d'un projet dont le but est de faire de l'imaginaire une réalité. La conquête de l'espace ne serait, en fait, que la continuité de l'exploration terrestre et du mythe de la *Frontier* aux États-Unis. Pour les promoteurs du vol spatial, les nouveaux défis favorisaient une renaissance spirituelle et stimulaient l'ingéniosité des hommes. L'exploration spatiale était un tel pari que ses partisans en firent le prémisses de grandes découvertes. Même le *Washington Post*, au départ plutôt sceptique, adopta ce point de vue. En commentant le vol orbital de John Glenn en 1962, les rédacteurs du journal déclarèrent : « il y a quelque chose dans cet âge spatial qui n'est pas différent d'une autre ère de grandes découvertes qui a eu lieu au XV^e siècle »¹⁴.

Cette idée de renaissance spirituelle par l'exploration est un thème abordé par l'astronome Carl Sagan, qui explique le déclin de la société moderne par la « fermeture des frontières », et donc par l'absence de nouvelles terres à explorer. Il estime également que la nécessité d'explorer est une question de survie, un besoin instinctif guidé par notre volonté de survivre. En 1975, l'administrateur de la NASA James Fletcher, en accord avec cette idée, déclara que toute personne refusant d'embrasser l'avenir perdrait le contrôle de sa destinée. « Comme Darwin, nous avons levé le voile sur un nouvel océan : la mer cosmique de l'univers. Il ne peut pas y avoir de retour en arrière : faire ainsi serait une garantie de notre extinction »¹⁵. Paradoxalement, l'exploration spatiale est présentée ici plus comme une reproduction du passé que comme une vision de l'avenir.

¹⁴ *The Washington Post*, « Go ! », 21 février 1962.

¹⁵ James Fletcher, *NASA And The Now Syndrome*, NASA-TM-X-72918, NASA History Office, 1^{er} janvier 1975, p. 3.

Vers la banalisation du vol spatial ?

Par ailleurs, les militants de la conquête spatiale ont façonné un imaginaire populaire où le vol spatial (qui constituait alors le domaine des pilotes d'essai¹⁶) serait banalisé, comme ce fut le cas pour l'aviation. Au début du siècle, l'aviation concernait seulement des pilotes chevronnés, et les « prophètes » de l'aéronautique avaient prédit que l'avion deviendrait un moyen de transport couramment utilisé. La réalisation de cette prophétie encouragea les partisans du programme spatial à croire que l'histoire du vol spatial suivrait une même évolution. Aussi lorsque le président Nixon donna son accord pour le *Space Shuttle Program* (programme de la navette dont l'accord a été donné le 5 janvier 1972), les attentes concernant la navette étaient-elles très importantes. Dès ses débuts, la navette fut conçue pour être lancée dans l'espace par une fusée et pour atterrir comme un avion, mais surtout il fallait qu'elle puisse être utilisée à plusieurs reprises. À ce sujet, Un membre de la NASA déclara : « Il n'y a aucun moyen de rendre le chemin de fer rentable si on change de locomotive à chaque fois »¹⁷. Vers le milieu des années 1980 cependant, la NASA dut reconnaître que la navette ne pourrait pas remplir ses objectifs initiaux. Comme le résume Tony de Tara, le directeur exécutif de la *Space Frontier Foundation*¹⁸, dans cet entretien de 2003 :

« Malgré tous les efforts entrepris lors de la première moitié de siècle de l'ère spatiale, le vol spatial n'a pas progressé aussi rapidement

¹⁶ Lors des débuts du programme spatial américain, les astronautes étaient des pilotes d'essai. Tom Wolfe l'a brillamment montré dans : *The Right Stuff*, New York, Strauss & Giroux, Farrar, 1979.

¹⁷ Howard E. Mc Curdy, *Inside NASA High Technology and Organization Change in the U.S. Space Program*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1993, p. 57.

¹⁸ La Space Frontier Foundation [Fondation de la frontière spatiale] est une association qui a été créée en 1988, dans le but de promouvoir la privatisation de l'exploration spatiale au détriment du gouvernement, et donc de la NASA, fortement critiquée par l'association.

que l'aviation lors de la première moitié du xx^e siècle. 50 ans après qu'Orville et Wilbur Wright ont réalisé le premier vol aérien à Kitty Hawk en Caroline du Nord le 17 décembre 1903, l'aviation avait déjà transformé la stratégie militaire et l'aviation avait déjà fourni un moyen abordable pour le vol commercial et de transport pour une population devenue extrêmement mobile [...] " Lors des 50 précédentes années, les hommes ont pensé qu'ils pourraient voyager dans l'espace au cours des 10 ou 20 prochaines années ", déclare Tony De Tora, le directeur exécutif de la Space Frontier Foundation avant de conclure " Et, pendant cinquante ans, les hommes ont eu tort " »¹⁹.

Pour l'opinion publique, l'intérêt de l'espace est donc de pouvoir redonner « vie » au passé ; les scientifiques cherchent de nouvelles formes de vie dans l'univers à l'image de leurs ancêtres qui découvrirent sur Terre de nouvelles espèces. Pendant des siècles, les explorateurs ont captivé l'attention des lecteurs en écrivant des récits de voyages dans lesquels ils affirmaient avoir rencontré d'étranges espèces animales. Cette croyance a toujours été utilisée par les défenseurs du programme spatial. Il est probable que l'opinion publique n'aurait pas prêté autant d'attention à l'exploration de l'espace, si ses partisans avaient présenté l'univers comme un monde désertique et inhabité. L'une des études les plus importantes de l'époque moderne est celle de l'expédition de 1831-1836 qui emmena l'équipage du navire le *Beagle* le long des côtes de l'Amérique du Sud du côté de l'océan Pacifique. Le naturaliste Charles Darwin décrivit des créatures tout aussi fantastiques que celles figurant dans les récits du Moyen Âge.

Ainsi, après la découverte de planètes similaires à la Terre dans notre système solaire et les récits des explorateurs décrivant l'existence de créatures fantastiques, l'exploration a été associée à la découverte de

¹⁹ Brian Berger, « Goals For The Next Century: To the Moon, Mars and Beyond », *Space.com*, 14 juillet 2003, [site consulté en ligne le 1^{er} mars 2010 : <http://research.lifeboat.com/chafer.htm>, Chapitre *Pace of Spaceflight*].

nouvelles formes de vie. Les comparaisons sont nombreuses et montrent que l'exploration spatiale reproduit des mythes qui ont marqué l'histoire de l'humanité. Par ailleurs, les livres de science-fiction utilisent avec habileté les idéaux de la culture américaine. Ils exaltent le courage de l'explorateur qui s'aventure sur des terres inconnues, apportant avec lui les promesses d'un nouveau départ vers un monde futur où tout serait mieux que par le passé. Au final, l'exploration de l'univers réalise un rêve que les politiciens ne peuvent détruire car il porte en lui les valeurs et les idéaux d'une culture, même si les promoteurs de ce rêve ont ou peuvent échoué.

Peur et sécurité nationale

L'avènement du programme spatial tient beaucoup aux évolutions de l'opinion publique étatsunienne au cours des années 1950. En effet, la découverte de l'énergie atomique et de ses capacités de destructions massives eurent de profonds échos dans la population, dans le contexte spécifique de la Guerre froide. Les craintes suscitées par une éventuelle guerre nucléaire contribuèrent à faire de l'espace le symbole de l'avenir de l'humanité, offrant ainsi une large gamme d'arguments aux partisans de l'exploration de l'univers, qui insistèrent sur la nécessité de conquérir cette « nouvelle frontière ». La peur d'y voir éclater la Guerre froide, selon la rhétorique utilisée par Johnson et les démocrates afin de discréditer le président Eisenhower dans les années 1950, fut d'ailleurs un aspect fondamental de la campagne présidentielle du sénateur John Fitzgerald Kennedy, qui déclara :

« Le contrôle de l'espace se fera lors de la prochaine décennie. Si les Soviétiques contrôlent l'espace ils peuvent contrôler la Terre, à l'image des siècles précédents où la nation qui contrôlait les mers dominait les continents... Nous ne pouvons pas finir deuxième dans cette course. Afin d'assurer la paix et la liberté, nous devons être les premiers »²⁰.

Le 25 mai de l'année suivante, Kennedy fixa comme objectif de faire des États-Unis la première nation à envoyer l'homme sur la Lune avant la fin de la décennie²¹.

Par ailleurs, la conquête de l'espace est à resituer dans la longue tradition des écrits évoquant l'Apocalypse²². Les scientifiques ayant pris conscience du danger que représente l'espace suite aux progrès de l'astronomie, le vol interplanétaire s'est imposé dans l'imaginaire populaire comme la seule solution permettant d'éviter toute une série de catastrophes comme la chute d'un astéroïde. Le fait que la fin du monde provienne des cieux a naturellement laissé penser que l'avenir serait déterminé par des activités conduites au-delà de la surface de notre planète.

L'une des plus étranges manifestations de cette croyance est celle des OVNI (Objets Volants Non Identifiés ou *UFO : Unidentified Flying Objects*). L'événement symbolisant ce phénomène est l'« accident » du mercredi 2 juillet 1947 de Roswell, dans le Nouveau-Mexique, où le fermier Brazel

²⁰ John Fitzgerald Kennedy, « If The Soviets Control Space », *Missiles and Rockets*, 10 octobre 1960, p.12-13. Cité sur le site internet jfklink.com : [http://www.jfklink.com/speeches/joint/app17_missilesandrocks.html#jfk, consulté le 1^{er} mars 2010].

²¹ John F. Kennedy, *Historical Resources*, Presidential Library & Museum, Archives, discours du 25 mai 1961.

²² Le mot « Apocalypse » signifie « révélation ».

aurait découvert une épave de soucoupe volante écrasée dans le désert américain. Suite au lancement du premier *Sputnik*, le nombre d'Américains déclarant voir des OVNI ne cessa d'augmenter, bien que les craintes de l'opinion publique – guerre nucléaire ou la venue d'extraterrestres dans les années 1950 – ne se soient pas réalisées.

En outre, lorsque la Guerre froide toucha à sa fin, la plupart des motifs qui avaient justifié l'effort spatial national ne permit plus de soutenir un programme de recherche ambitieux. Les partisans de l'aventure spatiale n'abandonnèrent pas l'utilisation de la peur pour sensibiliser l'opinion publique et bénéficier du soutien nécessaire à la réalisation de leurs rêves, mais adaptèrent leur discours, en soulignant le danger que représentaient les astéroïdes et comètes. Les observations des astronomes ont démontré que la collision d'un astéroïde avec la Terre n'arrive que tous les 300 000 ans. Mais il est certain que sous un tel choc, notre espèce serait vouée à l'extinction.

Par conséquent, les partisans de l'exploration du cosmos rappelèrent à l'opinion publique que des astéroïdes bien plus petits pouvaient provoquer des effets dévastateurs sur la Terre. Pour exemple, en 1908, une comète de 6 mètres de diamètre seulement entra dans l'atmosphère et s'écrasa sur Tunguska, en Sibérie, détruisant tout sur un rayon deux fois plus large que la ville de New York. Cette menace permit à certains, comme Carl Sagan, de conclure qu'aucune civilisation ne pouvait survivre sans devenir une civilisation interplanétaire et d'affirmer : « C'est le vol spatial ou l'extinction »²³. Ainsi, les partisans de la quête spatiale ne cessèrent de chercher de nouvelles explications, fondées sur leurs anciennes ambitions et leurs nouvelles découvertes, afin de promouvoir leurs projets.

²³ Carl Sagan, *Pale Blue Dot: A Vision Of The Human Future In Space*, New York, Random House, 1994, p. 327.

En définitive, la peur et les principes de sécurité nationale – sur fond d’analogies historiques – fonctionnent tant que la NASA conduit des activités spatiales. Plus encore, l’histoire américaine et l’identification de l’espace comme la « New Frontier », évoquée par le président Kennedy, font que l’espace sera toujours perçu par l’opinion publique, et selon les termes du personnage principal de la série télévisée *Star Trek*, comme : « L’espace, la dernière frontière »²⁴.

²⁴ « Space, the final frontier... », Captain James Kirk, *Star Trek*, 1966.

« Passeurs passionnés » :
Cinq marchands d'art européens à New York, 1923-1945

PAULINE LABIB-LAMOUR

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, et notamment dans les années 1945-1947, la ville de New York apparut au monde comme la nouvelle capitale – incontestable, incontestée – de la création artistique moderne¹. L'émergence quasi sauvage des artistes surdoués de « l'École de New York » a fasciné les historiens, historiens de l'art, sociologues de nombreux pays, qui ont interrogé ce phénomène pour tenter de reconnaître ses racines endogènes et exogènes.

Moins étudiée, en revanche, est l'histoire qui a fait de New York, non la capitale mondiale de la création artistique, mais celle de l'expertise esthétique et mercantile de l'art moderne ; en d'autres termes, le lieu où l'art était évalué, à la fois esthétiquement et financièrement. Or, d'une façon curieusement paradoxale, c'est au cours de l'entre-deux-guerres que la place de New York crût en importance, soit au moment même où elle était considérée comme une périphérie de la création artistique.

¹ Cet article est le compte rendu d'un mémoire de Master 2, réalisé sous la direction d'Annick Foucrier, et soutenu en juin 2009 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'auteure a obtenu une double Licence (Histoire et Sciences politiques) et un Master d'histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle poursuit actuellement ses études à la *New York University*, dans un Master de gestion des institutions culturelles. Le titre de cet article, « Passeurs passionnés » est tiré du livre de Pierre Schneider, *Pierre Matisse, Passeur passionné : un marchand d'art et ses artistes*, Paris, Hazan, 2005.

« Le passeur passe et ne fait que passer : seuls arrivent ceux qu'il transporte »²

Ce mémoire souhaite démontrer que la circulation des œuvres et des artistes *européens*, et leur intégration progressive dans les institutions artistiques *américaines*, a progressivement fait du New York de l'entre-deux-guerres le point de gravité du monde de l'art, et la première instance dans le processus de définition des valeurs artistiques modernes.

Ce double mouvement (circulation des œuvres et des artistes, et intégration dans un cadre institutionnel) a été facilité par l'existence d'individus pivots, de « passeurs »³, qui ont contribué à la modification de « l'écologie »⁴ du milieu de l'art américain. Parmi eux figurent plusieurs marchands d'art européens, arrivés à New York dans l'entre-deux-guerres, qui ont su canaliser la circulation des œuvres européennes vers les États-Unis, et leur ménager une place de choix dans les institutions artistiques d'un type nouveau qui émergeaient alors dans ce pays.

En effet, à la fin des années 1920, des musées exclusivement consacrés à l'art moderne apparaissaient aux États-Unis, en particulier sur la côte Est, à New York. Ces institutions étaient financées par les rares mécènes américains initiés aux nouvelles tendances artistiques, que ce soit par leurs voyages en Europe ou par la fréquentation d'artistes européens qui,

² Pierre Schneider, *Pierre Matisse, op. cit.*, p. 25.

³ *Ibid.* Dans cette étude, le terme de « passeur » a été investi de sens multiples, dont certains diffèrent de l'acception qu'en avait Pierre Schneider : ces passeurs sont à la fois coursiers, contrebandiers, et apôtres passionnés de la modernité, sillonnant les États-Unis pour apporter la « bonne nouvelle » artistique.

⁴ L'idée d'écologie provient de Didier Eribon et Ernst Gombrish, *Ce que l'image nous dit : entretiens sur l'art et la science*, Paris, Diderot, 1998, p. 69-70 ; elle est reprise par Annie Cohen-Solal, *Un jour, ils auront des peintres : l'avènement des peintres américains, Paris 1867 - New York 1948*, Paris, Gallimard, 2000, p. 154.

comme Marcel Duchamp au cours de la Première Guerre mondiale, venaient aux États-Unis découvrir la formidable modernité technologique américaine.

Les « passeurs » européens surent profiter de l'apparition de ces nouvelles institutions, en y cherchant pour leurs artistes la reconnaissance et la respectabilité que peu de musées offraient alors aux modernes en Europe. À New York, ils établirent un système efficace de « triangulation harmonieuse » entre « l'artiste, l'institution et le marché », selon le schéma suivant :

- les marchands présentaient des artistes repérés sur le marché européen, en maintenant un équilibre entre les artistes confirmés (Henri Matisse, Marcel Duchamp, etc.) et des artistes moins connus (ce en quoi, ils étaient fidèles à leur rôle de *gatekeeper* depuis le milieu du XIX^e siècle) ;
- les musées d'art moderne américains capturaient, dans les galeries de la 57^e rue, ces tendances artistiques nouvelles et, en élaborant leurs collections permanentes, opéraient une seconde sélection qui permettait d'échanger la quantité contre la qualité ;
- à travers l'acquisition et l'exposition, le musée créait de la *valeur*, de la *référence*, et de la *cote* pour ces œuvres modernes ; il rendait au marché des « maîtres modernes », des artistes consacrés ;
- parce qu'ils avaient, les premiers, découvert ces artistes qui peuplaient désormais les musées, les marchands accumulaient l'autorité qui leur permettait d'exposer de nouveaux artistes ; et ainsi de suite...

Ainsi s'enclenchait une mécanique d'*institutionnalisation* de l'art moderne, alors absolument unique au monde – produit de l'évolution sociologique endogène américaine (l'émergence des grandes fortunes industrielles, la nouvelle formation des conservateurs de musée, l'ouverture académique à la question du modernisme, etc.) et de l'influence exogène de ces « agents

doubles »⁵ qui importaient la modernité artistique d'Europe.

Périodes et tendances

Pour comprendre le rôle de ces « passeurs passionnés », nous avons identifié trois périodes, qui correspondent à la fois à des développements nouveaux dans le monde de l'art new-yorkais, et, pour nos marchands, à des tendances migratoires différentes.

De l'*Armory Show*, en 1913, au milieu des années 1930, quelques marchands visionnaires s'installèrent à New York, mus par une précoce « nécessité de circuler »⁶, et attirés par les perspectives de profit et de prestige, que semblait promettre une demande croissante d'art moderne – perspectives qui tardèrent pourtant souvent à se réaliser. Parmi ces marchands, on compte notamment Jsrael Ber Neumann, marchand allemand reconnu, qui s'était attaché beaucoup d'artistes expressionnistes comme Max Beckmann, Edward Munch, et Paul Klee ; et Pierre Matisse, fils du peintre Henri, jeune marchand presque sans expérience mais non sans relations. Ils arrivaient aux États-Unis dans le but d'agir comme des relais entre les artistes européens et les mécènes américains – Jsrael Ber Neumann, en reposant sur le réseau de galeries allemandes dont il était le propriétaire ; et Pierre Matisse, en comptant sur la confiance que lui accordaient certains marchands et artistes réputés à Paris.

Ces aventuriers, aux rêves mégalomanes, découvrirent rapidement la petitesse de l'élite new-yorkaise ouverte au modernisme, en même temps que la difficulté de toucher un public dubitatif quant à la valeur esthétique

⁵ Laurent Jeanpierre, « Revues modernistes et champs littéraires : problèmes de frontières », in Benoît Tadié (dir.), *Revue modernistes anglo-américaines. Lieux d'échanges, lieux d'exil*, Paris, Ent'revues, 2006.

⁶ Emmanuelle Loyer, *Paris à New York : intellectuels et artistes français en exil (1940-1947)*, Paris, Grasset, 2005, p. 352.

de l'art moderne. Ils se heurtaient également à des obstacles plutôt inattendus : Neumann fit la découverte de la germanophobie sous-jacente qui poussait les Américains à préférer l'art modéré de « l'École de Paris » ; et Pierre Matisse comprit qu'il avait sous-estimé la féroce concurrence qui existait sur le marché américain pour vendre les artistes français.

Cependant, à la fin de la période, la création de plusieurs musées d'art moderne, et en particulier du *Museum of Modern Art* en 1929, leur permit d'agir comme les pivots d'un nouveau système de relations entre « l'artiste, l'institution et le marché », et les premiers succès tant attendus finirent par se manifester. L'un comme l'autre, ils entretenaient des liens d'amitié et de collaboration avec une nouvelle génération de conservateurs et de directeurs de musées, comme Alfred H. Barr ou Arthur « Chick » Everett Austin ; et ils initièrent de concert une entreprise d'institutionnalisation de l'art moderne qui allait profondément renforcer la place de New York dans le monde de l'art.

La période de 1933 à 1939 fut marquée par l'arrivée à New York de deux marchands allemands, Curt Valentin et Karl Nierendorf, qui étaient à la fois effrayés par la politique culturelle nazie, et attirés par ce processus d'institutionnalisation de l'art moderne commencé aux États-Unis.

Leur entrée sur la scène new-yorkaise, sous la bannière de l'antinazisme, leur permit de s'insérer rapidement dans le milieu de l'art, et de nouer avec les musées américains des relations qui se révélèrent décisives pour l'acceptation de l'art allemand en Amérique. Jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale, ils multiplièrent les expositions d'« art allemand libre »⁷ qui renforcèrent la réputation des artistes allemands présentés par des précurseurs tels que J.-B. Neumann dans les années 1920. Le *Museum of Modern Art* et le *Guggenheim Museum of Non-Objective Art* (créé en 1939) furent des institutions centrales pour l'entreprise de ces marchands.

À mesure que leurs activités se développaient aux États-Unis, et tandis

⁷ Voir notamment l'exposition « Free German Art », organisée au MoMA au printemps 1942.

que la situation politique se dégradait en Allemagne, ils passèrent d'une migration temporaire à une migration définitive, ne croyant plus à la possibilité (envisagée au départ) de revenir en Allemagne. À ces deux marchands, ainsi qu'aux marchands qui les avaient précédés dans les années 1920, revint la mission à la fois éthique et lucrative de canaliser « l'hémorragie » des œuvres modernes bannies d'Allemagne.

Ils réussirent, en effet, à mettre en place un système efficace d'exportation de l'art moderne allemand vers les États-Unis, en agissant comme la tête de pont américaine d'un réseau européen en péril. Pour Karl Nierendorf, ce système reposait principalement sur la galerie familiale tenue par son frère, et sur ses relations d'amitié avec de nombreux artistes. Dans le cas de Curt Valentin, un élément déterminant fut sa relation avec le marchand allemand Karl Bucchholz, qu'il représentait aux États-Unis, et qui devint à la fin des années 1930 l'un des quatre interlocuteurs privilégiés des autorités esthétiques du Reich. Les archives semblent indiquer que Curt Valentin mit à profit cette relation pour s'approprier les œuvres rejetées par le Reich et les revendre aux musées et aux collectionneurs américains.

En 1939-1940, avec le déclenchement de la guerre en Europe et l'effondrement de la France, nous identifions une troisième période, caractérisée par l'exil des marchands juifs et de la communauté artistique parisienne. Parmi ces marchands, Paul Rosenberg, parangon du long règne de la place de Paris, représentant de la toute-puissante rue de la Boétie – dont l'exil était le symbole, s'il en fallait, qu'un nouvel ordre (américain) se mettait en place.

À New York, alors que grossissaient les rangs des exilés européens, ces cinq marchands (Pierre Matisse, Jsrael Ber Neumann, Curt Valentin, Karl Nierendorf, et Paul Rosenberg) purent canaliser non seulement les derniers flux d'œuvres d'art en provenance d'Europe, mais aussi la créativité de leurs artistes, pour la diriger à leur avantage vers un marché

américain désormais ouvert à l'art moderne.

Les années 1942-1943 furent donc marquées par la visibilité maximale des artistes et des marchands européens à New York, ce qui ne laissa pas toujours la société new-yorkaise indifférente : tantôt vus comme des profiteurs, tantôt comme des héros, les « passeurs passionnés » durent faire face, dans les années 1930 et 1940, à des réactions conflictuelles qui étaient à la mesure (très grande) de leur influence sur la culture visuelle américaine.

Au terme de ces recherches, nous posons la question de l'héritage laissé aux États-Unis, et, plus généralement, à l'histoire de l'art, par ces cinq marchands d'art. « Le passeur ne fait que passer »... et quand le passeur est passé, « qu'est-ce qu'il reste » ? Demeurent : les musées d'art moderne américains (comme le *Museum of Modern Art*) abritant des centaines d'œuvres européennes – de Marcel Duchamp à Henri Matisse, qui avaient effrayé le public de l'*Armory Show*, en passant par les surréalistes, dont l'attitude désabusée avait choqué l'Amérique en guerre, ou par les expressionnistes allemands, longtemps considérés comme des artistes grossiers et médiocres ; des œuvres européennes qui, pour beaucoup, sont passées par les galeries des « passeurs passionnés », et que le public appelle aujourd'hui ses chefs-d'œuvre.

Le processus de politisation de l'enclave cubaine dans l'aire métropolitaine de Miami, 1959 à nos jours

HÉLÈNE LAMBERT

« The most charming thing about Miami [...] is that no one knows what it is »¹

Aujourd'hui considérée comme la « capitale des Amériques », Miami² est une ville réputée à la fois pour son cadre touristique de rêve, mais également pour sa forte population hispanique, majoritaire depuis 1990 dans le comté de Miami-Dade. Elle est plus particulièrement connue pour abriter la première communauté cubaine du pays, qui fut le véritable moteur de la ville. Les Cubains de Miami ont façonné une culture politique qui leur est spécifique. Ils ont métamorphosé la ville sur le plan économique et ont véritablement dynamisé la vie politique – embryonnaire avant leur arrivée – pour finalement en devenir l'emblème. La rencontre entre la culture politique, que les exilés ont apportée de Cuba, et les

¹ « The most charming thing about Miami, (John Keasler, a Miami Neius columnist, told me during *one* of my first visits there), is that *no one knows* what it is. », in Maurice O'Sullivan and Jack C. Lane (eds), *The Florida Reader: Visions of Paradise from 1530 to the Present*, Sarasota, Pineapple Press, 1991, p. 254.

² Cet article est un résumé du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Annick Foucrier, « Le processus de politisation de l'enclave cubaine de l'aire métropolitaine de Miami, Floride, 1959-2008 », soutenu en 2009 au Centre de recherches d'histoire nord-américaine de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

pratiques politiques américaines a produit un modèle politique original et unique. Celui-ci leur permit, dans un premier temps, de conquérir le comté de Miami-Dade et l'État de Floride, puis il influença la politique étrangère américaine de Cuba, faisant du vote cubain un enjeu important dans les élections présidentielles. Ainsi, plus qu'un haut lieu du tourisme international, Miami devint une puissante enclave qui influença l'État au point d'en faire un « swing state ». Il s'agit ici de montrer les différentes étapes de ce processus et comment s'est opéré le passage d'une ville périphérique – aux préoccupations uniquement locales –, à la création d'une ville-enclave – politiquement marquée et engagée –, cherchant à orienter et même dicter la politique américaine envers Cuba. Pour montrer le poids politique réel de cette communauté cubaine, nous allons considérer les différentes phases de la politisation de l'enclave, le décalage entre les différentes générations de Cubains et l'affaiblissement progressif de l'influence des partisans de la ligne dure contre Castro.

La « cubanisation » de l'aire métropolitaine de Miami

La révolution victorieuse de Fidel Castro à Cuba provoqua quatre grandes vagues migratoires : 1959-1962, 1973-1979, 1980 et 1994. Il convient de rappeler que Miami, et plus largement la Floride – ancienne colonie espagnole –, partagent avec Cuba une histoire remontant à la période coloniale. Devenue un état américain, la Floride ne coupa pas pour autant ses liens avec l'île. Tampa, Key West puis Miami devinrent progressivement les coulisses politiques des conflits internes de Cuba. Du fait de sa proximité avec Cuba, Miami développa des relations privilégiées avec l'île à travers son activité touristique. L'influence cubaine sur Miami fut manifeste dès les années 1930. L'accueil des exilés de la révolution castriste s'inscrivait, de ce fait, dans une longue tradition historique. Cependant à la fin des années cinquante, leur nombre n'avait jamais atteint

de telles proportions. Ni les autorités locales ni le gouvernement fédéral ne purent rester indifférents à cette situation. Un tel afflux transforma la composition de la population du comté de Miami-Dade et constitua un fardeau financier pour l'État. Dans le cadre de la Guerre froide, Washington facilita non seulement l'immigration de cette population, mais développa également des programmes d'aides financières très généreux, programmes spécifiques aux Cubains soulignant le contexte idéologique de la période. Dès 1961, le *Cuban Refugee Program* favorisa l'intégration sociale et économique des ressortissants cubains aux États-Unis. En 1966, le *Cuban Adjustment Act* fut instauré et accorda automatiquement le statut de résident permanent aux exilés cubains, un an après qu'ils aient été contrôlés et admis ou *paroled*³ aux États-Unis. Grâce à cette aide financière sans précédent, les exilés cubains jouèrent ainsi un rôle déterminant dans le décollage économique de la ville.

Leur arrivée modifia, en effet, les bases économiques, politiques et sociales de Miami. Ils donnèrent à cette ville le statut d'une métropole américaine, métropole marquée par le phénomène de globalisation de l'économie mondiale. De ce fait, en se référant aux analyses de Jan Nijman⁴, on peut dire que Miami est devenue la première ville américaine globale et, fondamentalement, un produit de l'Amérique. Ce développement se fit grâce à la création d'une enclave ethnique cubaine qui s'étendait d'un bout à l'autre de l'aire métropolitaine de Miami, dans laquelle les réseaux de solidarité jouèrent un rôle capital pour l'intégration

³ Le *paroled status* signifie qu'un étranger a reçu l'autorisation temporaire d'être aux États-Unis. Ce statut ne constitue pas une admission officielle dans le pays. Dès que l'autorisation de séjourner dans le pays expire, l'étranger doit quitter le pays à moins d'être admis sous un statut légal. Voir Ruth Ellen Wasem, « U.S. Immigration Policy on Permanent Admissions », *CRS Report for Congress*, 18 février 2004. [En ligne, consulté le 17 mai 2009 et le 25 février 2010 : <http://fpc.state.gov/documents/organization/31352.pdf>].

⁴ Jan Nijman est le directeur du programme d'études urbaines à l'Université de Miami et un membre élu du *National Geographic Society Committee for Research and Exploration*. Cf. Jan Nijman, « The Paradigmatic City », *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 90, 1, 2000, p.135-145.

des nouveaux immigrés. Cependant, une langue et une culture communes n'étaient pas suffisantes pour créer un soutien mutuel plus fort que celui des autres communautés d'immigrants. Il existait aussi

« un fort sentiment de *we-ness* parmi les réfugiés. Expulsés et méprisés par le gouvernement de leur pays, abandonnés au cours de l'expédition de la Baie des cochons par un gouvernement supposé leur être favorable, marchandés pendant la crise des Missiles, ridiculisés par les intellectuels d'Amérique latine qui les ont relégués dans les poubelles de l'histoire, les exilés n'avaient pas d'autre choix que de se replier sur eux-mêmes »⁵.

Être un Cubain à Miami n'était pas suffisant, il fallait, de plus, adopter les points de vue de la communauté. Le sentiment de détenir la vérité et d'avoir peu d'alliés avec qui la partager renforçait les liens sociaux et l'isolement. Cet isolement, bien plus que la langue et la culture, définissait leur identité communautaire et fut à l'origine de la solidarité de leur groupe. Cela explique, notamment, la préférence donnée au recrutement de compatriotes dans les entreprises cubaines. Les limites physiques de cette enclave n'étaient pas définies puisque les entreprises cubaines étaient dispersées dans l'ensemble de l'aire métropolitaine. De même, ses frontières sociales étaient floues : « Le Miami cubain n'est pas une collection de quartiers urbains. C'est un *barrio*⁶ sans frontières, parce qu'il s'agit d'un état d'esprit et d'un réseau de relations qui s'entremêlent du sud

⁵ « (...) a strong sense of "we-ness" among these refugees. Expelled and despised by the government of their country, abandoned at the Bay of Pigs by a supposedly friendly government, traded off during the Missile Crisis, ridiculed by Latin American intellectuals who confined them to the dustbin of history, the exiles had little to fall back on but themselves », Alejandro Portes, Alex Stepick, *City on the Edge: The Transformation of Miami*, Berkeley, University of California Press, 1993, p. 135.

⁶ *Barrio* signifie « quartier » en espagnol. Mais aux États-Unis, il s'agit d'un quartier ethnique où vit une population essentiellement d'origine hispanique, pauvre et issue de la classe ouvrière.

de la Floride jusqu'à Cuba elle-même »⁷. Les Cubains ont été capables de construire un puissant *barrio* et de redéfinir ainsi entièrement la ville. Pour les autres Latinos, le *barrio* était un lieu de survie mais pour les Cubains, c'était un moyen de prospérer. De plus, contrairement aux autres immigrants hispaniques qui, une fois installés dans des banlieues de classe moyenne rompaient les liens existant entre eux et le *barrio*, les Cubains restèrent fidèles les uns envers les autres. Ils continuèrent, par exemple, à fréquenter les mêmes commerces et concessionnaires automobiles même si cela signifiait retourner sur la *Calle Ocho* pour faire ses achats.

Le processus de politisation de l'enclave cubaine

Le succès économique de l'enclave permit aux exilés d'acquérir une forte influence au sein du comté. Cette réussite économique fut favorisée par un contrôle social très fort des *leaders* de l'exil sur leur communauté. Le nombre croissant des Cubains émigrant à Miami, au cours des vagues migratoires, renforça considérablement leur poids démographique dans le sud de la Floride. Une fois le processus de naturalisation entrepris, leurs ressources économiques et leur visibilité dans la région eurent un impact déterminant sur la vie politique de Miami, de son comté et de l'État lui-même.

Il faut rappeler que l'unique priorité des militants cubains était la libération de Cuba. Ils pensaient d'ailleurs que leur exil aux États-Unis serait de

⁷ « Cuban Miami is not a collection of urban neighborhoods. Cuban Miami is a barrio without borders because it is a frame of mind and a network of relationships that is interwoven throughout South Florida and that stretches across the water down to Cuba itself », in Roberto Suro, *Strangers Among Us*, New York, Vintage Books, 1999, p. 160-161.

courte durée. Tour à tour, entraînés par la CIA pour envahir Cuba au cours de l'expédition de la Baie des cochons et militants autonomes agissant de leur propre chef pour combattre Castro, leur changement de statut fut le résultat d'un revirement de la politique américaine envers Cuba après la crise des Missiles en 1962. Le gouvernement fédéral ne fut pas capable de démanteler un réseau d'exilés qu'il avait contribué à façonner. Ces militants réagirent violemment à chaque tentative d'ouverture des États-Unis envers le gouvernement cubain, en particulier pendant la période de détente mise en place par Jimmy Carter. Pour marquer leur opposition à ce mouvement, ils usèrent de violence pour bloquer tout changement sur la question cubaine, n'hésitant pas à s'en prendre aux membres de leur propre communauté. Ils contribuèrent ainsi à instaurer un climat de terreur à Miami, marqué par l'intransigeance politique et le conservatisme. Les années 1980 constituent un nouveau tournant.

Alors que les exilés militants s'étaient opposés à la participation des émigrés cubains à la politique américaine, une nouvelle tendance vit le jour. Les Cubains étaient pris dans le dilemme suivant : devaient-ils continuer à attendre ou devaient-ils s'installer à Miami ? « Il leur fallut quinze ans pour répondre à cette question, rapporte l'ancien éditeur du *Nuevo Herald*, Roberto Fabricio. Prendre conscience qu'il en serait ainsi, que nous resterions [à Miami], n'eut pas lieu avant le milieu des années 1970 »⁸. Et même lorsque la décision de rester fut prise, cela leur prit encore plus de temps pour se tourner vers le nord, vers Tallahassee et Washington. Pour les Cubains de Miami, La Havane était beaucoup plus familière idéologiquement et géographiquement que ne l'étaient les capitales de l'État et des États-Unis. Fabricio disait à leur propos qu'ils

⁸ « It took them fifteen years to decide that question, Roberto Fabricio, the former editor of the *Miami Herald's* Spanish editor, *El Herald*, says. The realization that this might be it, we're staying, didn't come until the mid-seventies », Thomas Weyr, *Hispanic U.S.A. Breaking the Melting pot*, New York, Harper & Row Publishers, 1988, p. 153.

pouvaient citer beaucoup plus facilement le nom des membres du Comité central du parti communiste cubain que celui du gouverneur de la Floride.

Dans les années 1960, les Cubains restèrent largement à l'écart de la politique américaine. Mais des besoins matériels existaient, comme par exemple la nécessité d'obtenir des licences pour permettre aux médecins cubains d'exercer aux États-Unis et offrir ainsi de meilleurs services sociaux à la population cubaine de Miami. Alfredo Duran, *leader* de la communauté exilée et ancien combattant de la Baie des cochons, confia lors d'une interview : « Nous pensions que le meilleur moyen de véhiculer ces idées passait par le processus politique »⁹. Ainsi, entre 1973 et 1980, une nouvelle attitude cubaine-américaine émergea, exprimée par une génération de Cubains-Américains qui commençait à remettre en question la position des exilés opposés à toute participation à la politique américaine locale. Cependant, ces jeunes Cubains-Américains étaient conscients du fait que pour mobiliser les exilés, ils devaient manifester leur intérêt pour Cuba. Ainsi la question cubaine devint un sujet capital des campagnes électorales dans la région. Pour être élu maire de Miami ou maire du comté, il fallait se concilier le vote cubain et donc adopter la ligne dure des exilés. Désormais, la politique étrangère fut prise en compte aussi lors des élections locales.

De plus, face à l'importance du bloc électoral cubain au sein de l'État de Floride, Cuba devint un thème de campagne en soi. La formation, en 1981, d'un puissant lobby cubain, la *Cuban American National Foundation* (CANF), fut une preuve de l'intégration des pratiques politiques américaines au sein de la communauté cubaine. À ses débuts, la CANF devait servir d'organe de propagande. Elle avait pour but d'influencer l'opinion publique et le Congrès, quant au danger représenté par Cuba.

⁹ Miguel Gonzalez-Pando, *The Cuban Americans*, Westport, Greenwood press, 1998, p. 78.

Cette organisation, fondée sur le même modèle que le lobby juif, l'*American Israël Public Affairs Committee*, était

« une organisation à but non lucratif dévouée au recueil et à la propagation de données concernant les questions économiques, politiques et sociales du peuple sur l'île et en exil. La Fondation supporte le concept d'un Cuba libre et démocratique et promeut une vision objective de Cuba et des Cubains et une évaluation objective du gouvernement cubain et de ses politiques »¹⁰.

Elle se présentait donc comme non violente et politiquement non partisane.

Dirigée par Jorge Mas Canosa, cette fondation ne payait pas d'impôts, était financée par ses membres – très riches – qui lui versaient chaque année entre 5 000 et 10 000 dollars. Le Congrès des États-Unis la finançait également grâce à la création, en 1983, du *National Endowment for Democracy*. Elle recevait plusieurs autres subventions du gouvernement fédéral chaque année. Le véritable but de la CANF était de maintenir le blocus contre Cuba et d'empêcher toute tentative de rapprochement entre les deux pays, et ce lobbying lui permit de garder longtemps une majorité du Congrès opposée à tout assouplissement de l'embargo. Les membres de la Fondation comptaient également se servir du pouvoir économique de la communauté exilée cubaine pour financer les campagnes électorales de candidats favorables à la « cause cubaine ».

La CANF développa un réseau d'influence très étendu, remontant jusqu'aux plus hautes sphères de Washington. Elle joua un rôle essentiel au sein de la politique américaine, notamment au moment des élections présidentielles. Elle aida les candidats, qui soutenaient sa politique à l'égard de Cuba, par de très fortes donations financières. Ainsi, la Fondation dicta jusqu'en 1997 – date de décès de son fondateur Jorge Mas Canosa – son propre programme à Washington. La scission de

¹⁰ Thomas Weyr, *Hispanic U.S.A. Breaking the Melting pot*, New York, Harper & Row Publishers, 1988, p. 29 et p. 153.

l'organisation, en 2000, montra de façon claire un changement. Plusieurs membres de la Fondation, des *hard liners*¹¹, créèrent une nouvelle organisation. Le successeur de Canosa, Jorge Mas Santos, son fils, s'exprima en faveur d'une normalisation des relations avec le gouvernement cubain. Certes, l'organisation n'avait plus rien à voir avec ce qu'elle était du temps de Canosa, elle perdit en influence mais elle contribua, malgré tout, à l'élection de George W. Bush en 2000. Aussi, les restrictions imposées par l'administration de ce dernier, en 2004, furent très mal perçues par la communauté cubaine. La campagne présidentielle de 2008 montra nettement que le temps était au changement. À Cuba, les réformes entreprises par Raul Castro s'orientaient vers une plus grande souplesse du régime, et en Floride, ce changement fut perceptible du fait même qu'un candidat à la présidence des États-Unis, Barack Obama en l'occurrence, pouvait annoncer, devant l'audience de la CANF, qu'il comptait entreprendre des négociations avec Raul Castro et que la politique de Bush était un échec. Ce genre de discours aurait été très mal reçu dans les années 1980-1990, et aucun candidat ne s'y serait risqué. Mais Mas Santos lui-même avait officiellement soutenu Obama dont la politique cubaine semblait plus en phase avec les nouvelles attentes de la Fondation et de la communauté cubaine.

L'élection de Barack Obama ou l'espoir du changement

L'élection du 4 novembre 2008 a souligné la division du vote cubain en fonction des générations. Alors que les premiers exilés (âgés de 65 ans et plus) votaient traditionnellement républicain, les générations plus jeunes choisirent le parti démocrate. Le poids des autres Hispaniques du comté et

¹¹ Les *hard liners* sont les partisans de la ligne dure contre Castro. Ils sont fermement opposés à tout rapprochement avec le gouvernement cubain de quelque nature qu'il soit.

des Afro-Américains, votant eux-mêmes majoritairement démocrate, explique que Barack Obama ait pu remporter le comté de Miami-Dade qui avait permis la victoire de G. W. Bush. Cette élection mit à jour une tendance – le glissement des Cubains-Américains du parti républicain vers le parti démocrate – qui devrait se renforcer dans les années à venir en raison de la relève générationnelle. Notons qu'auparavant il n'y avait pas de véritables différences entre les politiques démocrate et républicaine sur le dossier cubain. Aucun candidat, aucun président ne s'était placé en rupture totale avec la ligne dure des exilés. Cependant, la réélection des trois membres républicains et cubains-américains du Congrès – Ileana Ros-Lehtinen et les frères Diaz-Balart – mit en évidence que la volonté de rompre avec la ligne dure ne fut pas totale. Pour certains, cette réélection doit être interprétée comme une sorte d'assurance prise après l'élection d'Obama, élection qui s'est tenue dans un contexte de crise économique.

Malgré les promesses de changement d'Obama envers Cuba, l'évolution a été lente. Le 13 avril 2009, à la veille du V^e Sommet des Amériques tenu à Trinidad-et-Tobago, Barack Obama assouplit les sanctions économiques contre Cuba, en levant les restrictions affectant les Cubains vivant aux États-Unis. Désormais, ces derniers pouvaient se rendre dans leur pays d'origine aussi souvent qu'ils le souhaitent et effectuer des transferts de fonds illimités à leurs familles. Au cours du sommet, Obama avait fait part de sa volonté de rechercher « une nouvelle approche avec Cuba »¹². Pourtant, dès la fin du Sommet, la Maison-Blanche changea de ton. Le 19 avril 2009, David Axelrod, conseiller politique du président, nota que le gouvernement ne lèverait pas les sanctions économiques immédiatement. « Nous en sommes encore loin », a-t-il déclaré à la chaîne de télévision CBS.

De son côté, Raul Castro a répété sa disposition à dialoguer avec Washington sur n'importe quel sujet y compris les droits de l'homme, les

¹² « Obama Seeks 'New Beginning' With Cuba », *The Associated Press*, 17 avril 2009.

prisonniers politiques et la liberté de la presse, à condition que cela se fasse sur une base d'égalité, de réciprocité et de non-ingérence. Notons également que le lendemain de sa prise de fonction, Obama a signé le décret de fermeture de Guantanamo dans le bureau ovale, entouré de militaires à la retraite, après une réunion sur la politique d'interrogatoire et de détention des personnes suspectées de terrorisme. Néanmoins, le 20 mai 2009, ce fut à la quasi-unanimité (90 voix contre 6) que le Sénat, pourtant à majorité démocrate, repoussa le projet de loi qui devait consacrer 80 millions de dollars (58 millions d'euros) à la fermeture de Guantanamo. Les élus, qui étaient sur la même ligne que leurs homologues de la Chambre des représentants, réclamèrent un plan plus détaillé concernant le sort des 240 détenus encore emprisonnés. Officiellement, les élus démocrates restèrent favorables à la fermeture de la prison avant le 22 janvier 2010. Cependant, à ce jour, elle n'est toujours pas fermée, plus d'une centaine de détenus sont toujours en attente d'être transférés tandis que quelques dizaines d'autres attendent d'être jugés par des tribunaux civils sur le territoire des États-Unis. De plus, les récents événements à Cuba – la mort d'un prisonnier politique après une grève de la faim de quatre-vingt-trois jours et une manifestation des *Ladies in White*¹³ violemment interrompue par des civils « pro-gouvernement » et les forces de sécurité – ont renforcé la position des *hard liners*. Ileana Ros-Lehtinen, Lincoln et Mario Diaz-Balart ont publié un communiqué de presse commun dans lequel ils remerciaient le président Obama pour son soutien envers le peuple cubain et pour avoir officiellement reconnu l'aggravation de la répression par le « dictateur cubain ».

Les changements politiques promis sont cependant bel et bien en cours, mais ils apparaîtront sans doute plus clairement à la fin du mandat d'Obama. Il est néanmoins intéressant de constater que la levée des

¹³ Les *Ladies in White* sont des femmes ou des proches de dissidents politiques emprisonnés par Castro.

restrictions de 2004 était, en réalité, perçue par les républicains cubains comme une menace de leur statut d'exilé. Marco Rubio, ancien *speaker* de la Chambre des représentants de Floride et candidat au Sénat pour 2010, expliqua, en 2008, que les Cubains arrivant à Miami en provenance de Cuba ne restaient que pour une durée limitée sur le sol américain, avant de pouvoir retourner à Cuba. D'après lui, cette situation menaçait la viabilité du *Cuban Adjustment Act*, car les lois américaines donnaient aux Cubains venant aux États-Unis un statut spécial d'exilés politiques, et non d'immigrants. « Qu'est-ce qui rend les Cubains différents des Haïtiens qui viennent ici ou de toute autre population s'ils vont et viennent, c'est-à-dire s'ils ne sont pas des exilés ? Dans ce cas, pourquoi est-ce que les Cubains seraient différents ? »¹⁴. Rubio affirma que ni Washington ni la communauté cubaine exilée ne pouvaient accepter que leur exil politique se transforme en migration économique. Pour eux, le maintien de l'embargo et de ses restrictions était nécessaire pour préserver le statut d'exilés des Cubains aux États-Unis.

Ainsi, pour une partie de la communauté cubaine de Floride, leur identité reste étroitement liée aux sanctions imposées contre leur pays d'origine. L'exil a défini leur statut aux États-Unis, et le changement promis par Obama remet en cause leur place dans le pays. Ceci est caractéristique de l'importance d'une culture de l'exil, active depuis cinquante ans au sein de la communauté. Paradoxalement, le jour où le régime de Castro touchera à sa fin, la communauté perdra son principal moteur d'action.

¹⁴ « What makes Cubans different from Haitians who come here or anyone else, if they go back and forth, that is to say, if they're not exiles at all? In the case, why should Cubans be any different? », David Rieff, « Will Little Havana Go Blue », *New York Times*, 13 juillet 2008.

L'ouragan Katrina, une catastrophe « historique » ?

SANDRA PLANCHON

Le 29 août 2005, l'ouragan Katrina¹ de catégorie 3 s'abattait² sur les côtes américaines du nord du golfe du Mexique. Affectant cinq États, la Floride, la Louisiane, le Mississippi, l'Alabama et la Géorgie, il y eut près de 1 800 morts, les dégâts ont été estimés à près de 81 milliards de dollars et environ 1,2 million de personnes furent déplacées³. De plus, le passage de Katrina à l'est de la Nouvelle-Orléans provoqua une inondation de la ville à près de 80%.

Mais cet événement est surtout remarquable par les défaillances qu'il a mises en lumière. Les autorités et les organismes chargés de secourir les victimes se sont révélés inefficaces et désorganisés. Plusieurs jours se sont écoulés avant que les opérations de sauvetage et d'évacuation ne débutent. Pendant cette période, les habitants se retrouvèrent démunis, sans eau potable, sans vivres et sans électricité, avec des forces de l'ordre

¹ Cet article est le compte rendu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Hélène Harter, « L'ouragan Katrina, une catastrophe "historique" ? Regards croisés français et américains », soutenu en 2009 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

² L'échelle de Saffir-Simpson, définie en 1969, offre un barème d'intensité des ouragans. Elle va de 1 à 5, c'est-à-dire des vents allant de 118 km/h à plus de 249 km/h.

³ Chiffres tirés de l'ouvrage de : Richard D. Knabb, Jamie R. Rhome, Daniel P. Brown, « Tropical Cyclone Report Hurricane Katrina 23-30 August 2005 », *National Hurricane Center*, 20 décembre 2005, cf : http://www.nhc.noaa.gov/pdf/TCR-AL122005_Katrina.pdf, [mise à jour le 10 août 2006, consulté le 13 février 2010].

trop peu nombreuses. Des violences éclatèrent, monopolisant les équipes d'intervention. Les premiers soins ne pouvant être assurés, le nombre de morts augmenta dramatiquement. Face à ce constat d'échec, l'événement prit une autre tournure et des crises de plusieurs types se sont succédé : perturbations économiques inquiétantes ; remises en question sociale et dégâts écologiques ; critiques politiques dans lesquelles l'image du gouvernement fédéral, du président des États-Unis, George W. Bush, et de son administration a été sérieusement entachée.

Même si les analyses sur l'ouragan Katrina ont été nombreuses, celles qui se sont spécifiquement intéressées au traitement de ce drame fait par la presse ont été plus rares – ce qui est l'objet de nos recherches. L'intérêt de ce travail s'est fondé également sur les caractéristiques du regard français porté sur les États-Unis et les Américains. Ceux-ci étant « mal connus, mal aimés, mal compris »⁴, une analyse de la presse par un regard événementiel a permis une observation des considérations et des perceptions nationales. L'idée centrale a été de comprendre comment la catastrophe et ses conséquences ont été présentées dans la presse. Quels discours ont été employés pour transmettre l'information ? Quelles représentations collectives peut-on déduire de ceci ?

Un événement inscrit dans une pluralité de contextes

Il a d'abord été nécessaire de replacer l'événement dans les différents contextes auxquels il se rattache. Étudier un événement à travers le regard de la presse nécessite de le positionner dans le cadre de l'histoire des médias. Le secteur de l'information et de l'audio-visuel est très lucratif aux États-Unis. La déréglementation mise en œuvre dans les années 1980 a favorisé la concentration des médias en de grands groupes. Cela a

⁴ André Kaspi, *Les États-Unis d'aujourd'hui : mal connus, mal aimés, mal compris*, Paris, Plon, coll. Tribune libre, 1999.

entraîné un certain nombre de conséquences sur les choix d'objectifs réalisés par les médias. Dans une recherche permanente du sensationnalisme, la violence a été mise en avant⁵. Les médias entretiennent, depuis longtemps, une relation spécifique avec les organes du pouvoir. Entre les écoutes de Joseph McCarthy en 1954, l'opposition politique lors de la guerre du Vietnam, le Watergate en 1973 ou le rôle de la CIA dans les années 1980 en matière de restriction de libertés, les médias – et la presse en particulier – ont véritablement joué un rôle de quatrième pouvoir. En dénonçant des pratiques politiques jugées illégales ou en rupture avec les aspirations populaires, ils ont fait pression sur les gouvernements en place, ce qui mena à la démission de Richard Nixon en 1974. Aussi, dans la semaine qui a suivi le passage de Katrina, la presse a-t-elle tenu un rôle déterminant comme relais d'informations, d'images et de témoignages, mais également ensuite comme moyen d'expression des critiques et des demandes d'explications.

L'histoire des États-Unis a connu nombre de catastrophes humaines et naturelles. Qu'il s'agisse d'attentats ou de désastres naturels, les antécédents sont nombreux sur ce territoire. Récemment, le 11 septembre a été une étape considérable dans l'histoire américaine, mais il y eut, auparavant, d'autres attentats terroristes, comme celui de 1995 en Oklahoma. En termes de catastrophes naturelles, l'histoire américaine est indissociable des ouragans qui s'abattent régulièrement au sud, et de la faille de San Andrea qui menace une partie de la Californie en permanence. La Louisiane a connu également de lourdes catastrophes, entre les crues du Mississippi en 1927 et les cyclones, dont Betsy en 1965. Katrina est donc venu s'inscrire dans cette veine de désastres.

Toutefois, une approche particulière – urbaine – est à prendre en compte pour la Nouvelle-Orléans. Ville multiculturelle qui a vu cohabiter des Français, des Anglo-Américains, des Espagnols, des Caribéens et des

⁵ André Kaspi, François Durpaire, Hélène Harter, Adrien Lherm, *La civilisation américaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 293.

Noirs, esclaves et libres, ville qui a vu naître le Jazz, ville portuaire de rang international, la Nouvelle-Orléans a conservé une diversité culturelle et ethnique ainsi que des vestiges architecturaux uniques. Elle fut également le lieu de la débauche et du vice⁶, dans laquelle des Américains allaient consommer de l'alcool dans les rues de *Bourbon Street*. C'est l'endroit des États-Unis qui enregistre encore l'un des plus hauts taux de criminalité, de corruption, de familles monoparentales et de pauvres. La détresse financière et sociale des Africains américains y a toujours été frappante – ils constituent d'ailleurs une part importante de la population. Katrina s'est donc déployé sur un terrain déjà « dévasté », socialement, ce que n'a pas manqué de souligner la presse.

Difficultés de définitions

Pour mener notre étude, il n'était pas question, évidemment, de faire une analyse de tous les périodiques américains et français, mais bien d'en sélectionner certains, selon trois critères déterminants. Le premier – ne relevant pas d'un choix méthodologique –, a été celui de la disponibilité des sources. Le second a concerné l'audience – qui donne du poids aux discours tenus. Le dernier critère correspondait à une volonté d'obtenir une représentation la plus large possible des opinions et des discours nationaux et régionaux. Aux États-Unis, nous avons retenu le *New York Times*, avec 3 752 000 de lecteurs⁷, second quotidien en termes de tirages,

⁶ Kevin Lamour, *Katrina et la Nouvelle-Orléans : autopsie sociale d'une catastrophe « naturelle »*, mémoire de Master 2, « Sociétés et politiques comparées », Paris, Institut d'études politiques, 2006. Il y est bien montré la réputation de la ville que l'auteur qualifie de *Sin City*.

⁷ Données tirées du site Scarborough.com, http://www.scarborough.com/press_releases/Scarborough%20Newspaper%20Audience%20Ratings%20Report%20FINAL%20April%202007%20links.pdf, [consulté le 23 novembre 2007, et le 13 février 2010].

et le *Time*, premier des hebdomadaires, avec environ 4 026 000 lecteurs par semaine en 2004⁸. Le *New York Times* n'est pas le journal le plus distribué aux États-Unis, mais il présente l'intérêt d'offrir des analyses approfondies, assurant une importante base pour notre étude. Il convenait également d'étudier le *Times-Picayune*, journal local de Louisiane qui rythme davantage le quotidien des Louisianais. D'une part, les journalistes de ce périodique ont fait, bien avant Katrina, des travaux sérieux sur le risque encouru par la région en matière de cyclone et d'inondations. Malgré les dommages de leurs locaux lors de l'ouragan, ils ont continué à faire paraître les éditions par le biais d'internet. D'autre part, la ligne éditoriale et la démarche des journalistes ont présenté un certain nombre de caractéristiques qui n'ont pas été développées par les autres périodiques. En France, on peut distinguer deux grands hebdomadaires d'information nationaux : *l'Express* et *le Nouvel Observateur*⁹, dont les lignes éditoriales sont sensiblement différentes. Notre choix s'est porté sur le second, qui propose des opinions plus affirmées. En ce qui concerne les quotidiens, nous avons retenu *Le Monde*, avec 1 851 000 lecteurs par jour, *Le Figaro*, avec 1 186 000 lecteurs et *Libération*, avec 801 000 lecteurs. Ces quotidiens répondaient à une diffusion plus faible que les quotidiens régionaux comme *Ouest France*¹⁰, mais ils proposaient des points de vue variés, plus appuyés, permettant donc des analyses davantage étoffées.

Le cyclone Katrina a frappé l'est du golfe du Mexique. Les États qui ont connu des dommages sont la Floride, la Louisiane, le Mississippi, l'Alabama et la Georgie. La Nouvelle-Orléans, pour de nombreuses raisons, a été particulièrement touchée par le cyclone et a été la cible

⁸ Données issues du site journalism.org, [consulté le 23 novembre 2007, et le 13 février 2010] : <http://www.journalism.org/node/406>.

⁹ Données du site audipresse.fr, [consulté le 23 novembre 2007, et le 13 février 2010] : <http://www.audipresse.fr/node.php?id=906&elementid=1276>.

¹⁰ 2 308 000 lecteurs par jour pour l'année 2006, données provenant du site tnssofres.com, [consulté le 23 novembre 2007, et le 16 février 2010] : http://www.tns-sofres.com/assets/files/070307_epiq.pdf.

principale du traitement médiatique. Cette étude a donc essentiellement porté sur la Louisiane et, plus précisément, sur la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orleans. Par ailleurs, Katrina a heurté les côtes américaines le 29 août 2005, ce point de départ a donc été retenu. La date du 6 septembre 2005 – comme date limite de cette étude – m'est apparue légitime à divers niveaux. Les corps exécutifs et législatifs demandaient la mise en place de commissions d'enquêtes séparées quant à la réponse fédérale proposée. Les opérations de pompage de la Nouvelle-Orléans commençaient. Les rues étaient déclarées officiellement sécurisées et le maire, Ray Nagin, autorisait les expulsions obligatoires¹¹. Enfin, le Congrès s'appropriait à débloquer des fonds supplémentaires pour venir en aide aux victimes¹². En ce qui concerne les hebdomadaires, les articles dépouillés ont été ceux de la première parution après l'ouragan, le 12 septembre 2005 pour le *Time*, le 8 septembre 2005 pour le *Nouvel Observateur*. Cependant, indiquer une date de fin pour un désastre comme Katrina, se révèle être une tâche bien délicate, car cet événement continue de faire l'objet d'une couverture médiatique, en raison des problèmes liés à la reconstruction ou à l'hébergement des personnes déplacées. Nous nous sommes donc également intéressés aux trois anniversaires de commémoration de l'ouragan, en 2006, 2007 et 2008.

Références et principes de travail

Ce travail s'est fondé sur des ouvrages de référence afin d'appréhender les différents contextes dans lesquels s'est inscrit cet événement. Ils peuvent être regroupés en six catégories : les médias, l'histoire

¹¹ Expression traduite de l'américain « mandatory evacuation » qui correspond à l'expulsion des résidents de la ville, grâce à un mandat.

¹² Chronologie tirée de [brookings.edu](http://www.brookings.edu), [consulté le 27 janvier 2009, et le 13 février 2010] : <http://www.brookings.edu/fp/projects/homeland/katrinatimeline.pdf>.

contemporaine américaine, la société américaine, la géographie, les catastrophes naturelles et la gestion de Katrina. En ce qui concerne la gestion, l'on citera notamment *The Journal of American History*, dont le dossier « Through the Eyes of Katrina: The Past as Prologue? »¹³ traite de l'histoire de la Nouvelle-Orléans et de sa population¹⁴. Dans une perspective organisationnelle, l'ouvrage de Sally Forman, *Eye of the Storm. Inside the City Hall during Katrina*¹⁵, est particulièrement intéressant. Sally Forman était alors adjointe au maire de la Nouvelle-Orléans, Ray Nagin. Elle livre donc un témoignage unique à propos de la gestion de la crise, des rivalités entre le maire et la gouverneur de Louisiane, Kathleen Blanco. Dans sa revue *Analyses of Social Issues and Public Policy*¹⁶, la Société pour l'étude psychologique des questions sociales met l'accent sur les inégalités raciales de la Nouvelle-Orléans et leur manifestation lors de l'ouragan. Certains articles sont également consacrés à l'aide et à l'action des volontaires, aux médias et aux problèmes à venir issus de Katrina.

D'autre part, dans le cadre de l'hypothèse raciale, Michael Dyson expose dans son livre *Come Hell or High Water. Hurricane Katrina or the Color of Disaster*¹⁷, les conséquences du cyclone comme étant un révélateur des inégalités ethniques qui divisent la ville. Il convient, enfin, de noter la qualité et la grande diversité des analyses proposées par le site

¹³ *The Journal of American History*, « Through the Eyes of Katrina: The Past as Prologue? », n° 3, décembre 2007, p. 681-876.

¹⁴ Ary Kelman, « Boundaries Issues: Clarifying New Orleans's Murky Edges » et Richard Campanella, « An Ethnic Geography of New Orleans », *The Journal of American History*, *ibid.*

¹⁵ Sally Forman, *Eye of the Storm. Inside the City Hall during Katrina*, Bloomington, Indiana, Author House, 2007.

¹⁶ Society for the Psychological Study of Social Issues, *Analyses of Social Issues and Public Policy*, n° 1, 2006, p. 31-32.

¹⁷ Michael Dyson, *Come Hell or High Water. Hurricane Katrina or the Color of Disaster*, New York, Basis Civitas, 2005.

*Understanding Katrina*¹⁸. Celles-ci traitent des questions de vulnérabilité des populations et de la Nouvelle-Orléans, de la politique et de la gestion de la ville, des impulsions et des directions prises par l'administration Bush, de la charité et de l'aide, de la dépendance énergétique au pétrole, de l'environnement ou des questions d'ordre législatif. Afin de fixer des points de repères fiables en matière de chiffres ou de statistiques, cette étude s'est également fondée sur des rapports du Congrès¹⁹ et de l'État de Louisiane²⁰.

Ce mémoire s'est appuyé sur des méthodes d'analyse de sources qu'il convient de préciser. Obtenues à la Bibliothèque de Documentation internationale contemporaine, les données existaient dans un format numérique. La sélection a consisté à considérer tous les articles traitant de

¹⁸ Social Science Research Council, *Understanding Katrina: Perspectives from the Social Sciences*, [consulté le 12 mars 2009, et le 13 février 2010] : <http://understandingkatrina.ssrc.org/>.

¹⁹ U.S. House of Representatives, *A Failure of Initiative, Final Report of the Select Bipartisan Committee to Investigate the Preparation for a Response to Hurricane Katrina*, 2006 : <http://www.gpoaccess.gov/katrinareport/fullreport.pdf> [dernière consultation le 16 avril 2009].

U.S. Congress, House Select Bipartisan Committee to Investigate the Preparation and Response to Hurricane Katrina, *Hurricane Katrina: the Role of Federal Emergency Management Agency*, 109th Congress, 2005, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 2006 : http://katrina.house.gov/hearings/09_27_05/witness_list092705.html, [consulté le 05 novembre 2008, et le 13 février 2010].

U.S. Congress, Senate Committee on Homeland Security and Governmental Affairs, *Hurricane Katrina in New Orleans. A Flooded City, a Chaotic Response. Hearings before the Committee on Homeland Security and Governmental Affairs*, United States Senate, 109th Congress, 1^{re} session, October 20, 2005, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 2006 : <http://hsgac.senate.gov/public/ files/102005Bahamonde.pdf>, [consulté le 5 novembre 2008, et le 13 février 2010] :

²⁰ Terrell Dek, Bilbo Ryan (eds), *A Report on the Impact of Hurricane Katrina and Rita on Louisiana Businesses : 2005Q22006Q2*, Louisiana State University, Division of Economic Development : http://lra.louisiana.gov/assets/docs/searchable/Newsroom/2007/PPRL_report_2_006Q2_FINAL.pdf, [consulté le 27 avril 2009, et le 13 février 2010].

Katrina dans les sources et la période choisies. Cela a représenté une grande quantité d'articles, près de six cents. Pour chacun d'entre eux, un thème représentatif a été attribué, correspondant aux victimes, aux dégâts, aux aspects économiques, à l'aide ou aux crises. Ce classement peut présenter de nombreuses possibilités de critiques quant à la simplification qu'il implique, ou à la part d'arbitraire que supposent les choix de répartition. Cependant, il a permis de réaliser une base de données, et ainsi d'effectuer des analyses comparatives en matière thématique, de temps ou de lieu. De plus, la lisibilité sur les évolutions et les grandes tendances développées dans les sources en fut améliorée. Grâce à cette méthode, se sont révélés les choix éditoriaux et il est devenu possible d'avancer une analyse du traitement fait par la presse. Une fois ce travail réalisé, les articles ont été dépouillés dans le détail pour comprendre les spécificités qu'ils apportaient à ces tendances globales. Une seconde méthode a consisté à réaliser des recherches lexicométriques, assez simples, afin de comparer les sujets traités dans nos sources. À titre d'exemple, ce procédé a été employé particulièrement pour la recherche des responsabilités, après la catastrophe. Il apparaît que le quotidien *Libération* cite 52 fois le nom de « Bush » contre une fois celui de « Brown ». De la même façon, le quotidien le *New York Times* cite 229 fois « Bush » contre 68 fois pour « Brown »²¹. Cette méthode a permis d'effectuer des comparaisons supplémentaires et d'avoir un point de repère fiable afin de présenter une analyse valable.

Comme l'expliquait Harold Lasswell dans *Structures and Function of Communications* en 1948²², les médias ont une triple vocation : « enregistrer les événements significatifs de l'environnement, analyser et

²¹ Il a été vérifié, pour chaque récurrence, la correspondance : « Bush » pour George W. Bush et non George Bush père. Brown fait référence à Michael Brown, le directeur de la FEMA de 2001 à 2005, qui a démissionné pendant la crise politique qui a suivi le passage de Katrina.

²² Daniel Royot, *Les États-Unis, civilisation de la violence ?*, Paris, Armand Colin, 2003.

interpréter l'information, et transmettre les valeurs communes de la société ». C'est cette conception du rôle de la presse que nous avons adopté. C'est pourquoi les sujets développés dans ce mémoire n'ont pas tous exclusivement eu trait à Katrina, mais ont concerné également ceux développés par nos sources. L'idée centrale a été de comprendre comment l'événement et ses conséquences ont été présentés dans la presse et quels discours ont été mis en place pour transmettre l'information.

Afin de réaliser cette étude, nous avons procédé en trois temps. Dans une première partie, nous nous sommes intéressés aux aspects tragiques des discours de la presse, le caractère apocalyptique des destructions, la situation humaine dans la Nouvelle-Orléans pendant la catastrophe, et les répercussions économiques. Dans une seconde partie, nous avons analysé les discours explicatifs développés dans nos sources, à savoir l'aménagement de la ville, les responsabilités politiques et les spécificités de la couverture médiatique de Katrina. Enfin, dans une troisième partie, nous avons étudié l'émotion suscitée par Katrina, les perspectives apportées par cet événement et l'apport du cyclone en matière de gestion des risques.

Quelques résultats

Les discours développés par les périodiques ont très vite pris une tournure explicative. Ils se sont fondés sur des éléments scientifiques, aussi bien à travers des témoignages d'experts qu'à travers des rapports d'origine universitaire ou fédérale. Leur teneur s'est orientée sur des questions d'ordre géographique pour trouver les explications à l'ampleur des inondations de la Nouvelle-Orléans. Mais il a été question, également, des caractéristiques organisationnelles de l'État fédéral. Ces deux aspects – l'aménagement du territoire et l'organisation de la FEMA – ont fait l'objet

de critiques, sévères aux États-Unis au niveau national, et plus superficielles en France et dans le *Times-Picayune*. Une ébauche des caractéristiques nationales et régionales s'est dessinée ; elle se précisa lorsqu'il s'est agi des remises en question politiques.

Il est possible de distinguer plusieurs degrés d'incrimination des différents échelons de l'État. Même si elles sont restées limitées, les critiques formulées par les périodiques américains se sont davantage portées sur les élus locaux. En revanche, lors d'une sorte de chasse aux coupables, la tonalité accusatrice s'est faite plus forte et unanime à l'encontre de l'administration fédérale et des plus hauts représentants de l'État. Cette recherche a permis de révéler des erreurs de gestion des agences fédérales et de mettre en lumière les choix politiques faits sous les mandats de Bush. La presse française et le *New York Times* ont alors effectué une série d'observations et de condamnations contre l'équipe présidentielle – avec des attaques plus ciblées contre le président. Ces critiques se sont principalement focalisées sur ses réactions, ainsi que sur sa politique, intérieure et internationale, avec la guerre en Irak, thème qui semble avoir particulièrement inspiré les quotidiens français. L'ouragan Katrina s'est véritablement inscrit dans l'histoire, et représente désormais un palier dans l'évolution politique et mentale des États-Unis. Toutefois, cette entrée n'a pas concerné exclusivement la crise politique qui a secoué le pays, elle a été aussi déterminante pour le traitement médiatique des catastrophes naturelles relayé par la presse.

Le traitement médiatique de l'ouragan Katrina a été de trois ordres. D'une part, la presse a particulièrement critiqué le président George W. Bush, sur ses déclarations et son attitude vis-à-vis des victimes. Cela a amené les journalistes à s'intéresser à certaines caractéristiques de sa personnalité : aux États-Unis, il a été présenté comme un homme indécis et faible, alors qu'en France, son portrait a été plus sévère, mettant en cause ses aptitudes intellectuelles. Par ailleurs, le travail – très périlleux et intense émotionnellement – des journalistes a pu expliquer en partie l'absence de polémique dans les articles du *Times-Picayune*, la priorité étant d'informer

les concitoyens. La confrontation des reporters-journalistes avec les victimes et leurs conditions de vie – parfois partagées –, a donné lieu à un sentiment de profonde injustice dans les commentaires télévisés, allant jusqu'à la colère. Ainsi, Katrina a marqué une nouvelle étape dans l'histoire des relations entre les médias et le président, inscrivant la catastrophe dans la lignée des moments de l'histoire américaine à l'occasion desquels les médias ont véritablement joué leur rôle de contre-pouvoir, de quatrième pouvoir. Enfin, dernier des trois points, un jeune média – internet – a gagné sa place auprès des médias traditionnels. Le public y a trouvé de l'information sur les dégâts mais également des services nouveaux comme la recherche de proches dont ils étaient sans nouvelle. Avec Katrina, il y eut une demande considérable d'informations spécifiques, d'interactivité, synonyme d'échanges d'opinions, de moyens d'expression démocratisés, libres et gratuits. À travers ces échanges interactifs, le journal *Libération* retrouva tout à fait l'esprit de sa ligne éditoriale, et il traita alors avec intérêt cet événement dans ses colonnes.

Katrina a donc été un véritable événement historique, comme catastrophe naturelle exceptionnelle, aux innombrables conséquences humaines et dont l'impact chiffré est considérable. Dans une perspective historique plus globale, il a marqué une étape en matière de politique intérieure, correspondant à la première remise en cause nationale et générale de l'administration de George W. Bush. Il s'est également inscrit, plus largement, dans l'histoire des États-Unis, celle des évolutions en matière d'orientation du fédéralisme et des tensions raciales et sociales. Enfin, il fera certainement date comme l'un des événements où internet a pris sa place dans les réseaux d'information, et où les médias ont effectivement joué un rôle de quatrième pouvoir.

Construire le concept de représentation politique et penser le régime représentatif dans l'Espagne du « Second libéralisme », 1833-1843

INMACULADA SERNA ALARCÓN

La Révolution libérale espagnole s'étend de 1834 à 1843, dix années au cours desquelles le régime libéral fondé sur le parlementarisme se consolide¹. Lors de la décennie qui suit la mort du dernier roi absolu, Ferdinand VII, en septembre 1833, se succèdent un nombre de luttes politiques et militaires, de mobilisations populaires qui constituent la toile de fond de l'introduction de la modernité politique en Espagne. Notre période d'étude est inaugurée par l'éclatement d'une guerre civile, fruit d'un problème de succession, mais qui en réalité cache une véritable lutte idéologique entre ceux qui, défendant les droits d'Isabel II, plaident pour l'implantation du constitutionnalisme, et ceux qui, fidèles à la cause de don Carlos, se battent pour la conservation d'une monarchie absolue. Nous abordons une décennie révolutionnaire où le principal enjeu est de bâtir un régime libéral tout en mettant fin à la révolution. Il s'agit de consacrer le passage définitif de la monarchie absolue à un régime libéral parlementaire, d'une souveraineté divine à une souveraineté nationale,

¹ Cet article est issu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Annick Lempérière, « La construction du concept et des formes de représentation politique dans l'Espagne du *Second libéralisme* (1833-1843) », soutenu, en 2009, à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

d'une société corporatiste à un ordre social fondé sur l'individu-citoyen. Les épisodes insurrectionnels et les mouvements *junteros*, qui traversent cette période, montrent à quel point la construction de l'État libéral ne repose pas uniquement sur un pacte entre les élites gouvernantes en faveur du changement socio-politique. Il se combine aussi avec l'élan révolutionnaire venu d'en bas, ainsi qu'avec l'interaction entre le peuple revendicateur de droits politiques et la réaction venue des hautes sphères du pouvoir.

À partir de 1834, s'ouvrent en Espagne des discussions et des débats qui font d'elle un extraordinaire laboratoire politique au sein duquel s'expriment les diverses conceptions de l'ordre politico-social à construire. Les élites libérales qui se retrouvent à la tête de l'État aux côtés de la Régente María Cristina, détiennent les brides de la construction de l'édifice étatique fondé sur la liberté et éloigné des deux extrêmes idéologiques, à savoir, d'un côté l'absolutisme, et de l'autre l'utopie insurrectionnelle incarnée par le premier libéralisme de 1812. Le débat politique s'articule autour de l'affirmation du système représentatif, qui définit les paramètres en fonction desquels prennent forme la participation politique des Espagnols. Différents modèles représentatifs sont formulés pour satisfaire ces besoins d'organisation politique. L'enjeu est de concilier deux principes indispensables à la logique représentative : la participation et la gouvernabilité. Nous cherchons ici à comprendre la construction du concept et la mise en place des formes de représentation politique, problèmes qui posent la question de la conception de la société que les libéraux prétendaient représenter, mais aussi renvoient au modèle de société auquel ils aspiraient et qu'ils cherchaient à réaliser.

Créer un régime représentatif

Un régime représentatif, tel qu'il est pensé par les libéraux espagnols des années 1830, renvoie à un mode d'exercice de la souveraineté par des représentants que le peuple souverain élit.

Définir la communauté politique à représenter

Le triomphe des idées doctrinaires dans les années 1830 suppose que la conception de la nation espagnole, inventée et définie en 1812, est obsolète car elle est perçue comme trop éloignée de la réalité sociale. D'importantes critiques contre le *doceañismo*² sont alors exprimées par des libéraux, tel que le journaliste Andrés Borrego, et elles aboutissent à la rupture avec le libéralisme radical de 1812.

« Que s'est-il passé en Espagne ? Nous avons conçu en 1812 un système politique dont l'esprit s'érigait contre l'ancien, mais à aucun moment il ne s'agissait d'une méthode efficace pour représenter les intérêts nationaux qui souhaitaient trouver, dans les réformes, le moyen de se protéger contre les abus du pouvoir »³.

Dans ces années 1830, la priorité est d'achever la révolution et d'éviter tout réveil insurrectionnel susceptible d'empêcher le bon fonctionnement à même de garantir l'ordre dans la liberté. La clôture de la révolution implique pour eux de reprendre à la racine les questions de représentation et de souveraineté en vue de trouver une réponse au problème de concilier le

² Le *doceañismo* ou « premier libéralisme » assoit un modèle de nation fondé sur le sujet politique du *ciudadano-vecino* qui fait de l'individu de nationalité espagnole l'unité de base du corps de la nation.

³ Andrés Borrego, « Criticar al doceañismo », *El Español*, Madrid, 20 mai 1836.

respect de la souveraineté immédiate de la nation avec les réquisits d'une organisation efficace du pouvoir. Andrés Borrego affirme dans ce sens :

« [...] quand les principes en fonction desquels on gouverne ou on prétend gouverner sont féconds et robustes, ils [hommes politiques] opèrent les réformes sans porter préjudices aux États ; au contraire, quand le malaise des nations atteint ses limites et qu'elles manquent d'idées organisatrices, les intérêts et les passions s'agitent et se contredisent, entraînant alors des troubles, des infortunes, des souffrances et des catastrophes »⁴.

Le gouvernement représentatif apparaît pour les libéraux comme le seul mécanisme capable de résoudre la tension entre l'évidence acceptée de la souveraineté de la nation et la crainte d'un despotisme populaire. Le peuple présente alors deux faces contradictoires : d'un côté il menace l'ordre politique, et de l'autre il le fonde. La formule du peuple souverain s'impose plus comme une expression politique que comme une réalité sociale. Le libéral conservateur Donoso Cortés, représentant du courant modéré monarchique-constitutionnel définit ainsi le peuple dans le cadre des cours de Droit Politique qu'il assurait dans le café madrilène *El Ateneo* : « Ils [les libéraux radicaux associés aux révolutionnaires] ont cru que, dans l'état normal des sociétés, le peuple est un être, quand en réalité il est une somme d'êtres ; c'est-à-dire, un nombre »⁵.

Tous les pouvoirs sont censés émaner de ce peuple souverain mais, en même temps, il demeure comme une puissance anonyme réduite à un personnage collectif abstrait, privé de vie propre, mais qui existe comme principe politique. Donoso Cortés ira encore plus loin dans sa négation de l'existence du peuple souverain : « [...] dans l'état normal des sociétés, le peuple n'existe pas, seuls existent les intérêts qui s'imposent et les intérêts

⁴ *Ibid.*

⁵ José Donoso Cortés, « La ley electoral considerada en su relación en el espíritu de nuestras instituciones », *Obras Completas*, Madrid, La Editorial Católica, 1946, p. 135.

qui perdent, les opinions qui luttent et les opinions qui s'effacent, les partis qui sont combattus et les partis qui se réconcilient »⁶.

Nous n'avons donc pas affaire à un peuple, réel et concret, mais à une multitude de rapports de forces qui cachent des luttes d'intérêts. Nous pouvons alors déduire que pour ces juristes et intellectuels espagnols qui commentent les débats sur la législation électorale qui se tiennent aux Cortes, le principe de souveraineté nationale cache une fiction nationale assumée par une fraction du peuple, c'est-à-dire, ceux qui exercent effectivement la souveraineté dans un régime représentatif, autrement dit, les élus.

Le Principe de représentation politique

La notion de représentation articule deux sphères distinctes, d'un côté la société civile et de l'autre l'État. Cette idée du rapport entre la société et la sphère politique faisait entièrement partie de la culture politique des constructeurs du régime représentatif. Ainsi, le président du Conseil en 1835, Martínez de la Rosa, déclare, dans un essai, que la politique est au service de la société et que cette dernière, par le concert et le consentement de ses membres, aboutit à la décision de se donner un gouvernement pour satisfaire l'intérêt général : « Les intérêts réels de la société constituent le centre commun vers lequel doivent converger toutes les combinaisons politiques ; et, si elles y réussissent, alors l'objectif des législateurs serait atteint »⁷.

Mais, comment les libéraux imaginent-ils la société espagnole que les institutions qu'ils conçoivent sont censées gouverner et représenter ?

⁶ *Ibid.*

⁷ Jaime Martínez de la Rosa, *Espíritu del siglo*, t. VIII, Madrid, Imprenta de Tomás Jordán, 1855.

Tous les libéraux, malgré la fracture qui s'opère en leur sein dès 1834, s'accordent sur l'objet de représentation. Aussi bien pour les Modérés que pour les Progressistes⁸, l'enjeu de la construction du nouvel ordre consiste à limiter la représentation politique à certains secteurs de la société par la mise en œuvre d'un système électoral qui exclue ceux qui ne sont pas considérés comme étant aptes à participer à la vie politique. Le processus de modernisation politique repose alors sur les classes propriétaires et les capacités, seule façon, pour les libéraux espagnols, d'embrasser la modernité politique tout en conservant la plus grande stabilité sociale possible. On retrouve donc à la base des motivations en faveur d'un système politique restreint et exclusif, l'opposition entre deux principes, incompatibles dans la pratique pour les libéraux, mais essentiels, à leurs yeux, pour la conception d'un « bon gouvernement » : l'ordre et la liberté. Donoso Cortés expose de la façon suivante ce paradoxe propre au « second libéralisme » espagnol : « Comment peut-on respecter la liberté humaine sans perturber les bases de la société ? Comment peut-on conserver la société sans mutiler l'homme ? »⁹.

Le régime électoral qui s'impose dans les années 1830 est donc le fruit de nombreux débats idéologiques et politiques, qui cachent un projet social visant à remplir le vide séparant l'idéal politique auquel aspirent les élites libérales et la réalité sociale. Il s'agit de recouvrir l'espace entre le devoir être politique et l'être social.

⁸ Modérés et Progressistes constituent les deux forces politiques rivales, présentes aux Cortes, qui résultent de la scission de la grande famille libérale au cours des débats sur la nature du régime représentatif. Les Progressistes défendent un corps électoral plus large et une plus grande représentation des noyaux urbains que les Modérés. Tous les deux forment ce qui a été appelé par l'historiographie le « libéralisme respectable », pour les distinguer des autres groupes politiques (les radicaux qui revendiquent un retour à l'esprit de 1812, et les carlistes qui luttent pour la restauration de l'absolutisme).

⁹ José Donoso Cortés, *Lecciones de Derecho político*, Lección I, Madrid, Centro de Estudios Constitucionales, 1984 [1836].

La participation politique

La participation du peuple dans les affaires publiques constitue l'essence même du régime représentatif, puisque cette question implique la considération de l'accès au droit de vote comme moyen principal pour construire le corps de citoyens. Ces débats autour de la concession de la citoyenneté font partie de ceux qui ont lieu au sein du *Estamento de Procuradores*, autour de la loi électorale en 1835-1836. La capacité politique apparaît alors comme la « faculté d'agir selon la raison ».

La capacité politique : devenir électeur

Les droits politiques sont accordés à une partie circonscrite de la population, ce qui est possible par la distinction que les législateurs ont établie entre les droits politiques et les droits civils. Le progressiste Joaquín Pacheco confirme cette idée dans ses cours de Droit politique : « Nous différencions aujourd'hui, Messieurs, les droits politiques des droits civils, et si nous accordons ceux-ci à tous les citoyens, ce n'est pas le cas des droits politiques, car nous ne pouvons l'accorder qu'à ceux qui en feront un bon exercice »¹⁰.

Tous les Espagnols bénéficiaient des droits civils, mais les droits politiques – dont le *ius suffragii* – ne devaient être accordés qu'à ceux qui étaient intellectuellement capables de participer à la chose publique. La nation souveraine est alors divisée entre la société civile et la société politique. D'après cette logique, le vote était conçu, non comme un droit, mais comme une fonction. Ce « libéralisme respectable » considéra que

¹⁰ Joaquín Pacheco, *Lecciones de Derecho Político Constitucional pronunciadas en el Ateneo de Madrid en 1841 y 1844*, Madrid, Impr. de D. Ignacio Boix, 1845, p. 235.

les deux conditions pour reconnaître la capacité politique étaient la solvabilité matérielle, qui assurait l'indépendance tout en contribuant à la conservation de la société, et une certaine capacité culturelle.

Ce traitement accordé à la figure de l'électeur supposa la séparation entre les « représentés » (tous les Espagnols incorporés dans la volonté nationale incarnée par les Cortes), et les « représentables » (ceux qui ont la capacité politique parce qu'ils participent aux intérêts nationaux). On assiste alors à une dissociation entre la représentation comme principe et le système représentatif comme régime. L'électeur se révèle le représentant des Espagnols qui ne votent pas, tout en exerçant – par le vote – un acte de souveraineté à travers la délégation de son autorité.

L'Espagne libérale refuse le concept de représentation compris comme la représentation de tous et chacun des individus, ce que justifie la mise en place d'un système censitaire. L'individu autonome doté de droits politiques est considéré comme un élément politiquement suspect du fait de la pesanteur d'anciennes conceptions sur la communauté. Cette conception de la « représentation politique » relève de l'imaginaire socio-politique des libéraux, marqué par une crainte des mobilisations citoyennes, une réalité politique qui accompagna, aussi bien à l'échelle nationale que locale, l'instauration de l'État libéral.

La capacité politique : devenir éligible

La définition du bon représentant retenue par les législateurs consiste en la désignation, par le vote, d'une personne qualifiée. Le vote apparaît comme le moyen de désigner une catégorie précise de personne et, par là, sa fonction est limitée à son acceptation étymologique première, c'est-à-dire, la sélection de personnes. Si le sujet de la représentation est

clairement la nation, on ne saurait concevoir une représentation-miroir, ce qui nous permet de nous demander si ce n'est pas plutôt l'idée de représentation qui crée la nation et non l'inverse.

Les critères et les modalités de sélection des représentants sont pensés et fixés par une classe parlementaire espagnole qui s'érige elle-même en introducteur et pédagogue de la modernité politique dans le pays. Cette identité de représentant se fonde sur un double critère de légitimité, d'un côté son indépendance (attestée par la propriété), et de l'autre, l'honnêteté des intérêts qu'ils défendent. Cette tendance doctrinaire de l'intelligentsia libérale espagnole fonde l'essence idéologique du régime représentatif : les « aristocraties légitimes » seront le recours qui permettra à l'élite libérale de construire un programme politique fondé, certes, sur une participation politique, mais privé de toute possibilité d'intervention massive du peuple.

Autour du principe de « capacité politique » (sorte de passeport pour participer aux affaires de gouvernement) se développe une double opération intellectuelle : d'un côté les électeurs, de l'autre les éligibles, ce qui présente le vote comme un mécanisme de délégation plutôt que de participation.

Penser le système électoral

Quel suffrage adopter ?

L'élection, seule source qui légitime le pouvoir politique dans l'univers de la politique moderne, permet de passer d'un souverain collectif et abstrait à une classe dirigeante. Les nombreuses dispositions électorales prises au cours de cette décennie prouvent l'importance de la question du suffrage

pour la société politique. La production législative en matière électorale se caractérise par son intensité – puisque l'on compte deux *Reales Decretos* (en mai 1834 et en mai 1836) –, l'application conjoncturelle de la Constitution de 1812 – le *Real Decreto* d'août 1836 et la loi électorale de 1837. Au-delà des considérations techniques, les trois dimensions constitutives du système électoral recherché sont porteuses d'un contenu idéologique non négligeable. Il s'agit premièrement de choisir entre l'adoption d'un suffrage indirect, attaché à la tradition *doceañista*, ou direct ; entre l'application du principe de « *cuota fija* » (quote part fixe) ou le système de *mayores contribuyentes*, comme moyen de reconnaître les conditions d'accès au corps électoral ; et finalement, entre la division du territoire en circonscriptions uninominales ou plurinominales. En effet, la législation électorale changea constamment, modifiant les effectifs du corps électoral en fonction des différentes situations politiques qui se succèdent au cours de cette décennie, durant laquelle se déroulèrent dix élections, dont trois en 1836. Mais, au-delà de ces changements, qui tiennent à un indéniable souci d'accroître la représentativité du corps électoral, nous repérons des continuités : ce fut l'ère du suffrage censitaire, norme incontestable dont l'application fut suspendue qu'à une seule occasion, lors des élections d'octobre 1836.

L'analyse de la législation électorale, en renouvellement constant, nous amène à nous poser la question suivante : jusqu'à quel point le fondement théorique des systèmes de suffrage proposés (direct ou indirect, par districts ou par province) par les Commissions parlementaires chargées de les concevoir, supposait-il la reconnaissance d'une plus grande représentativité du corps électoral ? Cette question de la représentativité était au cœur même des critiques que des libéraux progressistes formulaient envers le premier système électoral, conçu sous le régime du *Estatuo Real* (1834-1836)¹¹. Ainsi, le journal *El Español* dénonçait, en

¹¹ Système électoral établi par le *Real Decreto* du 20 mai 1834 qui organise les premières élections de notre période : suffrage indirect à deux degrés, corps électoral fixé à 16 000 personnes sur une population totale de 12 millions

1836, que la nature représentative de ce régime n'était qu'une fiction, le considérant comme « un mensonge du gouvernement représentatif dont l'âme est l'intervention du peuple dans l'élection de ceux qui vont le représenter. Le peuple n'est pas représenté aux Cortes du *Estatuto* ». Bien que proche des idées modérées, et donc de la définition d'un corps électoral réduit, Andrés Borrego dira, en 1837, dans son étude sur les systèmes électoraux des années 1830 que « le vice de son origine [du Estamento de Procuradores¹²] porta rapidement préjudice à sa popularité, et lorsqu'il dut lutter contre les exigences démocratiques il n'avait pas la force morale pour les contenir car il ne pouvait pas dire au peuple : "Je suis le résultat de tes comices" »¹³.

Les hommes politiques avaient compris que l'autorité et la légitimité de toute réforme constitutionnelle pouvait être contestée si les Cortes chargées de la réaliser ne jouissaient pas d'une grande représentativité. Mais, l'impossible consensus des législateurs autour d'une formule précise d'organisation du suffrage, ainsi que les attaques émanant de l'opposition au nom d'un système alternatif, sont la preuve que les hommes politiques étaient aussi conscients des faiblesses des projets proposés concernant la garantie d'une représentativité qui pourrait se dire juste. D'où la question de savoir si, malgré certains critères partagés par l'ensemble des législateurs, tels que le caractère censitaire, les lois qui furent conçues n'étaient-elles pas plus en accord avec les intérêts politiques qu'avec des impositions morales. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse selon laquelle les modèles de systèmes électoraux proposés par les députés issus de chacune des deux tendances libérales représentées aux Cortes, participaient surtout de stratégies politiques. Celles-ci visaient à assurer

d'Espagnols, ce qui signifie que seulement 0,15% de la population a le droit de vote au premier degré.

¹² Chambre basse.

¹³ Andrés Borrego, *Manual electoral para el uso de los electores de la opinión monárquico-constitucional*, Madrid, Imprenta Compañía Topográfica, 1837, p. 10.

une victoire électorale et, par conséquent, à conquérir le pouvoir, l'intention n'étant donc pas d'assurer une juste représentation politique du corps social. Ainsi, les deux tendances politiques participant à ce débat, accordent une grande importance à la question de la division territoriale de l'espace car elles savaient que leurs possibilités de gagner les élections dépendaient, en partie, du modèle adopté, ainsi que du type précis de rapports candidats-électeurs, gouvernement central et oligarchies locales qui en découlaient.

La pratique électorale

La question de l'authenticité des consultations électorales a fortement conditionné l'historiographie espagnole, qui a mis en avant l'incidence de la fraude et de la corruption dans la détermination des résultats électoraux. Pendant longtemps, les élections ont été considérées comme une farce visant uniquement à légitimer le pouvoir politique en place et, puisqu'elles n'étaient pas le produit de l'expression d'un électorat libre, elles ont été jugées par l'historiographie comme n'étant pas un objet digne d'être étudié. Les résultats électoraux nous montrent que les élections avaient pour objectif premier de fournir une majorité parlementaire au gouvernement nommé par la Reine, et non pas, comme l'indique une conception idéale du régime représentatif, de permettre la libre expression de la volonté nationale sur l'orientation du pouvoir législatif, et par extension, sur celle du gouvernement. Ce fut le cas, par exemple, des élections de février 1836, convoquées à la suite de la dissolution des Cortes à l'initiative du cabinet « exalté »¹⁴ de Juan Álvarez Mendizábal contre qui la majorité modérée vota une motion de censure. Le chef de l'exécutif instrumentalisa ces

¹⁴ Le groupe des progressistes ne constitue pas, comme celui des Modérés, un parti politique avec une idéologie et un programme homogène et unique. Au contraire, à l'intérieur de ce groupe politique nous trouvons plusieurs tendances, dont les exaltés qui sont très proches du *doceañismo*.

élections pour permettre un « assaut exalté » de la chambre basse et obtenir ainsi une majorité écrasante.

Les résultats traduisent l'élimination institutionnelle des modérés : des 71 députés qui votèrent la motion de censure contre le ministère, seulement un fut réélu. Le seul Mendizábal fut élu dans sept provinces, ce qui suscita des réactions d'indignation comme celle du publiciste Mariano José de Larra qui dénonça l'impossibilité de parler alors d'un « système représentatif », mais plutôt d'un « homme représentatif »¹⁵. Seules les élections nées de révolutions politiques progressistes de février et octobre 1836, et celles de septembre 1837, échappent à cette constante en permettant une alternance politique. En effet, les trois épisodes révolutionnaires de 1836, 1840 et 1843, suivis de la célébration des élections, prouvent que les acteurs de la révolution remportent la victoire et, dans ce sens, les comices apparaissent comme le moyen de légitimer un pouvoir politique conquis par des voies extra-constitutionnelles.

Nous nous sommes intéressés au phénomène électoral en soi, tel qu'il fut, en tenant compte de tous les acteurs et forces politiques impliquées, sans tomber dans la simplification d'attribuer à un phénomène si complexe, comme le pouvoir politique, la détermination d'une seule et unique action hégémonique, que ce soit la Couronne, un électorat conscient et libre, ou une classe socio-économique dominante – capable de transférer son pouvoir économique et sociale à la sphère politique. Ainsi, l'intervention électorale du gouvernement, les abus des notables locaux et provinciaux ou les restrictions imposées à la presse et aux partis de l'opposition, ne permettent pas de sous-estimer l'étude des élections en elles-mêmes, car les phénomènes de mobilisation politique et sociale auxquels elles donnent lieu leur accordent un intérêt majeur.

¹⁵ M.-J. Larra, *Obras Completas*, Madrid, Impr. Yenes, 1843, t. II, p. 191.

Ainsi, nous avons abordé la question de la manipulation des élections en nous demandant quel était le sens donné au phénomène d'« influence politique » par les prétendants au pouvoir et par le peuple représenté, afin de savoir à quel point ces pratiques frauduleuses ont pu affecter ou pas la légitimité des représentants. Ce n'est qu'en nous plongeant dans la culture politique des acteurs que nous pouvons y répondre. Dans le cadre des réactions d'indignation lors des résultats des élections de février 1836 – que nous avons mentionnées antérieurement –, *La Revista Española* reconnaît, dans un article du 18 mars 1836, l'intervention de l'exécutif dans la procédure électorale, mais elle déploie toute une argumentation pour la justifier :

« Nier que le gouvernement a utilisé son influence pour obtenir des *procrardores* favorables à leurs intérêts n'est pas possible. Ce faisant, le gouvernement a exercé un droit et un devoir ; c'est un droit car on ne peut pas l'obliger à se montrer indifférent alors que tous les autres individus de l'État plaident les candidatures de leurs amis ; c'est un devoir car il est convaincu que sa politique est celle qui convient le plus au service du bien commun de l'État et donc, il doit plaider pour elle en utilisant tous les moyens qui sont à sa portée ».

Le peuple est conçu comme souverain, mais il est aussi perçu comme dangereux et ignorant. Les élites dirigeantes le considère comme un électorat faible qui manque d'indépendance et de critères pour agir politiquement. De leur point de vue, le peuple nécessite d'être instruit et, en attendant la réalisation de cet idéal de société où tous les individus seraient propriétaires et cultivés, le peuple doit être encadré et dirigé par une instance supérieure, celle des élites éclairées qui connaissent les moyens de réaliser l'intérêt général.

Notre intérêt pour l'étude du système électoral repose essentiellement sur sa propriété à établir des rapports particuliers entre la sphère du politique et la société civile, des rapports qui sont révélateurs de l'image que l'élite

dirigeante, auteur de ces lois, avait de sa propre société. En effet, la réflexion des professionnels de la politique sur la définition de la représentation politique indique que celle-ci devait se dessiner parallèlement à la communauté politique imaginée et, dans ce sens, le droit de vote et la question de son élargissement constituent l'élément principal de la construction de la citoyenneté et de la nation légale.

Toutefois, nous ne nous trouvons pas face à un seul et unique projet politique, mais à deux, chacun étant exprimé par une force politique donnée : le modèle modéré propose, en faveur des nouvelles élites sociales, une sphère publique où les droits politiques sont extrêmement restreints, alors que le modèle progressiste prévoit un horizon inclusif, par la défense de l'établissement d'une frontière censitaire flexible vouée à l'élargissement progressif du corps électoral. Les libéraux, conscients des paradoxes de la mise en pratique de leurs discours, justifient l'exclusion des Espagnols de la vie politique, en dissociant la représentation politique comme principe et comme régime. L'élitisme de ceux qui se considèrent comme les représentants naturels de la communauté justifie la dissociation entre la théorie représentative et une pratique plutôt censitaire et clientéliste. En attendant que la société espagnole arrive à un stade de développement économique et culturel souhaitable – qui permettrait son intégration dans la communauté politique –, ce sont donc quelques propriétaires jouissant du droit de vote, qui représentent l'ensemble des Espagnols.

Les Roms dans la République de Croatie, 1991-2009

JUDITH FINELLE

Les Roms sont souvent présentés comme les oubliés de la transition démocratique des pays ex-communistes¹. Libérant les élans nationalistes et réveillant un anti-tsiganisme – qui, loin d'être absent des pays communistes, était néanmoins contenu jusque-là par l'autorité de l'État –, la chute du mur de Berlin a permis la politisation de leaders romani, dont les revendications ont été relayées par l'Union européenne². La transition post-communiste apparaît dans toute son ambiguïté : elle n'a pas apporté aux Roms de changement fondamental dans leur niveau de vie mais, en revanche, elle leur a offert l'opportunité d'une expression politique³.

Contrairement à la majorité des pays d'Europe centrale et orientale, la Croatie a vécu sa transition post-communiste en temps de guerre. Les combats sur son sol, ainsi que la présidence nationaliste et autoritaire de Franjo Tuđman, étaient peu propices au développement démocratique et isolèrent la Croatie sur le plan international. Repliée sur son objectif d'établir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, ce n'est qu'après

¹ Cet article est issu du mémoire « Les Roms dans la République de Croatie (1991-2009) », réalisé dans le cadre du Master d'histoire contemporaine des relations internationales et des mondes étrangers, sous la direction d'Antoine Marès, et soutenu en octobre 2009, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Henriette Asséo, « Les *Gypsy Studies* et le droit européen des minorités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 51-4bis, 2004-2005, p. 71-86.

³ Jean-Pierre Liégeois aborde ce passage au politique dans son ouvrage *Mutation tsigane : la révolution bohémienne*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1976.

la mort de Tuđman, en décembre 1999, et la victoire de l'opposition aux élections, que la Croatie réorienta sa politique intérieure et extérieure pour satisfaire ses rêves d'intégration européenne. Dans la volonté de rompre avec son passé yougoslave et communiste, la Croatie resta partagée entre une tendance nationaliste exclusive – qui l'isola un temps sur la scène internationale, avec des conséquences dramatiques pour les Roms – et l'aspiration à une reconnaissance et une intégration européenne – qui impliquait, notamment, un respect des droits des minorités. Il était intéressant de lier la question du statut des Roms à la construction nationale du nouvel État indépendant, l'attitude à l'égard de la minorité romani étant révélatrice de la conception particulière de l'identité croate, et de la capacité de la Croatie à accepter et gérer la diversité.

Dans un contexte où la situation des minorités nationales en Europe centrale et orientale dépassait le seul cadre intérieur, les textes législatifs des institutions internationales et les rapports de divers organismes, qui leur sont rattachés, ont constitué, pour moi, une première base de recherche. Des documents émanant d'observateurs extérieurs (ONG), au regard plus critique et engagé, ont été une autre source d'informations. Pour esquisser la vision croate de sa minorité rom, l'étude de la Constitution nationale et des lois relatives aux droits des minorités, à l'accès à la citoyenneté, permit d'évaluer son degré de reconnaissance dans l'ensemble étatique ainsi que son statut, et confronter le droit « sur le papier » aux réalisations concrètes. Enfin, un séjour à Zagreb, de mars à juin 2009, m'a permis de rencontrer différents acteurs de la scène romani croate, en particulier des représentants d'associations roms, et d'étudier des revues d'organisations roms. L'ensemble de ces sources m'a donné la possibilité de croiser les regards sur ce sujet.

Les Roms face à l'indépendance croate (1991-2000)

Diversité et identités multiples de la minorité romani

L'estimation des populations roms est une question délicate, intéressante et caractéristique de leur statut – les données des recensements étant généralement en deçà de la réalité numérique. Pour divers motifs, allant de l'intégration d'une peur liée aux discriminations et crimes dont ont été victimes les Roms au cours des siècles passés, à des motivations individuelles de « plus-value sociale », les Roms ont pu opter, lors des recensements, pour une déclaration d'appartenance à un autre groupe national ou ethnique. Du fait de ces stratégies d'affiliation, le chiffre du recensement de 1991 (6 695 personnes) n'est pas du tout représentatif du nombre réel de Roms en Croatie puisque, selon l'estimation du Conseil de l'Europe, on peut envisager plus vraisemblablement leur nombre à 30 000 ou 40 000.

Comme tout travail portant sur l'identité d'un groupe, parler des Roms n'est pas chose aisée. Sur quoi repose la spécificité rom ? Dès lors que l'on tente de dresser un tableau de la population identifiée comme rom en Croatie, différentes lignes de fracture émergent, qu'elles soient religieuses, linguistiques, liées à l'origine géographique, au mode de vie ou à l'ancienneté de la présence sur le territoire croate.

L'endonyme « Rom », porteur d'une revendication nationale, a remplacé le terme de Tsigane, en Yougoslavie, sous l'impulsion de Tito. Pourtant, certains groupes se reconnaissaient sous le vocable de Tsiganes mais non sous celui de Roms. C'était notamment le cas des Bajaš, groupe le plus important numériquement : regroupés et perçus comme Roms par l'extérieur, ils ont développé une forte conscience d'altérité qui s'est exprimée de plus en plus ouvertement. Les chercheurs restent cependant divisés sur leur véritable origine. Certains défendent une origine rom des Bajaš. Installés dans les provinces de Valachie et Moldavie, ils auraient

perdu l'usage de leur langue maternelle, le romani, au cours de l'esclavage. D'autres se rallient à la version d'une origine « roumaine »⁴ de ce groupe, mais tous s'accordent néanmoins sur une forte conscience d'altérité. Les Bajaš parlent la *ljimba d'bjaš*, une langue dérivée du roumain, et non la *romani chib* (la langue romani). Ils sont en majorité catholiques (une minorité est orthodoxe) et se trouvent dans les régions du Međimurje, de Podravina et Baranja, ainsi qu'à Sisak et à Zagreb. Dans le Međimurje, ils vivent dans des villages séparés des habitations de la population majoritaire, et figurent parmi les plus marginalisés socialement.

Hormis les Bajaš, on peut distinguer les Roms Lovara, qui habitent notamment à Bjelovar et ses environs, et les Roms Kalderash. Avec les Bajaš, ils figurent parmi les Roms arrivés les plus précocement en Croatie. On peut ensuite citer les Roms Xoraxane, Gurbet ou Arlija – musulmans de Macédoine, Bosnie-Herzégovine et Kosovo – arrivés dans les années 1970 et 1980. Ils habitent généralement en milieu urbain dans des quartiers mixtes et, d'un niveau social plus élevé, ils ne correspondent pas aux stéréotypes de marginalisation sociale qui peuvent être associés habituellement aux Roms.

Occultés dans la guerre

La population romani de Croatie a été doublement touchée par la proclamation d'indépendance et le conflit qui s'ensuivit : en tant que citoyens croates et membres d'une minorité présente sur l'ensemble du territoire yougoslave. Présents dans toutes les ex-Républiques yougoslaves, les Roms le sont également, de gré ou de force, dans tous les camps. Comme tous les citoyens en âge de combattre, ils furent

⁴ Marcel Courthiade, *Les Roms dans le contexte des peuples européens sans territoire compact*, Rapport rédigé pour le Conseil de l'Europe dans le cadre du séminaire « Roms et groupes analogues », Strasbourg, 3 septembre et 1^{er} octobre 2003, 23 pages.

incorporés aux armées régulières fédérale (serbe) et croate. Si des cas d'engagements volontaires au sein des forces croates ont été recensés, des témoignages font également état de chantage et d'enrôlement forcé. L'utilisation de forces roms dans les combats est ambiguë, face à l'entreprise d'homogénéisation ethnique des territoires conquis.

Les Roms sont en fait restés majoritairement neutres durant le conflit, une neutralité parfois perçue comme un signe de convergence avec l'ennemi. Recenser les exactions dont ont été victimes les Roms à cette période est difficile. Des massacres sont attestés à Vukovar et à Torjanci ; des quartiers et des maisons roms furent pris pour cible dans différentes régions touchées par les affrontements. À la suite de la réintégration de la Slavonie-orientale à la Croatie, en 1998, et au retour des déplacés croates, plusieurs villes furent le théâtre de violents incidents anti-roms.

Les conflits de Bosnie et du Kosovo ont touché indirectement la Croatie, à cause de l'afflux de réfugiés en provenance des zones d'affrontements. Pour beaucoup, la Croatie ne devait être qu'une étape avant de rejoindre l'Europe occidentale. Mais sans documents d'identité valides leur permettant un départ vers l'étranger, des familles sont restées en Croatie. D'ailleurs, aujourd'hui certains Roms n'ont toujours pas de papiers d'identité valables, et ils ne peuvent retourner dans leurs régions d'origine. D'autres se sont finalement installés et ont fondé des familles. Ainsi, cet afflux de réfugiés en provenance de Bosnie et du Kosovo a modifié la composition de la population rom croate.

Occultés dans la construction nationale

Pour les Roms de Croatie, la période 1991-2000 se caractérise par une invisibilité, à la fois au niveau national et international. Ils ont été occultés dans la guerre – les souffrances sont serbes, croates ou bosniaques. Occultés, ils l'ont été aussi dans la construction nationale, puisqu'ils n'ont pas été mentionnés dans la nouvelle Constitution (adoptée en

décembre 1990), au point que les difficultés rencontrées par certains dans l'acquisition de la citoyenneté ont entraîné une ségrégation politique et sociale, à cause de l'absence de droits⁵.

Les personnes qui possédaient la citoyenneté de la République de Croatie de l'ex-Fédération yougoslave, avant l'entrée en vigueur de la loi, acquièrent de plein droit la citoyenneté croate. Or, la possession de la citoyenneté républicaine avait peu d'importance en Yougoslavie, et de nombreux Roms n'en ont jamais fait la demande.

Ils purent alors tenter d'obtenir la citoyenneté croate en entreprenant une demande de naturalisation. La nouvelle législation régissant la naturalisation faisait la part belle au droit du sang, dans un contexte d'affrontements nationalistes. Pour ceux appartenant au « *peuple croate* »⁶ (même s'ils habitaient à l'étranger), il suffisait d'une simple déclaration écrite dans laquelle ils affirmaient se considérer eux-mêmes comme citoyens croates. Les autres (les individus des autres Républiques yougoslaves, les personnes sans citoyenneté républicaine et les résidents permanents de la Croatie au temps de la proclamation d'indépendance), devaient suivre un processus de naturalisation complexe, et remplir des conditions plus strictes pour obtenir la citoyenneté croate, même s'ils étaient nés ou avaient résidé légalement sur le territoire croate comme citoyen de l'ex-Fédération yougoslave. L'*ethnicité* croate fut ainsi favorisée au détriment de la composante multiculturelle de l'ex-Yougoslavie, une manière pour la Croatie de se couper de son passé fédéral et d'affirmer une conception ethnique de la nation.

⁵ Le rapport de terrain de 1998 de S. Danova et R. Russinov pour le Centre européen pour les Droits des Roms est le premier rapport recensé à cerner cet enjeu. Cf. Savelina Danova, Rumyan Russinov, « The ERRC in Croatia », *Roma Rights*, Budapest, ERRC, été 1998, p. 49-57.

⁶ *Zakon o hrvatskom državljanstvu [Loi sur la citoyenneté croate]*, adoptée le 26 juin 1991, publiée au *Journal officiel*, n° 53, 1991.

Ces nouvelles dispositions législatives étaient discriminatoires et laissaient à l'arbitraire des autorités croates le soin de juger les différents cas. Les sources consultées font état d'abus et de discriminations dans l'application de la loi de 1991. Les policiers croates pouvaient s'appuyer sur deux dispositions pour refuser d'accorder la citoyenneté croate : la maîtrise de la langue croate, de l'alphabet latin, un « attachement au système et aux coutumes croates de la République », et l'acceptation de la culture croate. Le niveau scolaire des populations romani, la subjectivité des conditions d'obtention, ajoutés à l'hostilité des forces de police (parfois ouvertement affichée au travers de propos racistes) aboutirent à de nombreux cas de refus.

Ainsi, les Roms n'ayant pas reçu une réponse positive à leur demande de naturalisation, ou n'ayant pas fait la démarche pour l'obtenir, pouvaient avoir différents statuts : celui d'étranger – avec un permis de résidence temporaire ou permanent ou d'apatrides –, ou celui de citoyen d'un État qui n'existait plus, la Yougoslavie. Comme ils vivaient en Croatie sans aucun document délivré par l'État croate, ils étaient donc privés des droits fondamentaux. L'absurdité de la situation fut illustrée par les dizaines de combattants roms qui, n'ayant pu accéder à la citoyenneté croate, ne purent obtenir le statut de *branitelj* et percevoir ainsi la pension d'ancien combattant qui leur revenait de droit.

Les Roms en Croatie : intégration européenne et transition démocratique (2000-2009)

Évolution du droit

Les réformes vers une authentique démocratisation ne commencèrent véritablement qu'avec l'accession de Stjepan Mesić à la présidence, en février 2000. Le pays dut s'adapter à la fois aux exigences de l'intégration

européenne, qui faisait du respect des droits des minorités une condition d'admission, mais aussi à la médiatisation croissante de la « question rom » dans les pays d'Europe centrale et orientale, favorisant la mise en place de programmes et d'activités qui leur étaient spécifiquement adressés.

Les politiques nationales envers les populations minoritaires étaient dorénavant déterminées par des normes – européennes ou internationales en la matière. L'Union européenne, notamment, donna un cadre solide à la protection des droits des minorités. Prônant l'émergence de droits collectifs et une politique de discrimination positive, elle favorisa un modèle d'État « ethnique » et put, de façon contradictoire, entraîner une stigmatisation des minorités et favoriser une communautarisation des sociétés. Par ailleurs, l'absence de mécanismes contraignants garantissant l'application des accords signés, fit dépendre leur mise en place de la bonne volonté politique nationale.

L'objectif d'une intégration européenne poussa la Croatie à adapter sa législation aux exigences européennes, et de nouvelles dispositions législatives relatives aux droits des minorités furent adoptées. Ces dispositions suivirent un modèle d'autonomie culturelle et instaurèrent de nouvelles instances de représentation politique des minorités au niveau local, régional et national. La formation de ces nouvelles instances de représentation laissa espérer la possibilité d'influer sur le processus décisionnel. Cependant, la prise en compte d'un partenariat avec ces instances en tant que conseils consultatifs, restait assujettie au bon vouloir des autorités locales.

La Croatie adopta également deux programmes spécifiquement adressés aux Roms : le Programme national pour les Roms en 2003 et le Plan d'action de la Décennie pour l'inclusion des Roms en 2005. De 2000 à 2009, les progrès du droit et de l'attention accordée aux problèmes de la

minorité romani furent notables et salués dans les rapports des institutions internationales.

Permanence des manifestations anti-tsiganes et des discriminations

Pourtant, malgré ces progrès en matière de droit, un grand fossé séparait les déclarations de bonne volonté, les mots fixés sur le papier, et la réalité sur le terrain. La Croatie restait tendue entre forces d'ouverture et courants réactionnaires et nationalistes. Dans la société croate, la position des Roms (ainsi que celles d'autres minorités, les Serbes et les Bosniaques notamment) restait entravée par les séquelles de la guerre et de la politique discriminatoire des années 1990.

Les rapports des ONG et des institutions internationales exprimèrent régulièrement leurs inquiétudes face aux attaques racistes contre les Roms – commises par des bandes de *skinheads* –, et leur discrimination dans les domaines de l'emploi, l'accès à la sécurité sociale et les droits à la citoyenneté. Cet anti-romisme était issu d'une combinaison de facteurs, relevant à la fois des préjugés traditionnels attachés aux Tsiganes (sales, voleurs, menteurs), mais aussi d'une animosité générale contre le moindre signe d'altérité.

Parmi ces cas de discrimination, la ségrégation d'enfants *bajaš* (mis dans des classes séparées) dans certaines écoles du Međimurje fut particulièrement médiatisée, grâce à l'intervention de l'Ombudsman en 2000, au point qu'une plainte à la Cour européenne des droits de l'homme fut déposée. Dans un premier temps, le ministère croate de l'Éducation présenta ces cas comme justifiés pédagogiquement. Puis il décida finalement de supprimer ce système de classes séparées, en septembre 2002. Mais face à la protestation de parents d'enfants non-*bajaš*, le ministère céda et approuva à nouveau le système. Le gouvernement du Premier ministre, Ivica Račan, officiellement opposé à

toute ségrégation sur la base de la race ou de la nationalité, soutint les requêtes des Croates contre les Bajaš dans le Međimurje.

De 2000 à aujourd'hui, le changement tient surtout à la visibilité internationale que la minorité rom a acquise. Les modifications existent cependant à plusieurs niveaux : sur les plans législatif, institutionnel et stratégique, même si la mise en œuvre de ces réformes est lente et suscite des déceptions.

Mobilisation de la minorité romanie

Multiplication et diversité des organisations roms

Le changement de régime a également apporté de nouvelles possibilités d'expressions à la minorité romani, notamment une mobilisation politique et associative.

Si les organisations roms de la période yougoslave relevaient surtout d'un caractère culturel, la décennie 1990 témoigna d'une diversification des associations se revendiquant comme rom. Avec le passage au multipartisme, quelques formations politiques roms se constituèrent. L'expression des nationalismes favorisa une communautarisation de la vie politique, de même que la promotion des droits collectifs des minorités a pu être facteur de cette mobilisation sur une base ethnique. Les ONG et associations roms ont eu cependant, de façon générale, plus d'influence et de pouvoir que ces formations politiques. Elles présentèrent une gamme de profils variés, menant des activités culturelles et artistiques de promotion de la culture rom, des activités éducatives, d'assistance dans les procédures administratives et juridiques, ou de protection et de promotion des droits de l'homme.

Les Roms de Croatie sont aujourd'hui davantage en mesure d'influencer le processus politique aux niveaux communal et national. Cependant, les divisions et l'éclatement de la minorité romani en de multiples organisations affaiblissent sa position. Entre ces nombreuses associations règnent des rivalités importantes, par exemple sur la perception des financements ou encore la reconnaissance comme partenaire, par les instances gouvernementales. Et si elles s'opposent « normalement » sur les projets prioritaires et la politique à suivre, leurs accusations prennent parfois un ton plus grave, allant de la suspicion de détournement de fonds à l'attaque personnelle (rumeurs sur les origines d'un représentant d'association, dénigrement de son niveau scolaire, accusations de pédophilie ou d'avoir un casier judiciaire, de népotisme, etc.). Mais ces rivalités cachent, en réalité, des divisions plus profondes.

Stratégies identitaires

La promotion des droits collectifs des minorités, la médiatisation croissante de la « question rom » et la multiplication des programmes et des aides financières, ont pu avoir des conséquences paradoxales sur la mobilisation des populations issues des groupes minoritaires et sur les stratégies d'identification. C'est pourquoi les stratégies identitaires adoptées par les Bajaš sont intéressantes à étudier.

À l'intérieur de leur communauté, les Bajaš se distinguaient des Roms, en les désignant sous le terme de *Lakatar*. En revanche, le discours officiel et public des leaders bajaš alterne entre la revendication d'une romanité et l'affirmation d'une spécificité bajaš au sein du groupe rom ; aucun n'exprime officiellement une volonté de « séparatisme » par rapport au groupe rom.

La rivalité des deux groupes, bajaš et rom, s'est faite de plus en plus apparente au cours des décennies 1990 et 2000. Le premier point d'achoppement reste la question de l'enseignement de la langue romani, –

souhaité et revendiqué par les Roms parlant le romani –, mais plus ou moins ouvertement refusé par les Bajaš qui ne veulent pas apprendre une langue qui n'est pas la leur. Le second point de tensions porte sur la représentation – les Bajaš étant hostiles à être représentés par des « *locuteurs du romani chib* ». Ces différences de vues ont engendré des tensions entre Roms et Bajaš, aux réactions parfois proches de la condescendance, voire du racisme de la part des deux groupes.

Pour les Roms, la reconnaissance d'une altérité bajaš est un enjeu important car les Bajaš représentent sans doute plus de la moitié de la population identifiée comme « Rom » en Croatie. De la part des Bajaš, les stratégies d'identification comme Rom ou Bajaš (ou du fait que les « *vraiment Roms* » présentent les Bajaš comme des Roms, ou les placent dans une altérité définitive) varient selon les contextes, les situations et les interlocuteurs. Ainsi, certains Roms travaillant avec des Bajaš, clament haut et fort que les Bajaš sont des Roms et réfutent tout sous-entendu contraire. Les présidents d'associations roms restent ainsi écartelés entre le discours officiel et politiquement correct (l'inclusion des Bajaš dans la communauté romani) et une attitude qui rejette les Bajaš dans l'altérité. Ponctuellement, quelques voix dissonantes s'élèvent et revendiquent une distinction des Roms et des Bajaš.

Ces divisions contribuent à l'affaiblissement des organisations romani et de leurs moyens d'action, et confortent le gouvernement dans une position qui, du fait de leur mésentente, pourrait donner aux Roms une place secondaire dans la politique menée à leur égard, et réduire ainsi la portée de leurs arguments.

Discours et relations avec les autres acteurs

L'attitude face au gouvernement et aux autres acteurs de la politique, et les discours des représentants romani semblent partagés entre la séduction politique – nécessaire pour obtenir des financements et être pris

en compte dans le processus décisionnel –, la critique des politiques gouvernementales, et la dénonciation des discriminations – des beaux discours et des promesses non tenues. Durant les années 1990, notamment, les leaders roms ont pu développer des propos plutôt complaisants, en n'évoquant ni les problèmes rencontrés dans l'accès à la citoyenneté, ni les violences nationalistes dont furent victimes les Roms. Mais la décennie 2000 est devenue plus critique, et après les espoirs suscités par l'adoption d'une nouvelle législation et de programmes spécifiques, l'heure est aujourd'hui à la désillusion.

Les représentants roms attribuent parfois l'échec de la prise de pouvoir et de la structuration des organisations roms aux grandes ONG, les accusant d'exploiter leur position pour renforcer leur capital social et culturel. La question de l'instrumentalisation des personnes dont les droits sont violés, a été notamment posée par des organisations romani lors du procès sur les classes séparées du Međimurje. Si la majorité de ces organisations a, en principe, soutenu la procédure, elle a reproché aux deux ONG qui supportaient la démarche des parents et enfants *bajaš*, leur monopole sur la défense des droits des Roms, regrettant de ne pas être à l'initiative du mouvement.

Différents niveaux ont été distingués dans l'approche de la situation des Roms de Croatie : international, national, régional et local. Au niveau international, il est indéniable que les acteurs transnationaux ont contribué à la visibilité des questions relatives aux Roms en Croatie. Au niveau national, il semble qu'une contradiction fondamentale n'ait pas été surmontée : les programmes et les mesures ont été mis en place, en partie à l'instigation des acteurs internationaux. Pourtant, leur mise en œuvre dans le contexte croate, où le nombre de Roms est relativement faible, où la société est habitée par un sentiment anti-rom et par un nationalisme

exclusif, pourrait aboutir à un accroissement des tensions si, dans le même temps, on ne sensibilise pas la population majoritaire. Aux niveaux régional et local, sont apparues des alliances et des configurations diverses qu'il serait nécessaire d'approfondir.

Poursuivant ses rêves d'Union européenne, la Croatie en applique, en bonne élève, les exigences demandées, mais sans réfléchir au problème de façon approfondie. Si le sujet des Roms en Croatie est abordé sous l'angle d'une exclusion économique et sociale, il écarte la question des perceptions et du rôle des stéréotypes, dans une société peu encline à l'acceptation des éléments qui n'entrent pas dans sa définition exclusive de l'identité croate.

À l'Orient de tout : orientalisme et nationalisme dans l'Ukraine du XIX^e siècle

ÉTIENNE FORESTIER-PEYRAT

En janvier 1846, deux ans avant le Printemps des peuples d'Europe centrale¹, le premier mouvement du nationalisme ukrainien moderne se forme². Il s'agit d'une association, semi-clandestine, nommée Confrérie des Saints Cyrille et Méthode. Dirigée par un poète, Taras Chevtchenko, et un historien, Mykhailo Kostomarov, elle comprend de jeunes intellectuels qui ébauchent une vision romantique de la nation ukrainienne. Si cette genèse du nationalisme ukrainien n'a pas les répercussions concrètes que lui ont prêtées ses hagiographes, elle exprime les deux thèmes qui dominent le nationalisme ukrainien au XIX^e siècle.

Le premier de ces thèmes est celui de la frontière. Partant d'un constat historique, qui veut que l'Ukraine ait toujours été la frontière d'un empire ou d'un autre³, les premiers nationalistes cherchent à conférer un sens positif

¹ Cet article est issu d'un travail de mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 1, sous la direction de Sabine Dullin, « *Ultimae Sedes...* La notion d'Orient dans la formation du nationalisme ukrainien (1846-1930) », soutenu en 2009 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'auteur est actuellement Maître-assistant à l'université de Galatasaray (Istanbul).

² Pour le cadre historique générale, cf. William E.D. Allen, *The Ukraine: A History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1941 ; Frank Golczewski (dir.), *Geschichte der Ukraine*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1993.

³ Au XII^e siècle, le terme *Ukraina* – littéralement, « à la marge » en vieux-russe – apparaît pour qualifier les provinces occidentales de la principauté de Kiev. Au

à cette notion de frontière. Le fait d'être une frontière devient l'élément central de l'identité nationale ukrainienne grâce à trois renversements⁴. *Premièrement*, la notion de frontière s'affranchit de la référence à une entité supérieure dont elle serait, justement, la frontière, pour devenir un en-soi, synthèse de toutes les frontières que l'Ukraine a été dans l'histoire. *Deuxièmement*, la frontière devient nationale et ethnique plutôt que politique. La frontière n'est plus conçue alors comme la ligne séparant deux pouvoirs politiques, mais comme la zone où se décentent des langues, des peuples, des cultures. *Troisièmement*, la frontière s'intellectualise. Il ne faut pas entendre par là qu'elle perd de sa réalité – au contraire –, mais qu'elle départage des ensembles de plus en plus retravaillés par la pensée. La frontière ne fait pas que séparer des ensembles différents, mais aussi égaux en nature – comme deux nations ou deux pays. Rupture radicale, elle met en contact des segments incommensurables. À la frontière de la nation ukrainienne – pensée comme concrète – ne commencent pas d'autres nations, mais de grandes entités fantasmatiques, l'Orient et l'Asie⁵.

Le second de ces thèmes, plus fondamental encore, est celui de l'Orient. Confrontés à des difficultés pour définir une identité culturelle, linguistique et religieuse ukrainienne, les intellectuels de la Confrérie élaborent une définition de l'Ukraine par la négative, car ce que l'Ukraine combat compte autant que ce qu'elle est positivement. Les multiples rapports historiques de l'Ukraine avec l'Orient sont alors invoqués : Byzantins, Khazars, Turcs, Tatars, Ottomans, Mongols, etc. Parce qu'il s'articule autour du concept d'Orient⁶, le discours nationaliste ukrainien du xix^e siècle relève de

xvi^e siècle, les Polonais parlent des *kresy*, « confins », pour désigner les franges orientales de la *Rzeczpospolita* polono-lituanienne.

⁴ Esquissés dans Mykhaïlo Kostomarov, *Avtobiografia*, Moscou, Zadruga, 1922 (1^{re} éd. 1890), p. 474-480.

⁵ Sur l'importance de la thématique frontalière, cf. George G. Grabowicz « Ukrainian Studies, Framing the Contexts », *Slavic Review*, vol. 54, n° 3, p. 678-679.

⁶ Pour reprendre le second sens de l'orientalisme défini par Edward Said. Cf. Edward Said, *Orientalism*, London, Routledge & Kegan Paul Ltd, 1978, p. 2.

l'orientalisme, mais un orientalisme lié à une forme de pouvoir : il ne s'agit pas de pouvoir sur des peuples « orientaux », comme dans le cas des orientalismes français, anglais ou russe, mais de pouvoir sur soi-même. C'est donc un orientalisme complexe, offrant plusieurs visages de l'Orient selon les circonstances, s'assimilant à la liberté des peuples turcs, cherchant des modèles spirituels dans l'Empire byzantin ou encore dénonçant le tatarisme des Russes. Ces variations ne servent en fait qu'un seul but : définir l'identité ukrainienne, l'Orient étant en réalité le point fixe, extrinsèque, du nationalisme ukrainien⁷.

Pour exposer cette théorie, on s'appuiera sur trois moments du nationalisme ukrainien au XIX^e siècle. La première moitié du siècle, qui permet de comprendre l'importance du thème de l'Orient dans le discours national ukrainien ; les années 1870-1880, où les différentes figures de l'Orient se distinguent progressivement ; la fin du XIX^e siècle, enfin, où l'historien Mykhaïlo Hrushevs'ky élabore une théorie générale du destin de l'Ukraine, fondée sur le rapport à l'Orient.

D'un orientalisme russe au nationalisme ukrainien (1820-1861)

Dans la première moitié du XIX^e siècle, le nationalisme ukrainien consiste essentiellement en une riposte au regard que les Russes portent sur l'Ukraine. Et c'est en réaction à une forme d'orientalisme russe à leur rencontre, que les Ukrainiens construisent d'abord leur nationalisme.

L'Ukraine entre dans la littérature et la conscience russe à travers l'exotisme, au même titre que d'autres régions comme la Crimée, le Caucase ou la Sibérie. Dans les années 1820-1830, Pouchkine écrit *La*

⁷ Alexei Miller, *The Ukrainian Question, The Russian Empire and Nationalism in the Nineteenth Century*, Budapest-New York, Central European University, 2003.

fontaine de Bakhchisarai (1824), Gogol rédige ses *Soirées à la ferme près de Dikanka* (1831-1832)⁸ et Lermontov *Un héros de notre temps* (1839). Rudy Panko, le narrateur gogolien, met l'accent sur les différences entre la Russie et l'Ukraine, cette dernière étant considérée comme le pays des sorcières et des démons, du diable et de la superstition. Pour l'élite russe éclairée, l'Ukraine ressortit à une forme d'arriération culturelle semblable à celle qui frappe les peuples caucasiens ou musulmans. Depuis la conquête de la Crimée, en 1774, l'Ukraine se trouve d'ailleurs sur la route qui mène de Saint-Pétersbourg à une ancienne terre ottomane. Le voyage que Catherine II effectue en 1787 jusqu'en Crimée, en passant par Kiev et en descendant le Dniepr – avec l'épisode fameux des villages de Potemkine – marque les esprits et fait de l'Ukraine la première étape sur la « route de l'Orient »⁹. Les voyageurs français qui assistent à ce voyage, comme le comte de Ségur, en témoignent :

« L'œil étonné y voyait à la fois une cour somptueuse, une impératrice conquérante, une riche et belliqueuse noblesse, (...) ces fameux Cosaques du Don richement vêtus à l'asiatique, (...) des Tartares autrefois dominateurs de la Russie et maintenant humblement soumis au joug d'une femme et d'une chrétienne, un prince de Géorgie portant au pied du trône de Catherine les tributs du Phase et de la Colchide ; plusieurs envoyés de ces nombreuses tribus de Kirghis, peuple nomade, guerrier, souvent vaincu, jamais dompté ; enfin ces sauvages Kalmoucks, véritable image de ces Huns dont, jadis, la difformité inspirait autant d'effroi à l'Europe que le redoutable glaive de leur féroce monarque Attila »¹⁰.

⁸ Gogol, qu'il faut considérer en la matière comme représentatif d'un regard russe sur l'Ukraine, comme le montre Edyta Bojanowka. Cf. Edyta Bojanowka, *Nikolai Gogol Between Ukrainian and Russian Nationalism*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, p. 44.

⁹ Sara Dickinson, « Russia's First Orient : Characterizing the Crimea in 1787 », *Kritika* 3 (1), p. 3-25.

¹⁰ Louis-Philippe de Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, Tome III, 1824, cité in : Claude de Grève, *Le voyage en Russie*, Paris, Robert Laffont, 1990, p. 678.

Jusqu'aux années 1830, les Russes vont construire une image de l'Ukraine éminemment paradoxale, à la fois le réceptacle de traditions slaves authentiques, comme *Petite-Russie*, mais aussi le lieu où l'Orient s'exprime dans tout son éclat. La figure des Cosaques, exploitée dans les poèmes épiques de Pouchkine ou chez Gogol, condense cette ambiguïté : héros du monde russe, ces cavaliers n'en sont pas moins proches des nomades turcs et mongols par leurs mœurs et leur rudesse. La nouvelle de Lermontov *Taman'* réunit ces deux aspects à travers l'idée du seuil. La tonalité fantastique de ce récit, qui se déroule dans un village de pêcheur de la mer d'Azov, repose sur l'idée que l'Ukraine est un seuil entre l'Orient et l'Occident où les identités se défont.

La confusion entre l'Ukraine et l'Orient est un des facteurs explicatifs de l'éveil du nationalisme ukrainien, à partir des années 1840. À travers le motif de la steppe ukrainienne, l'historien Vasyli' Sypovs'ky montre l'ambivalence de ce regard : les Ukrainiens de la steppe sont alternativement décrits comme des colons russes faisant avancer le « cœur » de l'Empire et comme des sauvages semblables aux Tatars et aux Kalmouks à cause de leur éducation¹¹. Selon une caractérisation duale des peuples, qui les classe selon leur rapport au sol et au paysage, l'Ukrainien n'a pas de situation stable. Il oscille au gré des circonstances entre l'appellation de *Bodenpflieger* et celle de *Bodenräuber*¹². Dans un texte consacré à l'image de l'Ukraine dans les revues russes entre 1790 et 1860, Paul Bushkovitch reprend cette idée. Pour Bushkovitch, le regard posé par des conservateurs russes – comme Boulgarine ou Pogodine – sur l'Ukraine, consiste, sur le fond, à les considérer comme une partie de la Russie ethnique et, sur la forme, à les traiter comme une partie de l'espace sauvage oriental conquis par l'Empire. L'Ukraine ne renvoie pas les Russes à eux-mêmes, l'Ukraine... c'est l'Autre. Sorte de cabinet des curiosités, de

¹¹ Vasyli' Sypovs'ky, *Ukraina v rosiï's'komu pis'menstvi*, [L'Ukraine dans la littérature russe], 1801-1850, Kyïv, 1928, p. 4.

¹² François Walter, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16^e-20^e siècles)*, Paris, EHESS, 2004, p. 191.

conservatoire ou de zoo, l'Ukraine symbolise un état antérieur de la slavité orientale.

De la sorte, la double focale slave et orientale légitime la possession russe de ce territoire. En tant que descendante de la *Rus'*, l'Ukraine doit être possédée par la Russie, c'est-à-dire *intégrée* ; et en tant qu'entité orientale, l'Ukraine doit aussi être possédée par la Russie, c'est-à-dire *dominée*¹³. Alors que, dans les premières années, la plupart des Ukrainiens participent volontiers à la redécouverte de cet héritage ukrainien – heureux de cet intérêt renouvelé pour leur territoire –, ils s'en détachent cependant à partir des années 1830. Car pour l'intelligentsia ukrainienne naissante, qui se considère comme l'héritière d'une longue tradition de contacts culturels et politiques avec l'Europe occidentale, la double assimilation à la Russie et à l'Orient est humiliante. Dans un renversement de position, elle va donc considérer l'identité ukrainienne comme distincte à la fois de la Russie et de l'Orient, dont il est essentiel de se différencier pour se soustraire au regard russe. L'attitude russe envers l'Ukraine permet de comprendre pourquoi, dans la rhétorique nationale ukrainienne, les discours sur la Russie et sur l'Orient – dans une optique « d'émancipation nationale » – sont intrinsèquement liés. S'émanciper de la Russie, c'est se distinguer de l'Orient ou, en d'autres termes, il faut se libérer de la Russie pour ne plus être assimilé à l'Orient.

Les membres de la Confrérie des Saints Cyrille et Méthode vont être les premiers à insister sur cette distinction. Le manifeste de la Confrérie, le *Livre de la genèse du peuple ukrainien* (1846), s'inspire dans sa forme des *Księgi narodu polskiego i pielgrzymstwa polskiego* de Mickiewicz qui paraissent à Paris en 1833 (*Le livre des pèlerins polonais*, Paris, E. Renduel). Sur le plan des idées, il est surtout proche du confédéralisme tchèque développé par Kollár et Šafařík¹⁴. Un extrait montre l'exemple qui y

¹³ Paul Bushkovitch, « The Ukraine in Russian Culture 1790-1860 : The Evidence of the Journals », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, 39 (3), 1991.

¹⁴ Georges Luciani, *Le livre de la genèse du peuple ukrainien*, Paris, Institut d'Etudes Slaves, 1956, « Introduction ».

est fait de la figure de l'Orient. Au milieu du texte, qui se veut un rappel de l'histoire de la Chrétienté et des Slaves, apparaît la phrase suivante :

« Les Grecs, ayant reçu la grâce divine, la souillèrent, car ils acceptèrent la foi nouvelle, mais ne dépouillèrent pas le vieil homme avec ses passions et ses désirs brutaux, ils conservèrent l'empire, la noblesse, l'arrogance tsarienne et l'esclavage ; et le Seigneur les punit ; l'empire grec alla en dépérissant pendant mille ans, jusqu'à ce qu'il mourût tout à fait et tombât entre les mains des Turcs »¹⁵.

Dans le discours national ukrainien, les Byzantins sont une figure extrêmement importante. L'assimilation faite par les historiens russes de l'époque entre Moscou et Byzance – et en particulier entre la foi russe et la foi byzantine – autorise des doubles discours. Dénoncer les Grecs comme des impies, comme les héritiers de Babel, c'est, par ricochet, accuser la Russie. Ici, l'homme grec rassemble tous les défauts de l'homme oriental, adepte des passions, du despotisme et de l'esclavage. Sa soumission ultime aux Turcs ne fait que révéler sa vraie nature, asiatique. Implicitement, c'est le Russe, si soucieux de ressembler aux Byzantins, qui est rejeté dans le camp de l'Orient. À travers la description de la ruine de l'Empire grec, le *Livre* illustre la manière dont l'Orient est une source de comparaison, dont l'invocation permet de tenir un double langage. Le discours sur l'Orient ne vise pas tant à prendre un pouvoir sur lui qu'à être utilisé au sein de polémiques intérieures. L'Orient n'intéresse pas par ce qu'il est, mais par ce qu'il permet de dire en termes codés.

La dissociation nette entre un Orient russe et une Ukraine civilisée, européenne, apparaît en 1861, dans un article publié par Mykhaïlo Kostomarov dans la revue *Osnova*. Après la dissolution de la Confrérie des Saints Cyrille et Méthode, en 1847, et l'exil de ses membres par le comte Orlov, cette revue est la première initiative pour relancer une vie

¹⁵ « Knyha Buttia ukrains'koho narodu », paragraphe 44, in *Kyrylo-Mefodiï's'ke Tovarystvo*, [Livre de la genèse du peuple ukrainien dans La confrérie des Saints Cyrille et Méthode], Kyïv, Naukova Dumka, 1956, Tome 3, p. 253-254.

intellectuelle ukrainienne. Publiée à Saint-Pétersbourg, elle est organisée autour de l'écrivain Panteleïmon Kulich. Dans cet article de 1861, intitulé « Deux nations russes »¹⁶, Kostomarov soutient que les Ukrainiens, ou Petits-Russes, sont les vrais héritiers de la *Rus'* médiévale et que les Russes, ou Grands-Russiens, sont en fait les descendants spirituels des conquérants mongols. En des termes très fichtiens, il montre que les Ukrainiens sont demeurés fidèles à leur patrie originelle¹⁷, en restant sur le sol russe traditionnel, tandis que les Russes ont préféré s'aventurer dans les terres sauvages du Nord et de l'Est. Il oppose l'appétence des Ukrainiens pour la liberté, l'élection des chefs, à la prédilection russe pour le despotisme. Il associe ces traits politiques à des structures économiques : le *mir* russe – où chaque membre serait écrasé par la communauté – est opposé à la *hromada* ukrainienne, libre association de propriétaires terriens. Il s'intéresse également au champ religieux, où l'attention russe portée à l'orthopraxie et au rite lui semble un avatar des religions orientales¹⁸. Tous ces couples délimitent un champ chronogéographique de la modernité européenne – qui se termine en Ukraine –, et de l'arriération asiatique – qui commence en Russie.

L'Orient comme miroir (années 1870-1880)

Dans les années 1870-1880, les usages de l'Orient dans le discours national ukrainien se recomposent. Une nouvelle vision se crée et voit, dans certaines régions de l'Orient, un miroir, développant l'idée d'une communauté de destins entre la nation ukrainienne et certaines nations

¹⁶ Mykhaïlo Kostomarov, « Dve russkii narodnosti », *Osnova*, n° 3, Saint-Pétersbourg, 1861, p. 33-80.

¹⁷ Ce que Fichte nomme *Urheimat* ou *Ursitte* devient chez Kostomarov une référence permanente à la *prarodina*. Cf. *Osnova*, n° 3, p. 34.

¹⁸ Mykhaïlo Kostomarov, *op. cit.*, p. 47-58.

orientales. Un tel renversement de vue exige des circonstances historiques bien particulières : d'une part, le séjour en exil dans des provinces orientales de l'empire tsariste de nombreux nationalistes ukrainiens ; d'autre part, la guerre de 1877-1878 et la question des « atrocités bulgares », selon le mot de Gladstone, qui met en cause la question des valeurs morales de l'Orient et de l'Occident.

En ce qui concerne le lien entre l'exil et le contact avec l'Orient, la personnalité la plus emblématique est celle du scientifique et polymathe Mykola Hulak, membre de la première heure de la Confrérie des Saints Cyrille et Méthode. Envoyé en exil dans le Caucase, il enseigne au lycée de Tbilissi entre 1867 et 1886, avant de prendre sa retraite dans un village d'Azerbaïdjan où il finit sa vie¹⁹. Au cours de son séjour, il apprend de nombreuses langues du Caucase et s'intéresse particulièrement à la littérature géorgienne. Le 15 mars 1884, il prononce à Tbilissi une conférence sur *L'homme à la peau de tigre*, épopée classique des Géorgiens, écrite par Chosta Roustaveli au XII^e siècle. Il s'attache à montrer que cette œuvre n'est pas une simple imitation de poèmes persans, arabes ou indiens, mais l'expression d'un génie proprement national :

« L'épopée perse *Visa et Ramin* existe depuis longtemps dans une variante géorgienne, où elle apparaît sous le titre de *Visramani*, mais est-elle devenue pour autant un bien commun aux masses ? Non. En revanche, les paysans géorgiens connaissent par cœur des milliers de vers de *L'homme à la peau de tigre* et les aphorismes qui s'y trouvent sont répétés par de nombreuses personnes pour qui le nom de Roustaveli ne signifie rien. Je ne connais que Chevtchenko, en Ukraine, pour avoir obtenu une telle reconnaissance populaire et pour avoir fait de ses vers, de son vivant, la matière de chansons nationales... Aucune nation ne fait d'un élément étranger le cœur de

¹⁹ Zamina Alieva, *Slovesnist' kavkaz'kykh narodiv u naukovykh doslidzhenniakh ukraïnskykh orientalistiv : kinets' XIX – potchatok XX*, [La littérature des peuples du Caucase dans les recherches des orientalistes ukrainiens : fin du XIX^e – début du XX^e siècles], Kiev, Kyï, 2007, p. 68.

son identité, seuls les conquérants se livrent à un tel pillage et jamais ils ne sont l'incarnation du peuple... »²⁰.

La comparaison entre Roustaveli et Chevtchenko révèle l'usage que fait Hulak de son étude des littératures orientales. Étudier et défendre des langues et des littératures mineures ou minoritaires, comme celles du Caucase, revient à embrasser la cause de l'Ukraine, elle aussi opprimée. À un ami qui lui reproche de ne pas avoir écrit d'article pour *Osnova*, il rétorque :

« Si l'exil a redoublé mon ardeur au travail, si je me consacre entièrement à l'étude du Caucase, c'est que je me sens obligé, en tant que savant et patriote, de rendre à ces peuples leur honneur. La liberté que nous avons perdue sur notre sol, je la retrouve dans ces littératures. [...] C'est lors de son exil dans le Sud que Pouchkine écrivit ses plus beaux poèmes. De même, jamais l'Ukraine n'a plus occupé ma pensée que depuis mon arrivée à Tbilissi »²¹.

L'engagement pour les peuples caucasiens apparaît indissociable du patriotisme ukrainien, car leur destin historique est finalement le même. Soumis à la domination russe, ils aspirent à une émancipation commune.

Hulak met en place un élément qui va devenir central dans l'historiographie nationale ukrainienne : l'idée qu'aucune histoire de l'Ukraine n'est possible sans histoire de l'Orient, tout au moins des peuples turcs et caucasiens²². Il va ainsi chercher dans les sources orientales des preuves de l'existence, de longue date, du peuple ruthène, ancien nom des Ukrainiens. La littérature persane d'Azerbaïdjan lui fournit un matériau

²⁰ Mykola Hulak, *O « Barsovoï » kozhe Rustaveli, Dve retchi proisnesennye v Tiflisskom kruzhke 13 i 20 marta 1884*, [Deux discours prononcés au cercle de Tiflis, les 13 et 20 mars 1884], Tbilissi, Brochure, 1884, p. 4.

²¹ Mykola Hulak, lettre du 12 février 1869 à Panteleïmon Kulich.

²² Ella Tsyhankova, *Skhodoznavtchi ustanovy v Ukraini, Radians'ky period*, [Les établissements orientalistes en Ukraine durant la période soviétique], Kyïv, Krytyka, 2007, p. 11.

considérable. Il écrit ainsi un article sur un épisode de l'*Iskandernama* de Nizami, écrivain persan du XII^e siècle. L'article se concentre sur un passage qui décrit la prise de la ville de Berda par les Russes²³. Hulak affirme que les « Russes » décrits dans le texte sont en fait des Ruthènes. Des descriptions que donne Nizami, il tente de déduire les traits culturels et ethniques des ancêtres des Ukrainiens actuels. Ainsi, le passage par les auteurs orientaux apparaît comme un moyen de reconstituer sa propre identité nationale. Ce détour par l'Orient, comme vecteur du nationalisme ukrainien, est confirmé par la troisième grande activité de Hulak, parallèle à l'étude philologique et à l'histoire, la traduction. Dans son étude sur la traduction littéraire ukrainienne, Maksym Strikha montre comment elle a contribué au développement d'une langue et d'un sentiment nationaux²⁴. Hulak traduit ainsi en ukrainien *L'homme à la peau de tigre*, et l'épopée persane *Leili ve Majnun* de Fizouli. Il demande ensuite, non sans ironie, à son cousin Navrots'ky de les traduire de l'ukrainien vers le russe. Par là même, il renverse l'ordre hiérarchique institué, en plaçant la langue ukrainienne à un degré supérieur vis-à-vis du russe, puisque langue-source d'une traduction. Symboliquement, la culture russe doit passer par l'ukrainienne pour accéder aux textes de l'Orient ancien ou du Caucase.

Au-delà de l'importance de l'exil au Caucase ou en Asie centrale, pour Chevtchenko – dans la redécouverte positive de l'Orient – la crise balkanique de 1876-1878 accentue la distinction entre un Orient auquel on peut s'assimiler et un Orient négatif. La presse russe des années 1870 se fait le lieu d'une dénonciation féroce de la barbarie ottomane dans les

²³ Mykola Hulak, « O znamenitom persidskom poete Nizami Gendjavi i ego poeme Pokhod rusod protiv Berda », *Sbornik materialov dlia opisania mestnos'ei i plemen Kavkaza*, n° XXVI, [« Sur le célèbre poète persan Nizami Guendjavi et sur son épopée », *La campagne des Russes contre Berda*], Tbilissi, 1899, p. 16-28.

²⁴ Maksym Strikha, *Ukrain's'ky khudozhni pereklad, Mizh literaturoiu i natsietvorenniam*, [La traduction littéraire ukrainienne, entre littérature et formation de la nation], Kiev, Fakt, 2006, p. 7-24.

Balkans. Pogodine dénonce les « terribles barbares asiatiques » dans ses discours et Dostoïevski, dans ses *Carnets d'un écrivain*, décrit le massacre de « soixante mille pacifiques Bulgares »²⁵. Pour les nationalistes ukrainiens, il n'est pas question de minorer les souffrances des Slaves des Balkans, mais de montrer que les Russes, si prompts à dénoncer la barbarie turque, n'ont pas de leçon à donner en la matière. Dans une brochure publiée à Genève, en 1876, *Turcs de l'intérieur, Turcs de l'extérieur*, le publiciste et philosophe ukrainien Mykhaïlo Drahomanov expose le point de vue des nationalistes ukrainiens sur le sujet²⁶. L'article se fonde sur un renversement des qualifications et le constat que les véritables Turcs ne sont pas ceux que l'on croit. Drahomanov part d'une expression qui fait florès dans les journaux russes à l'époque, celle de « procédés turcs » (*turetskie poriadki*), pour qualifier les agissements turcs dans les Balkans. Il la transforme en « procédés russes » (*russskie poriadki*) avec une grande virulence polémique. Il prétend révéler l'hypocrisie d'une politique tsariste, dont les fondements sont bien plus orientaux que ceux de la Turquie : les Turcs de l'intérieur, le pouvoir russe institué, surpasse en arriération celui des Turcs de l'extérieur, ottomans. Sur le motif de la paille et de la poutre, Drahomanov démontre que la domination imposée par la Russie à ses minorités nationales est un véritable joug oriental, et que l'extension du pouvoir russe dans les Balkans signifie un recul de la civilisation.

Drahomanov appuie son argumentation sur plusieurs plans. Répondant au journaliste Katkov, il montre que l'Empire ottoman n'est pas l'homme le plus malade d'Europe. Il indique que la Turquie jouit d'une liberté d'expression et de religion bien supérieure à celle qui existe en Russie.

²⁵ Lorraine de Meaux, *L'Orient russe, Représentations de l'Orient et identité russe du début du XIX^e à 1917*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007, p. 492-493.

²⁶ Mykhaïlo Drahomanov, *Turki vnutrennie, Turki vnechnie*, in *Vybrani Pratsi*, [Les Turcs de l'Intérieur, les Turcs de l'extérieur in *Les œuvres choisies*], Kiev, Fakt, 2006 (1^{re} éd. 1876, Genève).

Dans le même moment, il reconnaît que la comparaison n'est pas toujours à son avantage : « Bien sûr, la Turquie est pire que nous par bien des aspects. Quoi d'étonnant, puisque c'est la Turquie ? »²⁷. Cette exclamation révèle la différence entre la nature orientale de la Russie et celle de la Turquie : la violence est moins grave en Turquie, pays oriental *par essence*, que dans une Russie qui n'est pas condamnée absolument à être orientale. Ainsi, c'est le caractère potentiellement européen de la Russie qui rend encore plus scandaleux sa barbarie, tandis que le caractère oriental de la Turquie conduit à mettre d'autant plus en valeur ses velléités de réforme et de modernisation. Les attaques de Drahomanov contre Katkov se doublent d'un antagonisme personnel. En 1863, Katkov a publié des *Écrits sur la question polonaise*, où il se montre violemment ukrainophobe. Ici aussi, orientalisme et nationalisme s'entrecroisent. Sous la plume de Drahomanov, la slavophilie russe devient un « esprit de Tachkent » et un « obscurantisme » oriental. En filigrane de son argumentation, se trouve la dénonciation des travaux de Danilevski, dont le slavophilisme syncrétique tente de brouiller les frontières entre Europe et Asie²⁸. Drahomanov conclut sa diatribe par une tirade enflammée : « Il viendra un temps où la vérité se révélera à notre société, il viendra un temps où les Serbes pourront faire le signe de croix en public et s'exclamer : loué soit Dieu qui nous a délivré des Turcs de Constantinople et de ceux de Russie ! »²⁹. Si l'article de Drahomanov, engagé dans une violente polémique, recourt à de nombreux artifices de langage pour défendre sa cause, il résume l'attitude des nationalistes ukrainiens dans la question d'Orient. La confrontation de la Russie au pouvoir ottoman révèle la proximité intellectuelle et pratique entre les deux pôles. Leur

²⁷ *Ibid.*, p. 296.

²⁸ Marina Glazkova, « The Image of the West in the Teaching of Russian Slavophiles : Structure and Functions », in Laszlo Kontler (ed.), *Pride and Prejudice, National Stereotypes in 19th and 20th Century Europe East to West*, Budapest, Central European University, 1995, p. 11-22.

²⁹ Mykhailo Drahomanov, *op. cit.*, p. 304.

antagonisme même n'est que le signe d'une même appartenance et d'une rivalité dans la domination de l'espace oriental.

À la fin des années 1870, trois figures de l'Orient cohabitent : l'Orient source de double discours, qui provient de l'expérience de la Confrérie ; l'Orient miroir de l'identité nationale, développé par Hulak ; l'Orient repoussoir, qui s'impose avec Drahomanov.

L'Orient et la mission de l'Ukraine (1890-1900)

Il reste cependant à opérer une synthèse générale entre ces usages de l'Orient et le roman national ukrainien. Cette reprise générale d'éléments épars est le fait de l'historien Mykhaïlo Hrushevsky, figure majeure du nationalisme ukrainien depuis la fin du XIX^e siècle et président de l'éphémère république ukrainienne en 1917- 1919³⁰. Il la déploie dans sa monumentale *Histoire de l'Ukraine-Rus*, qui commence à paraître en 1900.

La synthèse entre orientalisme et nationalisme s'opère dans cet ouvrage par le recours à l'idée d'un messianisme national ukrainien. Depuis l'écrasement de la révolte polonaise de 1863, les Ukrainiens ont repris à leur compte la théorie messianique polonaise. Cette théorie, développée par le poète Adam Mickiewicz, puis le philosophe August Cieszkowski, prête à la Pologne un rôle de salvation en Europe centrale – comme « Christ des libertés » occidentales – et voit dans le martyr polonais face aux empires la marque d'une mission nationale³¹. Après 1863, les

³⁰ Thomas Prymak, *Mykhaïlo Hrushevsky : The Politics of National Culture*, Toronto, Toronto University Press, 1987.

³¹ Brian Porter, *When Nationalism Began to Hate, Imagining Modern Politics in Nineteenth Century Poland*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 29. Sur le transfert des visions orientalistes polonaises à l'Ukraine, cf. Jan Kiniewicz, « Polska-Ukraina : dialog v strefie pogranicza », *Przegląd Powszechny*, n° 10, 1996, p. 65-73.

nationalistes ukrainiens opèrent une véritable captation de testament et reprennent à leur compte cette idée de « nation sacrifiée ». Dans l'introduction à son *Histoire*, Hrushevs'ky donne une vision générale de l'idée d'Ukraine qui s'y enracine. À ses yeux, la situation du territoire ukrainien aux confins de l'Europe et de l'Asie a forgé son caractère national. L'histoire de l'Ukraine est celle d'une zone de passage, empruntée par les conquérants, par les commerçants ou par les idées. Hrushevs'ky fait des Ukrainiens des colons qui font progresser la civilisation européenne vers la steppe.

« La lutte avec la steppe a, au long des siècles, accaparé l'énergie de ce peuple, de ses élites et de ses gouvernements. Les difficultés liées à la colonisation et à l'économie n'ont pas permis aux structures sociales et politiques de s'installer pour de bon. Les unités politiques ukrainiennes, ayant de dangereux ennemis sur tout leur flanc Sud-Est, ne furent pas capables de se maintenir lorsque se formèrent, au Nord et au Nord-Ouest, des structures politiques plus puissantes. Elles devinrent la proie de ces voisins mieux armés et mieux organisés politiquement »³².

Chez Hrushevs'ky, l'Ukraine fait figure de précurseur incompris sur l'idée d'une civilisation européenne. Hrushevs'ky oppose un peuple ukrainien – possédant anciennement cette conscience – à des États européens – généralement indifférents à ce problème. Ainsi, l'Ukraine a sacrifié ses forces à la défense de l'Occident contre la barbarie orientale, mais elle n'a reçu, en échange, que des agressions par ses voisins européens.

Pire, les invasions asiatiques que l'Ukraine a repoussées successivement, protégeant ainsi l'Europe, l'ont fait revenir à un sous-développement proprement oriental. Pour Hrushevs'ky, cette arriération est le signe du sacrifice de l'Ukraine et la preuve qu'elle n'a pu exploiter ses propres possibilités, occupée qu'elle était à lutter contre les « nomades

³² Mykhaïlo Hrushevs'ky, *Istoria Ukraïny-Rusi*, Tome 1, Kiev, Naukova Dumka, 1994 (1^{re} éd. 1913), p. 15.

asiatiques »³³. L'expérience de l'Ukraine est donc la découverte ironique et cinglante de la ruine de la civilisation. Les défenseurs de la culture face à la barbarie se voient réduits à ce qu'ils combattaient. Devant se réfugier dans les forêts ou les montagnes, ils deviennent bêtes sauvages ; tentant de se réinstaller dans d'autres régions, ils deviennent serfs ou esclaves. Aux yeux de Hrushevs'ky, le destin de l'Ukraine est de toujours lutter contre les forces orientales qui visent à détruire la civilisation européenne, et d'en être toujours remercié par l'ingratitude des Européens ! Il pose là un thème central du nationalisme ukrainien, qui sera repris tout au long du xx^e siècle³⁴. Mais cette ruine est aussi un moment fondateur. La lutte contre l'Orient a été à la fois le facteur unificateur de l'identité ukrainienne et la cause de sa ruine.

« Au total, les conséquences de ces perturbations ont été largement négatives pour (le pays), même si elles lui ont donné l'occasion de jouer, dans sa lutte avec la steppe, le rôle héroïque de rempart de la culture européenne face aux hordes asiates »³⁵.

Si les Ukrainiens doivent regretter la ruine matérielle et politique causée par ce rôle de rempart, paradoxalement ils doivent y reconnaître la source de leur unité spirituelle. Dans le même mouvement, l'Ukraine émerge comme conscience et disparaît comme entité politique. C'est cette « destruction créatrice » qui donne tout son sens à l'historiosophie de Hrushevs'ky.

Dans l'ensemble de son œuvre, Hrushevs'ky approfondit cette conception oppositive de la nation ukrainienne, qui tire son unité d'une confrontation

³³ *Ibid.*, p. 14.

³⁴ Claus Remer, « Die Ukraine auf dem Wege vom zaristischen zum sowjetischen Unitarismus », in Heiner Timmermann (dir.), *Nationalismus und Nationalbewegung in Europa, 1914-1945*, Berlin, Duncker & Humblot, 1999, p. 265.

³⁵ Mykhaïlo Hrushevs'ky, *op. cit.*, p. 14.

segmentaire avec l'autre³⁶. En mettant l'accent sur l'histoire des populations, « l'histoire par en bas », il insiste sur la manière dont la population elle-même construit son identité par différenciation. Plus que les évolutions politiques, c'est l'histoire populaire, l'approche par la longue durée, qui lui permettent de montrer l'émergence de la nation ukrainienne, à travers une multitude d'exemples concrets de micro-oppositions³⁷.

Dans l'histoire intellectuelle du nationalisme ukrainien, ce parcours, loin d'être complet, essaie simplement de montrer la manière dont peuvent se conjindre orientalisme et nationalisme au XIX^e siècle. La situation est complexe, car les penseurs ukrainiens ont conscience d'être eux-mêmes considérés comme des Orientaux par les Européens de l'Ouest ou les Russes. Cette situation d'*orientalisme emboîté* est fondamentale dans la naissance du nationalisme ukrainien³⁸. Elle entraîne une réflexivité permanente du regard porté sur l'Orient, avec une attention aux représentations croisées. Elle explique aussi, associée aux contacts historiques objectifs de l'Ukraine avec des peuples orientaux, la diversité des figures de l'Orient utilisées dans le discours national ukrainien. Les trois visages évoqués plus hauts – Orient métaphore, Orient miroir et Orient repoussoir – forment une configuration changeante. À travers l'idée du messianisme, le nationalisme ukrainien trouve, à la fin du XIX^e siècle, le moyen de structurer ces différents visages de l'Orient. Messianisme

³⁶ Sur la segmentarité, cf. Ernest Gellner, « The Roots of Cohesion », in *Culture, Identity and Politics*, Cambridge University Press, 1999 [1987], p. 29-46.

³⁷ Mykhaïlo Hrushevs'ky, « Zvitchaïna skhema "ruskoi" istoriï i sprava ratsional'noho uklady istoriï skhidnoho slov'ianstva » [« Le schème classique de l'histoire « russe » et la question de l'établissement rationnel d'une histoire des Slaves de l'Est », *Articles de slavistique*], *Stat'i po slavianovedeniu*, Saint-Pétersbourg, 1904, p. 298-304.

³⁸ Sur cette notion, Milica Bakić-Hayden, « Nesting Orientalisms : The Case of Former Yugoslavia », *Slavic Review*, vol. 54, n° 4, Hiver 1995, p. 917-931 ; Ussama Maksidi, « Ottoman Orientalism », *The American Historical Review*, vol. 107, n° 3, Juin 2002, p. 768-796.

partagé par certains petits peuples d'Orient, c'est aussi un messianisme contre l'Orient, ou un messianisme qui trouve ses archétypes christiques en Orient. Selon les circonstances historiques, on insiste sur un aspect ou un autre : Orient métaphore, lorsque les nationalistes ukrainiens reprennent un discours anti-colonialiste développé en Asie ou au Moyen-Orient dans les années 1920 ; Orient miroir, lorsque la lutte d'émancipation kémaliste est comparée à l'action des nationalistes ukrainiens ; Orient repoussoir, lorsqu'il s'agit de lutter contre le communisme, qui devient un avatar de la barbarie orientale³⁹. Dans les années 1920-1930, la constitution d'une école orientaliste nationale, formée autour de l'académicien Anatanhel Kryms'ky, renforce et enrichit le thème oriental dans le nationalisme ukrainien. Mais quel que soit le visage de l'Orient utilisé par tel ou tel nationaliste ukrainien, il sert toujours de facteur unificateur, en donnant l'illusion d'une communauté nationale monolithique. Son utilisation demeure liée à une impossibilité de définir de manière positive les composantes culturelles, géographiques et politiques de l'identité ukrainienne. Invoquer l'Orient revient à lutter contre le flou qui menace, dès sa conception, l'idée nationale ukrainienne. Son obsédant retour, jusque dans les écrits des essayistes ukrainiens actuels, renvoie aux difficultés de définir une identité nationale qui ne soit pas, avant tout, opposition à un principe extérieur⁴⁰.

³⁹ On en a un aperçu général dans : Andrew Wilson, *The Ukrainians, Unexpected Nation*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2000.

⁴⁰ Voir les allusions dans deux livres de publicistes ukrainiens actuels parmi les plus lus dans : Oksana Zabuzhko, *Filosofia ukrains'koj idej ta evropejs'ky kontekst*, [La philosophie de l'idée ukrainienne et son contexte européen], Kiev, Fakt, 1992 ; Mykola Riabtchouk, *Die reale und die imaginierte Ukraine*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 2005.

Pourquoi les bouddhas de Bâmiyân ont-ils été détruits ?

L'entrée du mouvement des tâlebân dans une logique iconoclaste

JEAN-FRANÇOIS SCHNOERING

À la fin de l'hiver 2000-2001, l'actualité fut marquée par la destruction, en Afghanistan, des bouddhas de Bâmiyân¹. Symboles du patrimoine culturel afghan, ces statues monumentales de bodhisattvas, taillées dans la roche, hautes de 38 et 55 mètres, comptaient parmi les plus fiers représentants de l'art irano-bouddhique². Leur destruction totale les 8 et 9 mars 2001 représenta une perte catastrophique pour les défenseurs du patrimoine mondial de l'humanité. Ces bouddhas témoignaient, en effet, de l'extraordinaire fusion artistique qui avait opéré depuis les conquêtes d'Alexandre et la propagation du bouddhisme mahayana dans cette région reculée de l'Afghanistan, correspondant aujourd'hui à la province du Hazârajât. Bâmiyân avait été, à son apogée, au V^e siècle de notre ère, un petit royaume autonome et un centre caravanier important, entre l'Inde et la

¹ Cet article est issu d'un mémoire de Master 1 intitulé : « La destruction des bouddhas de Bâmiyân, les enjeux d'un crime contre la culture », rédigé sous la direction de Robert Frank et soutenu le 22 juin 2007 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'auteur est diplômé de persan à l'INALCO, et titulaire d'un Master d'Histoire des relations internationales (Master 2) : « Les relations culturelles franco-iraniennes de 1958 à 1974 », réalisé sous la direction de Robert Frank et soutenu, en 2008, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Les bouddhas de Bâmiyân et les peintures rupestres visibles dans les nombreuses grottes de la vallée ont été identifiés par les archéologues comme faisant partie d'une branche particulière de l'art gréco-bouddhique, dit du Gandhara.

Route de la Soie. Au nom d'un puritanisme islamique intransigeant, les tâlebân remirent brutalement en cause la mémoire de ce carrefour culturel. Pouvait-on imaginer destruction plus symbolique que celle de ces bouddhas ? À la faveur d'une *fatwa* édictée par le mollah Omar, chef charismatique du mouvement des tâlebân, le 26 février 2001, le patrimoine culturel afghan préislamique avait été la cible d'une vaste campagne iconoclaste. Le tollé médiatique suscité par ces destructions ne retint généralement d'elles que leur caractère sensationnaliste. Les tâlebân, issus majoritairement de l'ethnie pachtoune, faisaient montre d'une intolérance extrême à l'égard des cultures qu'ils jugeaient contraires à leurs principes : les ingrédients d'un « choc des civilisations »³ étaient réunis, ne laissant paraître qu'une réalité tronquée des événements. La présentation souvent simpliste des faits par les médias occidentaux risquait de créer, aux yeux du public non averti, un « pays imaginaire »⁴ qui n'aurait que peu de rapport avec un Afghanistan pluriethnique, marqué par l'intrication d'enjeux économiques, politiques et religieux fort complexes.

Sans avoir la possibilité de me rendre sur le terrain, le travail de recherche que j'ai mené devait malgré tout me permettre de démêler les enjeux de ce « crime contre la culture »⁵. L'étude attentive des événements de 2001 devait permettre de dépasser l'idée trompeuse de l'iconoclasme au nom d'Allah, propre à discréditer la religion musulmane, pour repenser la destruction des bouddhas de Bâmiyân dans le cadre de la guerre civile qui sévissait en Afghanistan, depuis la chute du régime prosoviétique de Najibullah, en avril 1992. Le mouvement des tâlebân oscillait entre pragmatisme et irrationalité depuis ses débuts. Il était marqué, en effet, par

³ Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster, 1996.

⁴ Gilles Dorronsoro, *La révolution afghane*, Paris, Karthala, 2000.

⁵ L'expression est de M. Koïchiro Matsuura, secrétaire général de l'UNESCO au moment des faits. La notion de « crime contre la culture » fut retenue dans la Déclaration concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO, le 17 octobre 2003.

son incapacité notoire, en dépit de nombreuses tentatives, à se donner une image de respectabilité au sein de la communauté internationale. Malgré une volonté évidente d'être reconnu par les instances onusiennes, le mouvement des tâlebân continuait d'adopter une rhétorique violemment antioccidentale, hostile aux « ennemis de l'islam ». L'inconstance des ses chefs n'était donc souvent que le reflet des contradictions internes au mouvement. L'opinion publique française – que je sondai en analysant les articles écrits sur ce sujet dans la plupart des grands quotidiens nationaux – fut unanime à s'indigner de ces destructions et à les condamner. Cependant, quelques voix discordantes apparurent, soulignant qu'il était fort médiocre de s'apitoyer sur le sort de bouddhas de pierre alors que les Afghans souffraient dans leur chair des affres de la guerre civile. Bâmiyân, par exemple, n'était pas seulement cette vallée où se dressaient fièrement d'extraordinaires statues, mais aussi un lieu d'affrontements violents et répétés entre tâlebân et Hazâra. Un rapport de *Human Rights Watch* établit à cette époque que des tâlebân s'étaient rendus coupables d'exactions sur les populations hazâras de Bâmiyân et d'un village des environs, Yakaolang⁶. Se pouvait-il que les bouddhas de Bâmiyân n'aient été, en quelque sorte, que les victimes collatérales d'un conflit de nature ethnique ? Pour mieux saisir la manière dont ces antagonismes étaient nés, il fallait se garder d'adopter une conception essentialiste de l'ethnie pour garder en vue celle, plus souple mais plus complexe, de rapport à l'Autre. Le processus de construction identitaire des années de guerre civile devait être compris à travers les spécificités de la société afghane. La compréhension d'enjeux diplomatiques, politiques ou religieux pouvait, en dernière analyse, faire ressortir les possibles motifs de la destruction des bouddhas de Bâmiyân.

⁶ Human Rights Watch, *Massacres of Hazaras in Afghanistan*, février 2001.

Construction identitaire et guerre civile

L'étude des questions politiques et religieuses afférentes à un événement donné, est essentielle pour mener à bien un travail de recherche. Mais en ce qui concerne l'Afghanistan, vouloir séparer ces deux aspects relève de l'exercice purement formel et comporte le risque d'aboutir à des conclusions peu précises. Le politique et le religieux sont, en particulier dans le mouvement des tâlebân, parfaitement « imbriqués » (*embedded*)⁷. Cette caractéristique d'hétéronomie du politique par rapport au religieux est relativement banale dans la plupart des sociétés musulmanes, quoiqu'elle soit, dans certains cas, contrebalancée par une sécularisation progressive des institutions et par l'avènement de formes nouvelles de société civile. Dans le cas de l'Afghanistan du début des années 2000, notre propos n'est pas de dire que toutes les difficultés de l'Afghanistan proviennent du seul pouvoir despotique des tâlebân, inspiré par un islam fondamentaliste négatif sous tous ses aspects, tandis qu'une société civile parée de toutes les vertus souffre en silence. Ces oppositions, trop schématiques, doivent là encore être repensées à la lumière des caractéristiques de la société afghane. À l'époque où les tâlebân se rendent maîtres de près de 80% du territoire afghan (soit, en excluant leurs revers militaires, à partir de l'été 1997), il n'est guère, en Afghanistan, de mouvement politique structuré à même de séculariser les institutions – qui d'ailleurs sont en pleine refondation – ou de société civile organisée. La tendance est même, depuis la conquête de Qandahâr par les tâlebân en novembre 1994⁸, à un

⁷ J'emprunte à Moses I. Finley ce terme précieux, utilisé, dans un contexte différent, pour décrire l'hétéronomie du concept d'économie par rapport au concept de politique en Grèce antique.

⁸ Bénéficiant d'un soutien logistique et financier des services secrets pakistanais (l'ISI) ainsi que d'une relative complaisance des responsables occidentaux en Afghanistan, les tâlebân (dont le nom signifie « étudiants en religion ») avaient progressivement pris le contrôle de la quasi-totalité du pays à partir de 1994.

retour du religieux sur la scène afghane. À la fin de l'hiver 2000-2001, les tâlebân ont étendu leur contrôle sur des régions persanophones ou turcophones, dans lesquelles l'influence des Pachtounes a toujours été faible. Les différences ethniques, cependant, ne sont devenues problématiques qu'à la faveur de la guerre civile. Il faut donc penser l'ethnicisation des antagonismes entre différentes factions comme une conséquence et non une cause de la guerre civile : l'ordre imposé par les tâlebân à partir de 1994 a suscité des réactions de rejet de la part de certaines ethnies non pachtounes, rassemblées au sein d'une alliance hétéroclite dite « Alliance du Nord ». La prise définitive de Mazâr e Sharif par les tâlebân, en 1998, s'est soldée par la mort de plusieurs milliers de combattants dans les deux camps.

Évoquer la dureté de la guerre et ses conséquences sur la structure de la société afghane est utile pour comprendre la destruction des bouddhas de Bâmiyân, dans la mesure où l'ethnicisation du conflit a pu, dans un sens, être identifié comme une des causes de leur destruction. En effet, pour expliquer la destruction des bouddhas de Bâmiyân, les Hazâras du Hezb e Wahdat (Parti de l'unité), parti chi'ite qui mena, dès 1996, une lutte armée contre les tâlebân, ont avancé l'hypothèse de la vengeance ethnique. Même en 2001, la vallée de Bâmiyân n'avait jamais été totalement pacifiée. Depuis 1998, des combats sporadiques entre le Hezb e Wahdat et les tâlebân s'étaient traduits par une escalade de violence. Selon le Hezb e Wahdat, les tâlebân auraient voulu punir les Hazâras pour leur résistance en détruisant un des monuments du patrimoine de leur province auquel ils étaient le plus attachés. Pour aller dans le sens de cette hypothèse, il faut souligner que le contenu radicalement hostile de la *fatwa* du 26 février 2001 contre la statuaire préislamique pouvait fort bien s'accorder avec la haine séculaire des tâlebân contre les Hazâras, considérés, parce qu'adeptes du chi'isme, comme des *monâfeqin* (hypocrites). *L'hypothèse de la vengeance ethnique des tâlebân pachtouns contre les Hazâras*

comme cause principale de la destruction des bouddhas de Bâmiyân devait donc être envisagée. Dans quelle mesure le facteur ethnique a-t-il pu intervenir dans la campagne iconoclaste de mars 2001 ?

Le discours particulariste des Hazâras

Dans un Afghanistan qui souffre déjà depuis des décennies de graves problèmes de sous-développement, le Hazârajât est une des provinces les plus pauvres et les plus isolées du pays. En dépit des nombreuses épreuves qu'elle a traversées, cette province conserve une forte identité culturelle, liée à l'existence sur son sol d'un groupe ethnique particulier. En l'absence de recensement systématique, les estimations portant sur la population hazâra variaient, au début des années 1980, de 850 000 à 1,8 million de personnes. En 2001, l'administration américaine réévaluait ce chiffre et portait le nombre de Hazâras à environ 3 millions d'individus, soit à peu près 15% des 21 millions d'Afghans. Ils représentent le troisième groupe ethnique d'Afghanistan, derrière les Pachtouns et les Tadjiks. Il est intéressant de noter que seuls les Kurdes et les Hazâras soutiennent aujourd'hui le modèle fédéral proposé par nombre d'experts américains tant pour l'Irak que pour l'Afghanistan, alors que presque aucun des autres acteurs ne défend cette option. En Afghanistan, les réseaux infra-ethniques sont plus importants que l'identité ethnique, mais les Hazâras semblent faire exception à cette règle. Ils formaient, en 2001, un des principaux courants d'opposition au mouvement tâleb, nourri d'une tradition de méfiance à l'égard du pouvoir central de Kaboul. Au cours de son difficile processus de construction, l'État afghan tantôt marginalisa, tantôt réhabilita les Hazâras. Les tâlebân, pachtouns et sunnites manifestèrent régulièrement leur mépris à l'égard des Hazâras. Comme le rappelle Alessandro Monsutti : « Exclue du pouvoir dans le passé, citoyens de seconde zone, les Hazâras sont désespérément en quête de

reconnaissance nationale »⁹. Il semble qu'aux yeux de leurs voisins, les Hazâras aient quelque chose en commun : le fait qu'aucune ethnie n'admette leur donner ses filles en mariage, le fait qu'ils soient placés dans des zones marginales aux limites de l'œkoumène, enfin, le fait que ce sont souvent les Hazâras qui exercent les professions les plus décriées. Des mythes dégradés définissent souvent le Hazâra. Ainsi, une mauvaise plaisanterie dit : « Dans le monde, il existe quatre êtres dont les yeux sont avides : la poule, le chien, la mouche et le Hazâra ».

Dans l'histoire contemporaine de l'Afghanistan, le Hazârajât fut indépendant de fait jusqu'en 1893, date à laquelle il fut conquis par Abdur Rahman, lors d'une campagne sanglante proclamée « guerre sainte contre les hérétiques hazâras chi'ites ». Cette guerre représenta un véritable traumatisme pour les Hazâras et persista dans la mémoire de la communauté. Ainsi, l'attitude conquérante des tâlebân à Bâmiyân, en septembre 1998, rappela à la communauté hazâra le souvenir douloureux du jihad d'Abdur Rahman. Bien qu'ils prétendirent, aux débuts de leur mouvement, se placer au dessus du jeu ethnique, les tâlebân eurent beaucoup de difficultés à s'imposer dans les régions non pachtounes parce qu'ils semblaient défendre, avant tout, le principe d'un État où l'ethnie pachtounne serait prédominante. La guerre civile a joué le rôle d'un facteur structurant de l'identité hazâra. Celle-ci s'est construite en opposition aux sunnites, en particulier les Pachtouns, représentants de l'État central. Ce contentieux semblait devoir se traduire au cours de la guerre civile par un déploiement de violence particulier de la part des tâlebân contre tout ce qui pouvait constituer un objet de fierté pour les Hazâras. La destruction des statues géantes a effectivement plongé les Hazâras dans un sentiment qu'une blessure irréparable leur avait été infligée. Comme le souligne

⁹ Alessandro Monsutti, *Guerres et migrations : réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazâras d'Afghanistan*, Neuchâtel, Éditions de l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel, 2004.

Pierre Centlivres¹⁰ : « La destruction des statues représente une atteinte au gigantesque décor de ce qui avait été la capitale des Hazâras et l'anéantissement des monuments liés à l'identité hazâra ».

Au cours de la crise de mars 2001, et durant les mois qui suivirent, les partisans du Hezb e Wahdat adoptèrent volontiers un discours particulariste dans lequel ils affirmaient une autochtonie très ancienne, prétendant que leurs ancêtres avaient été les bâtisseurs des bouddhas de Bâmiyân. Ils pouvaient ainsi affirmer que c'était pour cacher l'ancienneté du peuplement hazâra et sa légitimité à vivre librement sur le territoire du Hazârajât, que les tâlebân avaient, avec préméditation, détruit les bouddhas. Déjà en avril 1997, un commandant tâleb, Abdul Wahib, avait menacé de détruire les bouddhas géants aussitôt que ses forces prendraient Bâmiyân. Finalement, lorsque les tâlebân investirent la ville le 13 septembre 1998¹¹, une roquette anti-char fut tirée contre le bouddha de 38 mètres, ce qui l'endommagea gravement. Il y'avait donc, *a priori*, une volonté manifeste des tâlebân de détruire les bouddhas de Bâmiyân afin de punir les Hazâras, coupables d'insoumission. Les combattants du Hezb e Wahdat étaient parvenus à reprendre Bâmiyân entre le 14 et le 17 février 2001, soit moins de dix jours avant la promulgation du décret contre les idoles. Ces deux événements sont sans doute à mettre en parallèle et la thèse de la vengeance ethnique peut, suivant le discours particulariste des Hazâras, apparaître comme pertinente. Elle doit cependant être confrontée aux autres motifs possibles de la destruction des bouddhas de Bâmiyân.

¹⁰ Pierre Centlivres, *Les bouddhas d'Afghanistan*, Paris/Lausanne, Favre, 2001.

¹¹ En raison d'une vieille rivalité commerciale entre les Hazâras et les Tadjiks, ces derniers n'ont pas hésité à aider les tâlebân à conquérir Bâmiyân. Ce seul fait suffit à fragiliser la thèse de la vengeance ethnique d'origine pachtoune avancée par les Hazâras.

Des enjeux de politique internes au mouvement des tâlebân

Dans le champ diplomatique, les enjeux de la destruction des bouddhas de Bâmiyân sont, en quelque sorte, dédoublés : il s'agit d'enjeux liés à la sauvegarde du patrimoine culturel mondial d'une part, à la reconnaissance du régime des tâlebân par la communauté internationale, d'autre part. De par leur non-respect des règles du droit international, leurs nombreuses violations des droits de l'Homme, enfin leur hostilité à l'égard des Occidentaux, les tâlebân ne pouvaient guère espérer obtenir une reconnaissance internationale. Leurs relations, notamment avec les États-Unis, s'étaient au contraire dégradées depuis 1996. Le siège de l'Afghanistan à l'ONU continuait d'échoir au gouvernement Massoud-Rabbâni, ennemi des tâlebân. Les tâlebân, qui contrôlaient au début des années 2000 environ 80% du territoire afghan, enrageaient de ne pouvoir bénéficier d'une reconnaissance internationale qui eût certainement donné le coup de grâce au dernier réduit de l'Alliance du Nord. Sachant cela, les tâlebân avaient également conscience de l'importance qu'accordait l'UNESCO au patrimoine culturel afghan.

Pour donner des gages de leur bonne volonté et pour tenter d'effacer le souvenir malencontreux de la roquette antichar lancée contre un des deux bouddhas en septembre 1998, le mollah Omar avait fait emprisonner le commandant iconoclaste Abdul Wahib et fait promulguer à Kaboul en juillet 1999 des « Décrets afférents à la protection du patrimoine culturel et à la conservation des vestiges historiques en Afghanistan ». Un de ces décrets affirmait notamment que « Bâmiyân ne sera pas détruit mais au contraire protégé »¹². Les tâlebân comprenaient qu'ils avaient tout intérêt à coopérer avec les autorités en charge de la sauvegarde du patrimoine culturel, qu'il

¹² « Décrets afférents à la protection du patrimoine culturel et à la conservation des vestiges historiques en Afghanistan » [Kaboul, juillet 1999], *Les nouvelles d'Afghanistan*, n° 92, 1^{er} trimestre 2001.

s'agisse de l'UNESCO ou l'ONG Spach (Society for the Preservation of Afghanistan's Cultural Heritage). Ils espéraient que les Nations unies tiendraient compte des efforts déployés dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. Ils croyaient pouvoir tirer avantage de ce que, depuis le début des années 1980, plus aucune mesure en faveur du patrimoine afghan n'avait été prise pour se présenter auprès des instances onusiennes comme les meilleurs défenseurs des richesses patrimoniales de leur pays. Cette bonne volonté affichée était allée jusqu'à la réouverture, le 17 août 2000, du musée de Kaboul. Mais le musée avait fermé trois jours plus tard, lorsque certains *ulémâ* jugèrent qu'il était contraire à la *sharia* d'exposer des représentations anthropomorphiques. Le vice-ministre de la culture avait organisé, pendant l'année 2000, un séminaire sur la licéité de l'image. Cet exercice avait été brutalement ajourné quand il apparut qu'il risquait d'aboutir à des conclusions modernistes. En somme, guidé par sa volonté d'être reconnu de plein droit par l'ONU, le mouvement des *talebân* commençait à engager quelques initiatives favorables au patrimoine culturel afghan ; mais cet effort limité devait rapidement se heurter à l'ire des « durs » du régime, d'ailleurs favorisée par une réforme des institutions *taleb* entreprise au début de l'année 2000.

Le mollah Omar, qui avait été désigné Commandeur des croyants (*amir al mo'minin*) en 1995, choisit d'abdiquer une partie de son propre pouvoir charismatique au profit des *shura* (assemblées) déjà existantes, mais coiffées d'une Cour suprême (*stara makhama*), siégeant à Kaboul et composée exclusivement d'*ulemâ*. Ces nouvelles instances visaient à donner au pouvoir une plus grande légitimité, mais il s'agissait d'une légitimité de nature religieuse, qui ne faisait appel ni à une représentation de type traditionnel, ni encore moins à des élections. On observait donc une « déconcentration » du pouvoir au profit de personnalités religieuses habilitées à dire la *sharia*. Selon Pierre Lafrance¹³, ce ne fut rien moins que

¹³ Pierre Lafrance, « Comment les bouddhas de Bâmiyân n'ont pas été sauvés », *Critique internationale*, n° 12, mars 2001.

l'avènement d'une « République des juges » qui se joua durant cette période. Le poids de la *sharia* se renforçait inexorablement aux dépens de la *hikma*, la sagesse politique, qui est habituellement l'apanage du Commandeur des croyants. Dès lors, plus aucun obstacle d'ordre politique ne pouvait empêcher de revenir sur la *fatwa* du 26 février 2001 « pour lutter contre les idoles ». Les éléments les plus modérés du régime qui prônaient un dialogue constructif avec la communauté internationale n'avaient plus guère de poids face aux tâlebân les plus déterminés à imposer leur vision fantasmatique de la loi islamique. Les motifs politiques de la destruction des bouddhas de Bâmiyân pouvaient être identifiés, en amont, à travers cette lutte entre « modérés » et « durs » du régime. Ainsi, de par leur attitude jusqu'au-boutiste visant à ruiner toutes les chances d'un possible dialogue avec l'Occident, les *ulemâ* les plus extrémistes cherchèrent à déborder leurs adversaires politiques plus modérés. La destruction des bouddhas de Bâmiyân revêtit alors une importance politique particulière puisqu'elle assura le triomphe des partisans d'une interprétation littérale de la *sharia*. L'acte iconoclaste n'avait été conçu, ici, que comme un simple moyen permettant la victoire d'une tendance politique au sein du mouvement tâleb.

Un millénarisme révolutionnaire ?

Il reste que les motifs principaux pour lesquels les bouddhas avaient été rasés étaient, selon les tâlebân eux-mêmes, d'ordre religieux : le mollah Omar justifia la *fatwa* du 26 février 2001 en expliquant qu'il ne pouvait permettre plus longtemps que la statuaire préislamique de Bâmiyân reste accessible à la vue des musulmans, car elle était incompatible avec les prescriptions de la *sharia*. Aucun raisonnement, pas même celui des plus grands théologiens du monde musulman venus exprès à Qandahâr pour opposer au mollah Omar des arguments savants, ne put le faire revenir sur

sa décision. Le chef des tâlebân disait avoir vu en songe un ange lui intimant de détruire les bouddhas dans les plus brefs délais, car ils étaient une insulte à l'islam. Il n'est pas à exclure qu'ait pesé dans la balance, au moment de la promulgation du décret du 26 février, une certaine forme d'irrationalité messianique échappant à toute analyse sérieuse. Expliquer la destruction des bouddhas de Bâmiyân par des motifs religieux peut donc être envisagé, à condition de comprendre que le mouvement tâleb s'inscrivait dans la lignée des courants millénaristes afghans qui, lorsque la société afghane traversait de graves crises, étaient susceptibles de revenir sur le devant de la scène. Les bouddhas, par exemple, avaient déjà été dégradés, en 1929, par des Kohistânis, « fanatiques partisans de l'usurpateur Habibollah »¹⁴.

L'historique des destructions subies par les bouddhas avant 2001 montre que les tâlebân ne furent pas les premiers iconoclastes d'Afghanistan, car les premières dégradations à l'encontre du site remontent au XVI^e siècle. Mais les tâlebân dépassèrent leurs tristes prédécesseurs par l'ampleur des destructions qu'ils occasionnèrent, ce qui ne manqua pas de choquer les observateurs. Force est de constater que la destruction des bouddhas de Bâmiyân eut un énorme retentissement médiatique, principalement dans le monde occidental et dans les pays bouddhistes. Les tâlebân cherchèrent-ils à mener une opération médiatique de grande ampleur ? Ils purent en fait mesurer plus clairement le fossé qui les séparait de la communauté internationale et voir ainsi quelles seraient les parties qui les tiendraient encore pour des interlocuteurs valables¹⁵. Il fut parfois avancé par certains observateurs que les tâlebân avaient pris en otage les bouddhas géants afin de faire peser leur revendication d'une reconnaissance officielle de leur régime et l'arrêt des sanctions à leur encontre. En effet, la résolution 1333

¹⁴ Joseph Hackin, *Relations de la DAFA* [Délégation archéologique française en Afghanistan], 1933, p. 16-17.

¹⁵ Les tâlebân avaient été très déçus, notamment, de ce que l'ONU n'ait pas tiré de conséquences plus positives de l'interdiction, très efficace, de la culture du pavot en juillet 2000.

votée 19 décembre 2000 au Conseil de sécurité des Nations unies aggravait ces sanctions en établissant un embargo sur les armes et en décidant de la fermeture des bureaux diplomatiques des tâlebân à l'étranger. Les États-Unis exigeaient par ailleurs l'extradition d'Oussama Ben Laden, hôte des tâlebân depuis 1998. Le régime était plus isolé que jamais au moment où s'enclencha la campagne contre les idoles.

Pourtant, il n'y a guère de sens à penser que les tâlebân aient eu véritablement la volonté de prendre en otage les bouddhas, car ils entreprirent leur destruction à une vitesse déconcertante, prenant de court tous les diplomates en charge du dossier afghan et rendant pour ainsi dire parfaitement inutile toute tentative de médiation. Pas un seul instant, en effet, le mollah Omar et ses proches n'envisagèrent de revenir sur leur décision. L'émissaire spécial de l'UNESCO, Pierre Lafrance, fut reçu par les autorités tâleb alors même que les bouddhas avaient déjà été détruits. Pas une seule fois les tâlebân ne cherchèrent à négocier quoi que ce soit avec les représentants de l'ONU. L'idée selon laquelle les tâlebân auraient essayé de « monnayer » les bouddhas sur la scène internationale semble donc peu raisonnable. Sans doute une possible influence d'Al-Qaïda (qui ne fut envisagée, parfois fort opportunément, qu'après les attentats du 11 septembre 2001) a-t-elle pu jouer dans le choix des tâlebân de mener une campagne iconoclaste. Un document, retrouvé dans une maison de Kaboul occupée par des combattants étrangers venus faire le *jihad* sur le sol afghan, a établi que les tâlebân, en détruisant les bouddhas, n'auraient fait que répondre aux suggestions de groupes islamiques radicaux¹⁶. Interrogé plus récemment sur cette question¹⁷, le mollah Omar a avancé qu'il avait décidé de détruire les bouddhas de Bâmiyân suivant une « injonction de l'islam » : il souhaitait que la *sharia* s'impose à tout l'univers

¹⁶ David Osborne, « Campaign against terrorism, radical arabs groups may have demanded destruction of the giant Bamiyan Buddhas », *The Independent*, London, 24 novembre 2001.

¹⁷ Carlotta Gall, « Taliban leader is said to promise more afghan war », *The New-York Times*, Peshawar, 5 janvier 2007.

politique. Aussi sa décision n'aurait-elle pas pu être contestée, puisqu'elle reposait sur une légitimité d'ordre divin. La volonté de certains tâlebân de faire progresser, au sein de leur mouvement, une interprétation de l'islam de plus en plus exigeante semble donc avoir été décisive dans le déroulement des événements. Le mouvement tâleb s'engageait dans une logique de rupture avec les formes classiques d'organisation de la société. Est-ce à dire qu'il était entré dans une phase révolutionnaire, dont les bouddhas de Bâmiyân auraient été, à l'image des temples d'Angkor vandalisés par les Khmers rouges, les victimes ?

À ce jour, aucun élément tangible, aucune déclaration ou revendication claire des tâlebân – si ce n'est le fameux décret du 26 février 2001 – n'a permis d'établir avec certitude quelles furent leurs motivations exactes lorsqu'ils entreprirent la destruction des bouddhas de Bâmiyân. Il faut donc se contenter, en l'absence de preuves historiques, de retenir les différentes hypothèses, liées, notamment, aux enjeux ethniques, diplomatiques, politiques ou religieux. À l'issue de mes recherches, il est apparu cependant que l'hypothèse selon laquelle les bouddhas de Bâmiyân auraient été détruits suivant un processus de vengeance ethnique est peu satisfaisante, car elle tend à accorder au discours particulariste hazâra une trop grande importance, tandis qu'elle relègue au second plan les effets des antagonismes internes au mouvement tâleb. La thèse la plus vraisemblable est que les bouddhas de Bâmiyân ont été sacrifiés sur l'autel de la radicalisation politique de certains tâlebân. Au nom d'une récréation fantasmée de l'islam médinois, le retour imaginal aux temps du Prophète imposait une épreuve de purification du paysage culturel afghan.

Les relations diplomatiques et culturelles entre les pays francophones de l'Europe occidentale et la Hongrie, de 1944 à 1956

GERGELY FEJÉRDY

Selon une constatation de l'ancien chef de l'État, Georges Pompidou :

« La langue est un instrument privilégié d'expression et de communication entre les hommes, un support irremplaçable d'humanisme ouvert et généreux [...] Le rôle de la langue n'est pas un simple moyen d'expression, c'est un moyen de penser, un moyen d'influence intellectuelle ; c'est à travers notre langue que nous existons dans le monde autrement qu'un pays parmi d'autres. »¹

On peut facilement admettre que la langue joue un rôle important dans les relations internationales, et en particulier dans les rapports diplomatiques. Ce constat est particulièrement vrai en ce qui concerne la langue française, qui a longtemps tenu un rôle de premier plan dans la diplomatie. À travers l'exemple du français, et en analysant les rapports diplomatiques et culturels entre plusieurs États durant une période précise de l'histoire, l'un des principaux objectifs de ma thèse² a été de chercher à vérifier dans quelle mesure l'utilisation d'une même langue peut créer des

¹ Xavier Deniau, *La francophonie*, Paris, PUF, 2001, p. 22.

² Cet article est issu d'une thèse en cotutelle d'histoire intitulée « Les relations diplomatiques et culturelles entre les pays francophone d'Europe et la Hongrie de 1944 à 1956 », dirigée par Georges-Henri Soutou (Université Paris IV) et Sándor M. Kiss (Université Catholique Pázmány Péter, Budapest-Piliscsaba), soutenue à l'Université Paris-IV-Sorbonne, le 10 janvier 2009, devant un jury composé de Catherine Horel (Paris I Panthéon-Sorbonne), Michel Dumoulin (Université Catholique de Louvain), István Majoros (Université ELTE, Budapest) et des deux directeurs de thèse.

similitudes dans les choix politiques, institutionnels, personnels de ces États et dans les événements principaux les concernant. Ce travail a analysé les relations officielles entre trois pays de l'Europe occidentale (la Belgique, la France, la Suisse) pour lesquels le français est la ou l'une des langue(s) maternelle(s) de ses habitants, et la Hongrie. L'analyse des rapports de ces quatre États s'étend de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la veille de l'insurrection hongroise de 1956. Une période qui, après l'ouverture des archives et des frontières depuis les années 1990, attire toujours de nombreux chercheurs désireux de consulter ces nouvelles ressources pour comprendre la complexité actuelle des relations internationales.

Similitude et divergence dans la politique étrangère belge, française et suisse

Faire une étude comparative de la politique étrangère de trois pays francophones de l'Europe occidentale, dans la deuxième moitié du xx^e siècle, est assez inhabituel. À première vue, en effet, beaucoup de différences séparent, à cette période, la France – qui a perdu sa position de puissance mondiale –, la petite Belgique – qui réunit plusieurs communautés linguistiques et cherche des alliés pour renforcer sa sécurité et son influence internationales –, et la Confédération Helvétique – qui a choisi la neutralité. Pourtant, entre le printemps 1944 et l'automne 1956, au-delà des décisions de politique étrangère prises par ces trois pays, une certaine convergence apparaît, qui se mesure notamment à travers leurs relations – traditionnellement étroites – rétablies assez rapidement après le grand conflit mondial, mais non toutefois sans à-coups. Les cercles dirigeants parisiens souhaitaient renforcer l'influence et le prestige français dans les petits pays voisins pour sauvegarder leur position de grande puissance et mieux contrôler l'Allemagne. Mettant en avant des questions de politique, de sécurité et d'économie, et pour élargir leur marge de

manœuvre dans le domaine de la politique étrangère, la Belgique et la Suisse se sont, quant à elles, efforcées d'approfondir leurs relations bilatérales avec la France. Entre-temps, Bruxelles et Berne, qui s'appuyaient mutuellement l'une sur l'autre sur certaines questions, ont tenté de faire valoir leurs intérêts nationaux.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'espoir des diplomaties française, belge et suisse de jouer un rôle d'intermédiaire entre les grandes puissances, au moins en Europe, s'est peu à peu délité. La création du Kominform, puis le coup de Prague ont effacé toutes les illusions qui pouvaient encore perdurer et ont contraint Paris, Bruxelles et Berne à choisir leur camp. Si la Suisse a trouvé dans la neutralité sa solution face aux défis internationaux, la France et la Belgique ont opté pour le renforcement de la coopération occidentale. À partir de l'été 1947, les relations traditionnellement amicales entre les trois pays francophones se sont encore renforcées. Certes, chacun gardait sa vision propre de la diplomatie, liée à sa spécificité : la Suisse était fortement attachée à sa neutralité ; la Belgique, membre du Benelux, attendait un rapprochement des États européens sous l'égide de l'Angleterre et de la France ; et cette dernière assumait difficilement la perte de son statut de grande puissance. Mais la politique étrangère de ces trois pays se faisait dans le même esprit. Paris, Bruxelles et Berne étaient en effet confrontés à un certain nombre de questions identiques : entre autres, la reconstruction du continent européen et les projets de coopération interétatique en Europe, la question allemande, les rapports avec Moscou et Washington. À chacune de ces questions, les réponses apportées par ces trois pays, bien que différentes, révélaient toutefois une convergence de leur diplomatie.

Malgré leur influence limitée dans les relations internationales, et leur volonté de trouver une sorte d'équilibre entre les deux blocs opposés, les pays francophones de l'Europe occidentale suivaient, avec prudence mais intérêt, l'évolution de la situation derrière le Rideau de fer.

La Hongrie vue par la diplomatie belge, française et suisse

Le choix d'évaluer l'importance de la langue dans les rapports diplomatiques a permis de montrer de manière pertinente, à travers des événements concrets, que les politiques étrangères française, belge et suisse ont convergé dans un grand nombre de domaines à l'égard de l'Europe centrale et orientale. Ainsi, jusqu'à l'automne 1947, la Hongrie était considérée à Paris, à Bruxelles et à Berne comme susceptible de résister de manière plus importante que ses voisins à l'emprise soviétique. On pensait, notamment, que dans les domaines économique et culturel, les relations bilatérales pourraient évoluer, dépassant même la situation d'avant-guerre. Cependant, de nombreux signes mettaient en évidence que Moscou ne laisserait pas Budapest approfondir ses rapports avec les pays francophones de l'Europe occidentale. En témoignent, dès 1945, les multiples difficultés autour de la question de la normalisation des rapports officiels entre la Hongrie d'une part, et la France, la Belgique, ou la Suisse, d'autre part.

À partir de 1948, les responsables des trois pays francophones de l'Europe occidentale ont été très vite confrontés à une dégradation considérable de leurs relations bilatérales avec la Hongrie. La France, la Belgique et la Suisse se sont souvent trouvées conjointement accusées, comme par exemple dans l'affaire du Cardinal Mindszenty, ou de celle de Rajk, ainsi que dans certains cas d'espionnage. Dès la fin des années 1940, les diplomaties française, belge et suisse n'avaient plus d'illusion concernant la Hongrie, considérant ce pays comme l'un des plus obéissant et fidèle au Kremlin. Si cette attitude du gouvernement communiste de Budapest s'est révélée très contraignante pour l'évolution des relations bilatérales, elle a néanmoins permis aux diplomaties des trois pays francophones de mieux observer la politique de Moscou. À partir de 1953 surtout, la France, la Belgique aussi bien que la Suisse voyaient la Hongrie comme une sorte de terrain d'essai de l'Union soviétique. Budapest représentait un excellent point d'observation pour suivre les rapports des

forces politiques au sein du parti communiste à Moscou. Par ailleurs, étant moins exposée par l'URSS sur la scène internationale que les autres États du bloc de l'Est, la Hongrie semblait le pays le moins agressif, aux dires des diplomates français, belges et suisses. Les représentants des trois pays francophones s'accordaient à penser que le régime communiste hongrois ne tenait que grâce à la présence de l'armée soviétique sur le sol magyar et, qu'en cas de conflit international, la Hongrie serait le maillon le plus faible du bloc de l'Est.

Les politiques étrangères belge, française et suisse vues de Budapest

Parallèlement, et jusqu'en 1947, Budapest espérait un soutien particulier des trois pays francophones dans son rétablissement économique et dans sa lutte pour être reconnue sur la scène internationale. Très rapidement, à partir de 1945, notamment à la suite des démissions de nombreux diplomates, la politique étrangère hongroise, de plus en plus sévèrement contrôlée et « noyauté » par les communistes, n'eut plus d'autre but que de servir les intérêts du Kremlin. Pour atteindre ses objectifs, telles que la diffusion de la propagande, la surveillance de l'activité des émigrés, et l'acquisition de matières premières et de crédits en devise, et sur la base du principe de réciprocité, le régime Rákosi se montra tout d'abord assez modéré à l'égard de la France, la Belgique et la Suisse. Au sein du bloc de l'Est, Budapest s'ouvrit toutefois plus lentement vers l'Occident, notamment envers les trois pays francophones après la mort de Staline. Dans le cadre de la coexistence pacifique, les projets pour améliorer les relations avec la France, la Belgique et la Suisse n'ont vu le jour qu'en été et automne 1956, et leur mise en œuvre fut interrompue par l'insurrection.

Bien que cela n'ait eu qu'une influence indirecte sur les rapports diplomatiques, la place des pays francophones de l'Europe occidentale dans l'opinion publique hongroise a joué également un rôle durant la

période étudiée. Pour la population magyare, ou tout au moins pour une certaine couche sociale, ces États représentaient la culture occidentale ainsi qu'une sorte de troisième voie attirante, entre les États-Unis et l'URSS. Selon le ministre plénipotentiaire belge, les représentations diplomatiques occidentales étaient pour les Hongrois « les dernières fenêtres ouvertes sur le monde »³.

Le français comme point commun

Au-delà des événements historiques qui relient d'une façon particulière d'une part la France, la Belgique et la Suisse et, d'autre part, la Hongrie durant la période 1944-1956, certains points communs – prenant leurs sources dans le français ou la culture française – sont remarquables. Au cours de l'époque étudiée, les responsables de la diplomatie suisse, Marcel Pilet-Golaz puis Max Petitpierre, étaient des francophones. Les deux ministres des affaires étrangères belges de cette période, Paul van Zeeland et Paul Henri Spaak, étaient également originaires de la partie francophone de la Belgique (Wallonie). Les décisions de ces différents hommes politiques puisèrent certes dans leur propre culture nationale, mais elles furent aussi fortement influencées par la grande voisine, la France.

La plupart des diplomates suisses et belges en activité à la fin des années 1940 et au début des années 1950 avaient, en effet, effectué leurs études en français. Certains d'entre eux avaient soit suivi des études en France, soit été en poste à Paris entre les deux guerres. C'est ainsi, par exemple, que Max Grässli, ministre plénipotentiaire suisse à Budapest entre 1949 et 1952, avait étudié le droit à Paris après être passé par les

³ Archives du ministère des Affaires étrangères du Royaume de Belgique, Hongrie, 12878-1956, dossier 10, n° 1314 n° d'ordre 399.

universités de Genève et de Berne. Par ailleurs, il avait été attaché à la légation helvétique de la capitale française.

À la même époque, le ministre plénipotentiaire belge, accrédité à Vienne et à Budapest, était le comte francophone Gobert d'Aspremont-Lynden qui avait d'ailleurs commencé sa carrière à Berne. Durant cette période, la légation de Belgique à Budapest a été confiée à des diplomates quasiment tous francophones. Aussi une grande solidarité unissait les chefs des représentations étrangères dans la capitale hongroise, du fait qu'ils partageaient la même langue maternelle. Dans certains cas, ils allaient même jusqu'à échanger les renseignements dont ils disposaient.

Tout au long de cette période, le Quai d'Orsay a suivi avec une attention particulière la politique et les observations de ses voisins francophones à l'égard de l'Europe centrale et orientale. Les diplomaties helvétique et française s'informaient l'une et l'autre au sujet du bloc soviétique. Paris et Bruxelles, membres des mêmes organisations internationales, ont pu ainsi coopérer encore plus étroitement sur les questions de la région au-delà du Rideau de fer.

Ces facteurs, sources de convergences pour les acteurs de la politique étrangère de la France, de la Belgique et de la Suisse, n'ont pas échappé à la Hongrie. Ainsi par exemple, dès le début des années 1950 la structure du ministère des Affaires étrangères y avait été modifiée sur le modèle soviétique et selon des critères géographiques. À la suite de cette réorganisation, la même personne y traitait des affaires de la Belgique et de la France, et la Suisse était placée dans le même secteur géographique. On peut d'ailleurs souligner, qu'à cette époque, les documents officiels destinés aux représentations étrangères à Budapest étaient rédigés systématiquement en hongrois et en français, et seulement à partir de 1953 également en russe.

Durant la période 1944-1956, on note que plusieurs diplomates hongrois en poste à Paris, à Bruxelles ou à Berne, avaient fait leurs études en France ou ont été mutés successivement dans l'une des capitales des trois

pays francophones de l'Europe occidentale. Sans compter Pál Auer et Mihály Károlyi, accrédités à la fois à Paris et à Bruxelles, et György Bakách-Besseney qui représenta la Hongrie en France puis en Suisse. Dans les années 1950, l'exemple le plus probant est celui d'Imre Kutas, d'abord en poste en Suisse en tant que chargé d'affaires, puis ensuite chef de la légation de la capitale française, et enfin au même poste à Bruxelles.

Mais dans l'analyse de la politique étrangère de Budapest envers les trois pays francophones étudiés durant la période 1944-1956, d'autres aspects sont également à considérer. À partir de 1945, plusieurs personnes installées dans l'un des ces pays pendant l'entre-deux-guerres – du fait leur opinion politique, généralement sympathisante avec les communistes ou les sociaux-démocrates –, ont participé au travail de la diplomatie hongroise en rapport avec la France, et la Belgique. En outre, de nombreux futurs haut-fonctionnaires ou hommes politiques hongrois ont été envoyés, par Moscou, dans ces pays à la même époque, au titre de leur appartenance au mouvement communiste international. À cause de leur passé, ces hommes avaient une vue particulière de cet ensemble francophone de l'Europe. C'est ainsi qu'Andor Berei, vice-ministre des Affaires étrangères entre 1949 et 1954, fut très actif au sein du parti communiste belge entre 1934 et 1945, en tant que délégué de Moscou, entretenant également des liens très étroits avec les mouvements ouvriers français et suisse. Par ailleurs, on peut citer également Tibor Lajti qui, entre 1949 et 1960, était en poste à la section des Affaires étrangères du Bureau central du parti communiste hongrois, et avait été, auparavant, réfugié politique en France entre 1928 et 1931 où il était en rapport avec les courants pro-bolchéviques. Enfin, Ernő Gerő – homme politique hongrois de première importance dans les années 1950 – pour qui les pays francophones de l'Europe occidentale ont joué un rôle particulier, avait occupé, pendant l'entre-deux-guerres, des fonctions importantes au sein des partis communistes belge et français, en tant que représentant du Komintern.

Il existe également d'autres raisons pour considérer les relations diplomatiques des trois pays francophones de l'Europe occidentale et de la Hongrie. Par exemple, la question de l'émigration hongroise, qui a ainsi créé un lien fort et complexe entre les quatre pays étudiés. Ou encore, la problématique des rapports des Églises et de l'État en Hongrie, qui intéressait particulièrement les trois États francophones – les diplomaties française, belge et suisse ayant même tenté de jouer un rôle de médiateur à ce sujet.

En fait, à travers ces différents aspects, l'analyse apporte un nouvel éclairage sur le contexte historique de l'époque. Elle montre notamment l'importance, dans chaque événement, des hommes qui en sont les acteurs. S'agissant de la France, de la Belgique et de la Suisse, ces pays sont marqués par leurs origines communes francophones, leur formation, leurs réseaux communs, qu'ils partagent parfois même avec des personnalités hongroises. Notons que cette situation, sans doute plus évidente pour les périodes précédentes, notamment celle de l'entre-deux-guerres, n'a pas été interrompue par le partage en deux de l'Europe. Et c'est en s'efforçant de ne pas réduire les acteurs à leur sphère nationale, que cette étude a souhaité ainsi contribuer à une meilleure compréhension des relations internationales de l'ère ouverte par la Seconde Guerre mondiale.

De l'universalisme au transnational : le Comité international olympique, acteur atypique des relations internationales

GABRIEL BERNASCONI

« Les rapports entre les gouvernements cessent d'être le centre d'intérêt ; ce qui importe, c'est l'histoire des rapports entre les peuples »¹. Inscrit dans cette perspective, Pierre Renouvin adoptait une approche large des relations internationales impliquant des « forces profondes » matérielles (facteurs géographiques, conditions démographiques, forces économiques et leurs analyses géopolitiques), et d'autres spirituelles ou collectives (sentiments nationaux, nationalistes, pacifistes, idéologiques...) qui interfèrent dans le processus de décision politique.

Nous retrouvons dans le sport ces deux aspects, ces deux forces d'animation des relations internationales². Comme pratique, comme

¹ Pierre Renouvin, « Introduction générale », in Pierre *Renouvin* (dir.), *Histoire des relations internationales*, tome 1, *Le Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1953.

² L'auteur, titulaire d'une maîtrise de droit international (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), a par la suite consacré ses recherches au Mouvement olympique, dans le cadre d'un DESS de communication politique et publique (Université Paris XII Val-de-Marne), et d'un DEA d'histoire contemporaine des *mondes étrangers* et des *relations internationales* (*Institut Pierre Renouvin* – Université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Robert Frank). Il a publié en 2008 chez Atlantica, *La longue marche olympique chinoise – Six décennies de diplomatie olympique*, livre fondé sur son mémoire de DEA. Cet article est un compte rendu de sa thèse : « De l'universalisme au transnational : le Comité international olympique, acteur atypique des relations

culture, le sport s'est fait animateur de cette vie internationale. Au cours du siècle passé, il a développé sa logique propre et établi les grandes lignes des rapports de force entre secteurs public et privé, sociétés civile et politique. Il offre désormais un modèle de structuration d'un secteur d'activité à l'échelle internationale, même si l'universalité de la pratique sportive n'exclut pas d'importantes disparités.

La nécessaire rencontre et l'aspiration universaliste du sport, ses processus d'identification et de communautarisme, le rôle des institutions quasi ou non-gouvernementales, contribuent à placer le sport dans la sphère internationale et à intéresser des agents marchands ou politiques tout autant indispensables à son développement que menaces à son indépendance.

Celle-ci est défendue par le Comité international olympique (CIO), une institution, à l'origine événementielle, devenue l'instance la plus représentative du sport.

Autorité morale du Mouvement olympique – défini comme « les organisations, les athlètes et les autres personnes qui se soumettent à la Charte olympique »³ – l'institution olympique est organisée comme une véritable multinationale, avec la représentation de 205 Comités nationaux olympiques (CNO), et un événement médiatique attirant les regards d'un monde en demande d'imaginaire. Ses interactions avec les États et les organisations internationales, sa structure juridique, ses rôles et son influence dans les relations internationales sont inédites pour une organisation non-gouvernementale. La portée de certaines décisions, notamment l'attribution de la ville organisatrice des Jeux olympiques, en font, dans une certaine mesure malgré lui, un prétendant légitime au titre d'acteur des relations internationales.

internationales », sous la direction de Robert Frank, soutenance au printemps 2009.

³ Article I-1 al.1, texte en vigueur au 1^{er} septembre 2004 – *Charte olympique*, Lausanne, CIO, 2004, p. 10.

L'objectif de cette thèse est de l'identifier en tant que tel, de comprendre sa construction (et celle de son secteur d'activité), d'appréhender ses caractéristiques, sa place et sa légitimité, les circonstances qui lui ont permis d'atteindre sa stature actuelle. Il s'agit au final de mieux apprécier son comportement et ses rôles sur cette scène internationale, ses relations directes avec les différents acteurs qui la composent... Sans être une histoire des Jeux olympiques ou une étude microcosmique, cette recherche caractérise les spécificités internationales du CIO à l'appui d'une grille d'analyse susceptible d'être appliquée à d'autres organisations internationales. Le choix d'une vision olympique des relations internationales explique des sources essentiellement olympiques, sportives et journalistiques⁴. Des outils statistiques, des méthodologies importées de formations antérieures, et des études spécifiques, telles les actions indépendantistes du sport polynésien, ont par ailleurs cimenté l'étude.

« L'historien est tout autant l'historien des diachronies que des synchronies, l'observateur des croisements entre la longue durée, le court terme et le mesureur des temporalités vécues par les acteurs et les sociétés, celui qui analyse la façon dont eux-mêmes se placent dans le temps, dans leur rapport avec le triptyque passé-présent-avenir » notait Robert Frank⁵.

La chronologie olympique n'est ni unique, ni linéaire. Celle des Jeux olympiques n'est pas nécessairement celle de l'Olympisme, ni celle du CIO, encore moins celle du sport. Perturbée par les conflits mondiaux et

⁴ Comité international olympique, Comité national olympique et sportif français, Comité national sportif, Office franco-allemand de la Jeunesse, Comité français Pierre de Coubertin, Comité olympique français, archives personnelles de l'ancien président du CNOSF, Claude Collard.

⁵ Robert Frank, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français de Relations Internationales* (AFRI), vol. IV, 2003, p. 42-65. Mise en ligne sur le site de l'AFRI : http://www.afri-ct.org/article.php3?id_article=458 [site consulté le 22 juin 2009 et le 12 avril 2010].

les circonvolutions institutionnelles, elle suit, subit, accompagne ou oriente les évolutions du sport et de la société.

L'observation du profil actuel du CIO passe par une vision d'ensemble, puisqu'il s'agit d'approcher un phénomène global d'adhésion dont les racines antiques sont associées à des représentations mondialisées. Sa compréhension implique une démarche systémique. Dans une approche « contractuelle », celle-ci s'est faite autour de notions juridiques, analysant les caractéristiques propres au domaine d'activité dans lequel le CIO exerce sa compétence (le sport), sa cause (l'Olympisme) et son objet (les Jeux olympiques), avant d'envisager les parties engagées dans ou avec le Mouvement olympique.

D'une certaine manière, le sport et l'Olympisme sont des éléments constitutifs de l'offre olympique, qui trouvent leur expression commune dans les Jeux olympiques. La cause, notion peu intelligible des non juristes, s'apprécie principalement ici dans sa finalité, à savoir le but en vue duquel le CIO agit : la diffusion de sa philosophie et du sport. L'objet olympique est pour sa part pluriel : la « chose » première, l'organisation des Jeux, a absorbé les symboles et la commercialisation pour amplifier les prestations promises par le CIO, ainsi que ses exigences.

De l'héritage de la démocratie antique au sport-spectacle actuel, le CIO a tout à la fois profité, contribué à façonner et exploité des caractéristiques politiques et symboliques du sport pour construire son identité. L'institution a œuvré pour l'essor et l'évolution du sport, pour l'émergence même d'un *corpus* de représentations rattachées à ce mot et associées à des valeurs sociales et éducatives. Les Jeux et les problématiques olympiques sont l'expression ultime et médiatique des enjeux liés au sport : on y retrouve des mécanismes qui lui sont inhérents. Nombre des caractéristiques politiques du CIO ne lui sont donc pas propres, mais liées au sport.

À l'appui des préoccupations de son temps (paix, internationalisme avant 1945, exploitation capitaliste du sport, développement durable notamment, par la suite), le CIO a par ailleurs développé une philosophie

évolutive qui protège les Jeux olympiques et entoure le sport. Ses représentations ont désormais un ancrage dans l'imaginaire collectif qui contribue à légitimer Lausanne sur la scène internationale. Cet idéal fait partie intégrante de la représentation du CIO et des Jeux olympiques – l'institution et le produit – et les différencie des autres organisations sportives internationales. L'Olympisme permet d'associer au Mouvement olympique, dont l'approche est juridique, une vision plus sociologique, celle de communauté olympique.

Les mythes fondateurs et les éléments fondamentaux de l'Olympisme ont construit le discours du CIO et permettent de mieux comprendre les différentes dimensions internationales de sa vitrine. Miroir des relations entre les peuples, relais des échanges interculturels et caisse de résonance des messages symboliques, désormais inscrits dans le patrimoine mondial, les Jeux olympiques apparaissent comme le seul événement représentatif de l'universalité positive. Ils offrent un État du monde contemporain, un instantané qui se fait parfois polaroid. Ils mettent en lumière ses problématiques, l'évolution de ses rapports de force, ses faiblesses, ses controverses. Par un effet d'agenda rare, ils créent par ailleurs une tribune.

L'étude traite plus particulièrement de la structuration du CIO et du Mouvement olympique depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, de l'époque où le CIO n'était « qu'une boîte aux lettres »⁶, jusqu'à nos jours.

Avant 1945, les Jeux olympiques avaient déjà atteint une dimension qui en faisait un événement international politique amenant le CIO à gérer les enjeux et acteurs au gré de sa cause. Mais l'institution lausannoise, née en 1894, n'était alors qu'une association amateur, sans statut, à l'État financier instable, évoluant dans une société internationale en tentative de

⁶ Gaston Meyer, « La menace qui plane sur le sport international », *L'Équipe*, 20 novembre 1963.

formation. Au tournant du xx^e siècle, une communauté d'organisations internationales aux préoccupations partagées se créait à l'appui de légitimations croisées. Pionnier, le CIO se positionna comme l'une des forces structurantes de cet espace international en constitution. Par sa politique de cooptation, le CIO formalisa la reconnaissance d'autres mouvements internationaux privés, à but humanitaire, culturel, technique, etc. et s'assura leur solidarité.

La Seconde Guerre mondiale fit apparaître un monde nouveau, une société internationale dans laquelle apparaissaient ou s'affirmaient des acteurs, des procédures. Cette nouvelle redistribution mit le CIO, l'une des très rares sociétés internationales à avoir passé le cap, dans des situations de crise à l'ampleur jusque là inédite. La politique menée par Lausanne permet de proposer une approche de la vie internationale complémentaire et parfois en décalage de la réalité politique. Des thèmes très visités des relations internationales y trouvent un passage obligé ; la Guerre froide ou l'apartheid par exemple, la construction européenne également. Grands hommes et inconnus trouvent particulièrement leur place dans un événement olympique qui participe à l'histoire politique.

D'une « suzeraineté institutionnelle » développée vis-à-vis des Comités nationaux olympiques (CNO), à la mise sous perfusion financière du secteur sportif, le CIO a mis en œuvre des stratégies de domination efficaces et orchestré une structuration internationale sans équivalent. Il a organisé les relations entre les acteurs sportifs disciplinaires (les Fédérations Internationales), les autorités publiques nationales et ses propres représentants (CNO), et se fait champ expérimental du transnationalisme avec le Tribunal arbitral du sport et l'Agence mondiale anti-dopage, cadre d'une *lex sportiva* inédite⁷.

⁷ Sur le sujet, voir Franck Latty, *La lex sportiva - Recherche sur le droit transnational*, Amsterdam, Nijhoff, 2007.

Bien évidemment, la compréhension du système olympique passe par la composition du CIO, ses évolutions organisationnelles et son pragmatisme face aux réalités politiques qui se sont présentées à lui. Impliqué dans les relations diplomatiques chères à Duroselle (de par la nature de son domaine d'activité et de par son objet), le CIO dispose, avec ses membres et les CNO, d'un réseau de diplomates, stratèges et forces de lobbying auprès des décideurs politiques.

Les historiens du sport tendent à considérer Los Angeles 1984, avec la commercialisation et le dernier boycott de masse, comme le principal tournant de l'Olympisme moderne. Cela est vrai du point de vue des Jeux olympiques. D'un point de vue institutionnel, ce tournant était toutefois bien amorcé... par la mise en place progressive d'un système cohérent de protection internationale de ses symboles, par la disparition de l'amateurisme, par l'obtention d'un statut international, par la résistance (même vaine) affichée au nom de l'Olympisme aux velléités de boycott et, bien sûr, par les premières années Samaranch. Les tournants juridiques, idéologiques et politiques pris en 1980 et 1981 constituent la véritable entrée dans une nouvelle ère olympique.

Ont ensuite pris le relais, des aspects économiques et diplomatiques qui ont amené le CIO à une acceptation de l'ordre international et à un élargissement de la cause olympique. En effet, si ses rapports avec les organismes intergouvernementaux furent toutefois longtemps difficiles, le CIO est désormais en rapports cordiaux avec le système onusien et reproduit un effet de légitimation réciproque. Il œuvre désormais à faire respecter son domaine de compétence (et celui des autres acteurs du Mouvement olympique) avec les institutions régionales, notamment la plus aboutie, l'Union européenne.

L'importante crise d'image traversée ces deux dernières décennies succède à d'autres qui, précédemment, avaient déjà atteint la crédibilité du CIO. Ce dernier a su moderniser son image, mais l'afflux d'argent a grisé et

la corruption a entaché le drapeau olympique. À dire vrai, et au-delà même de cet aspect éthique, le travail de veille et de positionnement est constant. Si l'Olympisme est bien perçu comme philosophie humaniste, l'image du CIO est un enjeu primordial pour la pérennisation du Mouvement olympique. Le péril est de taille puisqu'il affecte sa première source de légitimité, le facteur humain.

Le CIO s'implique dans de nombreux domaines extra-sportifs, en s'appuyant toujours sur un vecteur sportif. S'il a reconnu les limites de ses compétences par le passé (la lutte contre le trafic international de drogues par exemple qui dépassait le mandat réel du CIO), il n'en a pas moins découvert, au sens juridique du terme, un droit de l'homme, inscrit au cœur de ses principes fondamentaux : la pratique du sport. Une initiative privée inédite, admise *de facto* par la communauté internationale, et qui pourrait servir de support aux réflexions sur la marge de manœuvre dont il dispose pour améliorer encore la concordance entre ses aspirations affichées et ses actions.

À l'issue des Jeux olympiques qui comptent parmi les plus politiques et symboliques de l'histoire olympique, il semble que les six décennies du « cas chinois », dernier volet de la thèse, permettent d'apprécier à leur juste mesure les différentes situations politiques que rencontre le CIO avec les États... et son comportement.

L'un des enseignements les plus significatifs de la campagne contre les JO de Pékin tient en la place inédite prise par les ONG dans l'exploitation de la médiatisation des Jeux olympiques à des fins politiques. Jusqu'alors, ces initiatives provenaient d'États, organisateurs ou invités, ou d'agents privés (athlètes, officiels, mouvements nationaux, y compris terroristes). Si elles se sont parfois associées à ces actions dans le passé, pour la première fois, ce sont les ONG qui ont tenté le parasitisme revendicatif.

Un épisode qui illustre la nouvelle place d'influence et de veille occupée par les organisations internationales dans les relations internationales et

pose la question de la place à leur accorder sur la scène internationale... tout autant qu'il rappelle que les États en restent les acteurs principaux.

Au-delà, l'un des fondements du débat de 2008 tint dans la place même du CIO au sein des relations internationales. Atypique par son réseau, son histoire, sa richesse ou son pouvoir médiatique tout autant que par sa fragilité, le CIO s'est pérennisé sur une position apolitique. Doit-il assumer, même ponctuellement, une telle responsabilité et se faire officiellement politique, adopter des moratoires ou élargir ses exigences en termes de libertés publiques ? Tel est au fond une doléance induite. Le peut-il ? Le veut-il ?

À cette question, le CIO a répondu : « N'attendez pas du CIO ce que le CIO ne peut pas faire. Les Jeux feront leur part, mais les Jeux ne régleront pas tous les problèmes de la planète »⁸... Une position qui n'est pas sans en rappeler une autre, arrivée quelques mois plus tard, celle d'Hillary Clinton, le 13 janvier 2009, quelques jours avant sa prise de fonction comme secrétaire d'État américain : « L'Amérique ne peut résoudre seule les problèmes les plus pressants du monde »... Historique.

Nul doute que les derniers rebondissements du cas chinois amèneront les instances lausannoises à réfléchir de nouveau sur leur responsabilité, leur rôle dans la société internationale, les orientations du mouvement olympique, en particulier dans ses activités de solidarité, liées à l'environnement ou à l'éducation, et les voies à employer pour conforter la cohérence entre les principes et actions olympiques.

⁸ « Rogge : un pays qui change », *L'Equipe.fr*, mis en ligne le mardi 30 octobre 2007 : http://www.lequipe.fr/Jo/breves2007/20071030_113336Dev.html.

Jeu mondial et rapports gréco-yougoslaves avant et au cours de la Guerre froide, 1941-1956

PHIVOS OIKONOMIDIS

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, on constate sur la carte des Balkans un changement radical auquel a contribué le développement des mouvements partisans de gauche en Yougoslavie, en Grèce et en Albanie, ainsi que la progression de l'Armée rouge dans les Balkans vers la fin de la guerre¹.

Le commandement britannique se montra extrêmement préoccupé par l'évolution des affaires balkaniques, car il comptait bien étendre à nouveau son influence dans cette région à la fin de la guerre. Mais il ne tarda pas à réaliser que les choses ne seraient pas simples. En raison du rôle déterminant joué par EAM-ELAS (l'armée de résistance du Front national de Libération), Churchill comprit vite qu'en Grèce l'influence britannique ne pourrait plus s'exercer sans l'aide soviétique.

Il s'adressa donc aux Russes pour solliciter leur aide. Le commandement soviétique n'avait pas d'objection à satisfaire quelques-unes des exigences anglaises, mais il demanda ouvertement ou à demi-mot des contreparties assurant l'expansion de sa propre influence dans d'autres pays balkaniques ou ailleurs.

¹ L'auteur de cet article est chercheur en histoire dans divers pays du monde, écrivain et journaliste. Il a soutenu une thèse, en 2009, à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Robert Frank, « Le jeu mondial dans les Balkans. Les rapports gréco-yougoslaves entre 1941 et 1956 ».

Pour parvenir à ses fins, le commandement britannique ne tarda pas à se rendre compte qu'il devait changer de tactique envers le mouvement de résistance qui se développait en Yougoslavie, et surtout envers les partisans de Tito, chef du parti communiste de ce pays. L'une des causes du rapprochement entre le commandement britannique et Tito fut alors l'isolement du mouvement EAM (FNL) en Grèce.

Dès mai 1944, Churchill eut un repas de travail privé avec quatre Britanniques chargés des affaires yougoslaves : F. Maclean, l'ambassadeur Stevenson et les officiers Bailley et Hudson, afin d'évoquer la situation en Yougoslavie. Au cours de cette conversation, il fut décidé qu'il fallait « encourager Tito à prendre le plus de distances possibles à l'égard de l'URSS » et « lui imposer d'éviter toute forme d'encouragement à EAM » en Grèce².

Les Britanniques offrirent à Tito une aide militaire considérable au cours de la guerre et, en contrepartie, lui demandèrent de faire preuve de bonne volonté à propos de la question grecque. Tito réalisait, comme ce fut le cas aussi pour les Soviétiques, que le mouvement de résistance en Grèce était pour eux une carte de négociation importante vis-à-vis des Britanniques. Yougoslaves et Russes purent exercer des pressions sur les Occidentaux à propos de la question grecque, les obligeant ainsi à satisfaire leurs demandes. En effet, durant la guerre, le mouvement grec de résistance de gauche n'obtint « pas même une cartouche » de la part de ses compagnons idéologiques de Yougoslavie et d'URSS, selon la note de journal d'un membre de direction du PC grec³.

Après la libération, les partisans yougoslaves rêvèrent d'instaurer un état fédéré sur le modèle de l'Union soviétique. Pour y parvenir, ils comptaient sur le soutien de Staline, auquel ils s'apparentaient sur le plan idéologique,

² Archives du Foreign Office, FO 371/44290, R7679/G, Notes manuscrites de l'ambassadeur Stevenson, 8-5-1944.

³ *Journal* de J. Zevgos, 31 août-18 octobre 1944.

sachant bien que les Occidentaux n'accepteraient pas le système politique et social qu'ils comptaient instaurer en Yougoslavie. Les dirigeants yougoslaves constatèrent progressivement que l'URSS n'était pas en situation d'aider de façon décisive le futur état fédéré à surmonter ses énormes problèmes internes. Seul l'Occident et surtout les Américains pouvaient offrir, après la guerre, une aide économique consistante aux partisans yougoslaves.

Tito songeait secrètement à un rôle plus indépendant face à l'Union soviétique. L'envoyé britannique en Yougoslavie, F. Maclean, estimait que Tito préférerait être le leader d'une Yougoslavie indépendante plutôt que l'homme des Soviétiques, « surtout s'il était convenablement manipulé ». Lors d'une conversation avec un envoyé américain dans l'île de Vis, Tito exprima le désir qu'après la guerre, se créât une Yougoslavie fédérée qui constituerait « un pont entre l'Est et l'Ouest ». Il formula en même temps le vœu que la Yougoslavie reçoive, toujours après le conflit, une aide économique américaine spécifique dans le domaine technique. Impressionné par Tito, l'envoyé américain C. Norden discerna chez son interlocuteur le désir « de se réserver un rôle plus vaste » dans le monde d'après-guerre⁴.

Tito montra discrètement son jeu aux Américains et aux Anglais. Peu enclins à croire les confidences de Tito, les dirigeants américains les considéraient plutôt comme des manœuvres tactiques, tandis que les Anglais avaient beaucoup plus d'espoir de s'attacher l'homme dans l'avenir. Durant la période de guerre, l'aide anglaise à Tito était une preuve que l'Occident pourrait le soutenir dans certaines conditions. Qu'allait-il devoir donner en échange ? Les dirigeants communistes yougoslaves virent que le mouvement grec de gauche pouvait être exploité opportunément comme moyen de pression et atout de négociations dans

⁴ FRUS, vol. IV, 1944, 860 H.01/8-3044, Murphy au Secrétaire d'État 30-8-1944, p. 1402-1403 et 860 H. 01 / 9-2344, Kirk au Secrétaire d'État, 23-9-1944, p. 1410-1411.

leurs confrontations et leurs contacts avec les Anglais et les Américains. Et si Tito devait suivre un chemin indépendant, pourquoi le mouvement grec de gauche devait-il être utilisé par l'URSS pour la réalisation de ses buts et non pour la consolidation de la Fédération yougoslave ?

À travers un fort mouvement de résistance en Grèce, Tito voulait se protéger, pendant et après l'occupation. Donc il le soutint, de façon clandestine et parfois ouvertement, prouvant ainsi aux Anglais et aux Américains que tout arrangement à propos du mouvement grec passait par Belgrade.

Tito encouragea le mouvement armé d'ELAS face aux forces gouvernementales et aux Anglais, à Athènes et au Pirée en décembre 1944, avant et au cours des confrontations. Pendant cette période, il déclara aux membres d'une délégation grecque de gauche à Belgrade que la lutte d'ELAS en Grèce était celle de tous les pays des Balkans⁵.

Le 23 avril 1945, quelques jours après le retour de Tito de Moscou, la capitale de Macédoine yougoslave fut fondée à Skopje, à l'initiative du PC de Macédoine qui était au service du PC de Yougoslavie, le Front populaire de Libération (NOF) des Slavo-macédoniens pour la Macédoine d'Egée (Macédoine grecque). Le NOF et ses organisations apparentées entreprirent alors un travail de fond parmi les Slavo-Macédoniens de Grèce, hommes, femmes et jeunes. Il inaugura un nouveau combat « à outrance », comprenant même la lutte armée afin de faire échec aux « forces monarco-fascistes et fascistes grecques ».

Le NOF et les communistes yougoslaves, comme Enver Hoxha en Albanie, accusèrent le PC grec d'être un parti opportuniste parce qu'il avait signé avec les forces gouvernementales grecques les accords

⁵ Archives de l'ex-Yougoslavie, SKJ, Grèce, Lettre de Belgrade à Tzimas, 7-1-1945.

« scélérats » de Varkiza, qui prévoyaient une évolution démocratique pacifique en Grèce. Les communistes albanais s'inquiétèrent car les gouvernements grecs revendiquaient le rattachement à la Grèce de l'Épire du Nord qui faisait partie de l'Albanie.

L'Union soviétique considéra favorablement les accords de Varkiza, mais elle dut prendre en considération les inquiétudes des communistes yougoslaves et albanais. Après la guerre, la Fédération yougoslave se présentait comme le principal soutien du bloc soviétique dans les Balkans. Le PC grec commença à diffuser le mot d'ordre ne permettant pas que la Grèce devienne « le pont contre les Démocraties populaires ». Aux dires du chef du parti N. Zachariadis, la nouvelle lutte armée, que le PCG inaugura en 1946, bénéficia du soutien chaleureux des dirigeants yougoslaves.

La Yougoslavie devint la principale base de soutien et de ravitaillement des combattants qui entamèrent une lutte contre la droite pro-monarchiste grecque, soucieuse d'imposer son contrôle à toute la Grèce. Mais parallèlement au soutien des partisans grecs, Tito et ses collaborateurs commencèrent à parler de la question grecque avec l'Occident et à s'y référer dans les entretiens d'ordre économique qu'ils avaient avec les Américains et les Anglais.

En 1947 notamment, que ce soit à l'initiative des Américains et des Anglais ou à celle des Yougoslaves, la question grecque fut évoquée au cours des discussions. L'Occident exigea des contreparties en échange de l'aide économique apportée à la Yougoslavie qui en avait tant besoin et Tito, donnant des exemples d'échanges possibles, prétendit qu'il pourrait éventuellement changer de position face à la question grecque. À la fin de l'année 1947, la station de radio des partisans grecs qui se trouvait en Yougoslavie annonça la fondation du Gouvernement démocratique provisoire (GDP) siégeant dans les montagnes de la Grèce du Nord.

Aussitôt les Américains se mobilisèrent. Tito proposa une rencontre avec l'ambassadeur américain à Belgrade, Cavendish Cannon, qui informait régulièrement Jean Payart son homologue français dans la capitale yougoslave. La rencontre eut lieu dans les premiers jours de 1948. À la question relative de Cannon sur la Grèce Tito répondit : « Oui, je sais que vous autres Américains êtes inquiets de l'expansion du communisme. Vous devez néanmoins comprendre que notre première préoccupation est le développement interne du pays et qu'à cette fin nous avons besoin de paix ».

Il était clair que Tito adoptait là une position modérée. Le 3 janvier, l'ambassadeur de France à Belgrade informa son gouvernement du contenu de la conversation Tito-Cannon qui avait eu lieu le jour même. D'après Payart, l'intérêt de cette conversation résidait moins dans les propos tenus, de toute façon assez vagues, que dans l'initiative prise par le chef du gouvernement yougoslave, au moment où la question grecque battait son plein, de manifester « le souci d'entrer en contact avec le représentant américain, sans doute en vue de tâter le terrain »⁶.

Pendant que Tito promettait aux Américains de suivre une politique modérée, il encourageait aussi la direction communiste grecque à continuer la lutte armée, renforçant ainsi la position de la Yougoslavie. Au cours d'une rencontre discrète avec N. Zachariadis au mois de février 1948, Tito demanda aux partisans grecs d'être encore plus offensifs. « Ne restez pas en position de défense, passez au contraire à l'offensive. Nous, nous continuerons à vous aider. Vos partisans ont plus de valeur que tous les députés communistes français. Votre mouvement est d'une importance historique »⁷.

⁶ Archives du ministère des Affaires étrangères français (AMAEF), Z-Europe 1944-1949, Z-499-8, vol. 40, Yougoslavie, Payart de Belgrade, télégramme du 3-1-1948.

⁷ ARHIV. Josipa Broza Tita (Archives de J.B.Tito), Belgrade, Procès verbal manuscrit de l'entretien du 21 février 1948 entre Tito-Kardelj et Zachariadis-loannidis.

Quelques mois plus tard, les divergences entre l'URSS et la Yougoslavie apparurent. Le 28 juin 1948, le Kominform déclara que le PC de Yougoslavie suivait une politique intérieure et extérieure erronée. Ce jour-là, le monde occidental apprit qu'un conflit venait d'éclater dans le camp prosoviétique. Le chef du PCG, N. Zachariadis, comprit l'ampleur du préjudice qu'un affrontement entre Staline et Tito allait porter à la guérilla grecque, au moment même où le parti grec comptait sur le soutien des deux leaders.

Tito fit mine de ne pas céder aux pressions de Staline, ce dont les forces occidentales se réjouirent. Selon la CIA, la désobéissance de Tito au Kominform avait provoqué « la première rupture profonde dans l'empire des satellites de l'URSS ». Le « résultat immédiat » d'une brouille Tito-Staline pouvait marquer l'arrêt de la politique soviéto-yougoslave commune en Grèce, à Trieste et en Carinthie⁸. Ce qui allait tout à fait dans le sens des intérêts de la politique anglo-américaine dans ces régions.

Le conflit Staline-Tito fut un premier indice sérieux du fait que la Yougoslavie désirait suivre un chemin indépendant vis-à-vis de l'URSS. Mais les Américains et les Anglais exigèrent une confirmation du caractère définitif de la rupture. Ils demandèrent à la Yougoslavie de prouver sa bonne volonté envers l'Occident en retirant son soutien aux partisans grecs. La direction yougoslave avait déjà montré ses dispositions envers le mouvement partisan grec : en 1949, elle avait fermé les frontières de son pays aux partisans grecs qui d'ailleurs avaient pris position discrètement en faveur du Kominform. Cette décision de Tito fut précédée de contacts secrets entre Yougoslaves et représentants des gouvernements américain, anglais et grec. Pour les Américains, cette résolution de la fermeture des frontières que venait de prendre Tito fut une confirmation de la rupture définitive entre la Yougoslavie et le camp soviétique. En échange, ils

⁸ National Archives and Records Administration (NARA), RG 263, CIA, ORE 49-48, « La tendance des relations soviéto-yougoslaves », 18-11-1949.

offrirent à la Yougoslavie l'aide importante dont elle avait tant besoin. Car pour l'acheminement de l'aide, un point stratégique important était le port de Salonique en Grèce du Nord, près de la frontière yougoslave.

Le grand jeu

Les Américains s'attendaient à une restauration rapide des relations gréco-yougoslaves au niveau gouvernemental, preuve que la Yougoslavie s'associait de façon stable au camp occidental. Officiellement, les Yougoslaves et les Grecs avaient le même désir, mais pour des raisons tactiques, Tito demanda de surseoir au rétablissement complet des relations avec ceux qu'il traitait jusque-là de « monarco-fascistes grecs ». Pourtant, au début des années 1950, les relations gréco-yougoslaves se rétablirent de façon spectaculaire.

Répondant de façon positive à des demandes yougoslaves répétées d'aide économique de toutes sortes, les Américains pressèrent les Yougoslaves de contracter une alliance avec deux des pays balkaniques liés à l'Occident, la Grèce et la Turquie, ce qui eut un sens spécifique, politique et psychologique envers le bloc soviétique et Staline dans la région. L'Albanie surtout était concernée, car si la Yougoslavie se rangeait officiellement dans le camp occidental, elle perdait alors tout contact géographique avec le bloc soviétique.

L'ambassadeur de France à Athènes considéra que la conférence de presse donnée par Tito le 31 octobre 1951 fut une date essentielle dans l'histoire des relations entre la Yougoslavie communiste et la Grèce. Pour la première fois, Tito affirma qu'aucun des deux pays ne pouvait rester neutre en cas de conflit généralisé, et il déclara publiquement que le sort de la Yougoslavie était étroitement lié à celui de la Grèce.

Le protocole d'adhésion de la Grèce et de la Turquie à l'OTAN, en octobre 1951, entra en vigueur pour les États-Unis le 15 février 1952. Le 28

février 1953, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie signèrent à Ankara le traité d'amitié et de collaboration des trois pays, nommé « Pacte balkanique ». Cet événement créa un climat d'optimisme chez les Occidentaux mais souleva un certain scepticisme en URSS.

Le 5 mars 1953, soit cinq jours après la signature du Pacte balkanique, l'annonce de la mort de Staline fit la une des médias du monde entier. Très rapidement, la nouvelle direction soviétique manifesta les signes d'une normalisation des relations avec la Yougoslavie. Un certain climat d'inquiétude s'installa dans les pays occidentaux, la Grèce y compris. Mais l'aide américaine était multiforme. Tito désirait le rétablissement des relations avec le bloc soviétique, mais en aucun cas il ne voulait rompre avec l'Occident, source d'une aide vitale pour la Yougoslavie. Afin de réaffirmer sa bonne volonté envers l'Occident Tito s'engagea dans la voie d'une nouvelle coalition avec la Grèce et la Turquie. Le 9 août 1954 fut signé, dans le palais du Bled en Slovénie, le « Traité d'Alliance, de coopération politique et d'aide mutuelle » entre la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie.

La signature du Pacte balkanique et son extension à une alliance militaire, qui fut l'apogée de la collaboration tripartite entre la Grèce, la Yougoslavie et la Turquie dans le cadre du renforcement de leur défense, servit aussi les intérêts de l'Occident. Elle constitua la contrepartie de l'aide financière consentie par les Occidentaux et notamment par les Américains (même la question de Trieste était liée, dans une certaine mesure, aux compensations économiques envers la Yougoslavie).

Le 15 septembre 1954, l'officiel américain R. Murphy se rendit à Belgrade et remarqua que « la pénurie de blé » en Yougoslavie « comptait plus » que Washington ne le pensait « dans les négociations sur la question de Trieste »⁹.

⁹ FRUS, vol. VIII, 1952-1954, Murphy de Belgrade, *Très secret*, 15-9-1954, p. 536.

Après la signature de l'Alliance balkanique et les accords sur Trieste, Tito, pensa qu'il avait satisfait en grande partie aux désirs des Occidentaux, et chercha à rétablir ses relations avec le bloc soviétique. En 1955, les dirigeants soviétiques se rendirent à Belgrade dans l'espoir de faire revenir la Yougoslavie dans le camp soviétique. Tito laissa ses interlocuteurs espérer. Des accords économiques avantageux pour la Yougoslavie furent signés entre Tito et Khrouchtchev. Mais la Yougoslavie choisit sciemment son chemin et ne retourna pas dans le camp soviétique. Elle évolua entre les blocs de l'Est et de l'Ouest en s'efforçant de préserver son indépendance et d'en retirer des avantages des deux côtés. Elle suivit cette voie jusqu'à sa dissolution à la fin du *xx^e* siècle.

Les rapports gréco-yougoslaves constituent la clef de la compréhension du jeu politique et diplomatique à l'œuvre dans les Balkans et qui a été l'un des plus importants de la Guerre froide. Mes recherches se sont efforcées de suivre pas à pas ce grand jeu qui débuta au cours même de la Seconde Guerre mondiale et se termina par la dissolution de la Yougoslavie. Ces investigations ont privilégié l'étude des rapports gréco-yougoslaves de la période 1941-1956, tout en faisant référence aux périodes postérieures jusqu'à l'éclatement de la Fédération yougoslave.

Durant la guerre civile grecque, la dissidence de Tito amorça la fin du bloc soviétique dont la dissolution, quelques décennies plus tard, mit un terme à la Guerre froide. Dans ce grand jeu balkanique, se sont entremêlées la politique de l'Occident – celle des Américains surtout, mais également celles des Anglais et des Français –, la politique soviétique et celle de la Grèce reflétant, finalement, la stratégie occidentale, avec ses propres spécificités.

Tito crut pouvoir maîtriser la situation. Il eut néanmoins certains gestes qui allèrent au-delà de ses possibilités réelles. Le commandement militaire français observa que « les responsables yougoslaves menaient en permanence un jeu subtil et dangereux ». Entre les deux blocs, la Yougoslavie mena une politique sans doute au-dessus de ses moyens,

« un jeu qui en politique étrangère n'était acceptable que s'il ne se prolongeait pas »¹⁰.

L'Occident se contenta de tolérer et de renforcer le régime yougoslave, estimant qu'à la longue ce dernier servirait les intérêts occidentaux. Mais, dans le même temps, il espéra l'essoufflement du régime et sa transformation progressive.

Après le rétablissement des relations russo-yougoslaves, le Conseil national de Sécurité des États-Unis précisa les objectifs américains, à court et à long terme, à l'égard du pays de Tito de la façon suivante : maintien d'une Yougoslavie indépendante en dehors du bloc soviétique ; exportation de l'exemple yougoslave dans les autres pays satellites du bloc soviétique.

L'« objectif à long terme » des États-Unis fut de rendre au peuple yougoslave le droit d'élire démocratiquement le gouvernement de son choix, et de « participer entièrement à la communauté du monde libre »¹¹.

Les objectifs des Occidentaux, souvent exprimés par le biais des relations gréco-yougoslaves, furent finalement atteints. L'effondrement du bloc soviétique en Europe fit perdre à la Yougoslavie son rôle d'intermédiaire entre les deux camps adverses. Des raisons internes contribuèrent à la dissolution du pays de Tito, la Yougoslavie fédérée, que son fondateur s'était efforcé de renforcer par une tactique bien spécifique.

¹⁰ Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), 1Q60/1, Le Secrétaire général permanent de la Défense nationale au président de la République, 9-9-1954.

¹¹ FRUS, vol XXVI, 1955-1957, *Rapport du Conseil national de Sécurité des États-Unis*, NSC 5601, 9-1-1956, p. 702.

La philanthropie américaine et l'Europe : contribution à une histoire transnationale de l'américanisation

LUDOVIC TOURNÈS

Ce travail¹ présente une recherche inédite portant sur les activités internationales des grandes fondations philanthropiques américaines, un domaine dont l'historiographie, très riche, est presque exclusivement en langue anglaise. Il confronte également les résultats de cette recherche empirique avec une réflexion épistémologique sur le concept d'américanisation. Enfin, il ouvre des perspectives futures pour la recherche individuelle et collective. Le mémoire de recherche proprement dit s'appuie sur une bibliographie importante et sur le dépouillement de 36 fonds d'archives très divers : archives de la fondation Rockefeller et du Carnegie Endowment for International Peace ; Archives nationales françaises ; archives de la Société des Nations ; de l'Institut international

¹ Cet article rend compte de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), rédigé sous la direction de Robert Frank, soutenue à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, le 22 novembre 2008, devant un jury composé de : Volker Berghahn (Columbia University), Robert Frank (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), Giuliana Gemelli (Université de Bologne), Nancy Green (École des hautes études en sciences sociales), Pascal Ory (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), Jean-François Sirinelli (Institut d'études politiques). L'auteur est professeur d'Histoire des relations internationales, à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

de coopération Intellectuelle ; du Département d'État américain ; d'institutions publiques (Collège de France, Centre national de la recherche scientifique) ou privées (Institut Pasteur) ; fonds privés ; etc. Il comprend trois parties. La première, historiographique et épistémologique, présente un bilan problématique de la production scientifique relative aux activités internationales de la philanthropie américaine, et une discussion sur le concept d'américanisation. Les parties suivantes sont consacrées à des travaux empiriques : la deuxième détaille l'ensemble des actions menées par la fondation Rockefeller en France avant 1939 ; la troisième s'intéresse à l'implication du Carnegie Endowment for International Peace et de la fondation Rockefeller dans les activités de la Société des Nations au cours de l'entre-deux-guerres.

L'historiographie de la philanthropie

L'historiographie des activités internationales des fondations philanthropiques américaines est très riche ; elle a, jusqu'à une date récente, été dominée par les chercheurs américains et anglais et reste encore peu connue en France, où la philanthropie ne constitue pas un domaine d'études à part entière. Si les chercheurs français se sont intéressés à la « philanthropie », c'est dans une acception du terme plus restreinte qu'aux États-Unis, les études existantes portant essentiellement sur les associations caritatives, et ayant été réalisées le plus souvent par des historiens de la protection sociale.

L'historiographie de la philanthropie américaine s'est, pour une large part, structurée autour d'une opposition entre un courant que l'on qualifiera de libéral, mettant en avant les réalisations des fondations, et un courant gramscien insistant sur leur rôle dans la reproduction de l'ordre capitaliste. Les travaux portant sur les activités internationales des

fondations n'ont pas échappé à ce clivage, et l'on pourrait même soutenir qu'il y a été encore plus opératoire que dans les études relatives à leur politique domestique, en raison de la montée en puissance des États-Unis sur la scène géopolitique tout au long du xx^e siècle. Les deux courants, sous-tendus par des options idéologiques différentes, ont donné lieu à une production importante jalonnée de polémiques encore actives dont les grandes lignes ont été retracées afin d'en présenter les apports respectifs tout en soulignant leurs limites et leurs lacunes, non pas pour prendre partie pour l'une ou l'autre, mais pour ouvrir à l'historiographie de nouvelles pistes que ce clivage a pu contribuer à occulter. En particulier, le paradigme longtemps dominant dans l'histoire de la philanthropie tend peu à peu à se déplacer du donateur vers le récipiendaire, mais aussi, et c'est sans doute plus important, vers les interactions qui existent entre les deux.

Des nombreux travaux menés depuis la fin des années 1990, il se dégage, en effet, une tendance à insérer les fondations dans un tissu de circulations transnationales qui constitue une direction de recherches féconde. C'est elle qui est développée dans ce mémoire : l'hypothèse qui sert de fil conducteur consiste à considérer les projets des fondations non comme des constructions internes élaborées dans le huis clos des *Board of Trustees*, mais bien plutôt comme des constructions transnationales consécutives aux multiples négociations menées simultanément par les *officers* dans de nombreux pays. Elle s'inscrit en faux contre une perspective interprétant l'action des États-Unis en terme d'exportation ou de diffusion unilatérale, considérant plutôt que l'action des fondations à l'étranger consiste autant à « diffuser » dans le monde un « modèle » américain qu'à aller chercher des « modèles » dans les différents pays où elles interviennent pour les appliquer aux États-Unis. Dans cette perspective, le « modèle » américain, dont les fondations seraient porteuses, constitue, à bien des égards, une synthèse, réalisée empiriquement, de la multitude d'expériences internationales rencontrées par les philanthropes dans leurs secteurs d'activité. On perçoit, dès lors,

que c'est toute la vision traditionnelle de « l'américanisation » qui s'en trouve affectée, la notion de « modèle » américain étant alors la résultante non d'un phénomène de diffusion unilatérale, mais d'un processus complexe d'import-export. Dans cette perspective, les fondations ne sont pas tant des vecteurs de diffusion que des plaques tournantes contribuant à la construction de savoirs et de pratiques, ainsi qu'à leur redistribution, depuis les États-Unis vers le reste du monde, et dans le sens inverse. Dans ces conditions, on voit tout l'intérêt que peut revêtir une histoire transnationale des fondations philanthropiques.

Une démarche transversale

En raison de mon parcours scientifique d'historien du culturel, j'ai abordé l'histoire des fondations avec une perspective différente de la plupart des spécialistes de la philanthropie. L'originalité de cette approche se manifeste de deux manières. La première réside dans l'approche globale de l'action d'une fondation dans un pays donné (la France), alors que la plupart des études concernent des actions sectorielles et souvent limitées dans le temps. Cette approche a permis de mettre en lumière les connexions qui existent entre les différents domaines d'intervention de la philanthropie rockefellerienne : elle ne s'est pas réduite à une série d'études de cas, mais a tenté de cerner la globalité du projet rockefellerien pour la France et l'unité de son action tous secteurs confondus : ont été ainsi analysés successivement l'ensemble des secteurs dans lesquels la fondation Rockefeller intervient en France au cours de l'entre-deux-guerres : la santé publique, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique dans le domaine biomédical et dans celui des sciences sociales.

Cette démarche transversale a également été mise en œuvre à l'échelle internationale, dans l'étude des relations entre les fondations Carnegie et

Rockefeller et la Société des Nations. Ici encore, l'objectif a consisté à passer par-dessus les frontières des sous-disciplines pour étudier l'action des fondations dans tous les domaines en s'intéressant aux trois sections de la SDN bénéficiant du financement philanthropique : la Section d'hygiène, l'Organisation économique et financière, l'Institut international de coopération intellectuelle. Cet élargissement de la perspective a permis d'aller plus loin dans l'analyse du projet intellectuel philanthropique qui n'apparaissait que partiellement à travers l'étude de cas française. Elle a permis d'acquérir une vision claire du projet de la philanthropie américaine vis-à-vis de la Société des Nations, alors que son investissement dans cette organisation était en contradiction, au moins apparente, avec le retrait du gouvernement américain des affaires européennes au lendemain de la Première Guerre mondiale. Elle a notamment mis en évidence l'ambition nourrie par les grandes fondations de contribuer à la construction d'un ordre international, en participant aux activités de la première organisation internationale multilatérale de l'histoire de l'humanité. Elle a également permis d'approfondir la compréhension de la méthode philanthropique, principalement à travers la contribution des fondations à l'élaboration d'une expertise internationale. L'un des apports de cette analyse à l'histoire des relations internationales est d'avoir montré que les deux fondations, grâce à leurs disponibilités financières et leur capacité à mobiliser des réseaux internationaux, établissent leur hégémonie intellectuelle sur les travaux développés par la Société des Nations dans certains secteurs, en particulier le domaine de l'expertise économique internationale, témoignant ainsi de la profonde implication des États-Unis dans la SDN, fut-ce par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales.

Outre l'approche globale de la politique philanthropique, la deuxième originalité de ce travail réside dans la focalisation de l'étude sur les boursiers Rockefeller, ces *fellows* que l'on trouvera tout au long des chapitres III à XII du volume II de mon mémoire. Alors que la plupart des

historiens de la philanthropie se sont consacrés, avant tout, à une approche institutionnelle des actions des fondations, je me suis intéressé de près aux individus qui bénéficient des financements des fondations. Cette approche a permis de mettre en évidence le tissu de relations dans lesquelles elles s'inscrivent et que leurs actions suscitent, de sorte que ce travail n'est pas tant consacré aux fondations *per se* qu'aux circulations transnationales qui s'organisent autour d'elles. On y trouvera donc de nombreux développements portant sur les négociations préalables aux financements, les voyages permanents des *officers* des fondations, leur insertion parfois profonde dans les réseaux politiques et intellectuels locaux, ou encore leur stratégie visant à organiser une circulation systématique de l'information et des chercheurs à l'échelle mondiale, un processus dont le programme *fellowships* de la fondation Rockefeller est sans doute l'illustration la plus emblématique ; avec ses quelque 6 000 bénéficiaires dans le monde entier au cours de l'entre-deux-guerres, il constitue en effet à lui seul un pan de l'histoire des échanges scientifiques internationaux pendant cette période. L'étude des réseaux, des voyages et des connexions organisées par les fondations a été menée à l'échelle nationale, à travers l'étude du cas français, mais aussi à l'échelle internationale : de ce point de vue, l'analyse des relations entre trois organisations internationales (la fondation Rockefeller, le Carnegie Endowment for International Peace et la Société des Nations) a permis de mettre en avant une dimension transnationale que l'étude du cas français ne permettait que d'entrevoir. C'est également ici que s'est manifestée la spécificité de mon approche par rapport aux historiens de la philanthropie, l'étude des itinéraires des *fellows* ayant été un moyen d'évaluer l'impact des actions de la fondation Rockefeller en France sur le long terme, de manière plus fine que le simple examen des institutions financées qui ne dit pas grand-chose de leur inscription dans le paysage intellectuel et institutionnel.

Repenser l'américanisation

La première partie du mémoire de recherche a été consacrée à une discussion critique du concept d'américanisation. Le fil conducteur de cette discussion critique est l'insatisfaction ressentie devant le paradigme diffusionniste qui a longtemps constitué le cadre de réflexion, implicite ou explicite, des travaux sur l'américanisation, un cadre dont l'analyse des circulations multiples auxquelles les fondations participent montre non seulement les limites, mais aussi les impasses. Ce constat m'a amené à mettre en évidence des pistes de recherches ébauchées dans des travaux européens et américains récents, dont le point commun est d'amorcer une remise en cause de ce paradigme qui doit, à mon sens, être poursuivie. C'est sur ce socle historiographico-épistémologique que s'appuient les deux parties suivantes, qui entendent illustrer une approche non diffusionniste des processus d'américanisation et contribuer, comme l'indique le titre du mémoire, à l'écriture d'une histoire transnationale de l'américanisation. Pour cela, j'ai choisi de concentrer mon propos sur l'entre-deux-guerres, période en général délaissée par les historiens de l'américanisation au profit de l'après 1945.

Pour clarifier le débat, j'ai d'abord analysé la généalogie intellectuelle du terme « américanisation », ce qui a permis de mettre en évidence la congruence qui s'est opérée entre trois notions devenues progressivement synonymes sous la plume des chercheurs : américanisation, acculturation et modernisation. J'ai ensuite tenté de mettre en lumière deux apories majeures de la notion d'américanisation telle qu'elle est employée par la plupart des historiens. La première consiste à la considérer comme un phénomène d'acculturation et à la penser dans une perspective diffusionniste qui ne permet pas de la comprendre dans toute sa complexité. En effet, l'interprétation diffusionniste constitue *de facto* les États-Unis en émetteur imperméable

aux sollicitations extérieures, et les pays confrontés à leur puissance en autant de récepteurs, certes actifs dans leurs réinterprétations, mais dont les études des « réponses » données aux sollicitations américaines ne mettent pas en valeur les dynamiques propres. L'autre aporie est la perspective bilatérale selon laquelle sont organisées la plupart des études, sous forme d'autant de monographies consacrées aux face-à-face entre les États-Unis et les pays confrontés à leur puissance, une perspective qui, malgré ses évidentes justifications, aboutit malgré tout à enfermer l'analyse de l'échange dans un cadre trop étroit pour refléter sa complexité. Pour surmonter ces deux apories auxquelles se sont heurtées la plupart des études sur l'américanisation (y compris celles menées par l'auteur de ces lignes), il importe de clarifier des directions de réflexion qui ont émergé dans des travaux récents, et, en s'appuyant notamment sur les acquis des différents courants de l'histoire transnationale en plein développement depuis la décennie 1990, de proposer une perspective épistémologique permettant de repenser le phénomène d'américanisation. Cette perspective tient en deux mots : circulations et multilatéralisme. Circulations d'abord, car il paraît nécessaire que l'analyse, longtemps focalisée sur les questions de réception, s'intéresse désormais aux passages et à leur rôle structurant dans la mise en place de la puissance américaine ; mais aussi, et peut-être surtout, parce que la perspective diffusionniste à sens unique doit à l'évidence être abandonnée au profit d'une étude à double sens dans laquelle les États-Unis et les autres sont à la fois, et en même temps, émetteurs et récepteurs. Multilatéralisme ensuite, car de telles circulations sont à l'évidence loin de se limiter à deux partenaires : par le jeu des passages transnationaux, des allers-retours et des détours, c'est en réalité de multiples pays qu'elles concernent.

L'apport des études de cas

Les acquis des différentes études de cas menées dans les chapitres successifs ont permis de dégager quelques directions de réflexion relatives à la question de l'américanisation.

La première remarque qui s'impose est la place importante tenue par la philanthropie dans le paysage des relations internationales dès l'entre-deux-guerres, son inscription dans un tissu transnational de circulations et de réseaux lui permettant d'articuler un projet global d'ampleur mondiale et un ensemble de projets relatifs à des aires nationales spécifiques. En effet, le cas de la Rockefeller, et dans une moindre mesure celui du Carnegie Endowment, montrent que les grandes fondations sont capables de se projeter dans n'importe quel pays et d'y entreprendre des actions de terrain dans des secteurs variés (prophylaxie, enseignement de la médecine ou des soins infirmiers, recherche biomédicale, recherche en sciences sociales, etc.). D'autre part, ces organisations sont à la fois des bailleuses de fonds, mais aussi des partenaires actives des processus engagés, établissant un contact très proche avec le terrain et suivant de près les projets mis en œuvre, pendant parfois très longtemps. Dans ce processus, il est frappant de constater à quel point l'organisation philanthropique a la capacité de penser simultanément à l'échelle mondiale, et à l'échelle nationale et même locale. L'exemple de la fondation Rockefeller est à cet égard éclairant : entre l'aide financière à la Section d'hygiène de la Société des Nations, la subvention de l'Office national d'hygiène sociale destiné à soutenir la coordination de la politique française de santé publique, la subvention de l'école d'infirmières de Lyon ou encore le soutien à l'établissement d'un réseau de dispensaires dans le département de l'Hérault, le travail simultané à plusieurs échelles est constitutif de la méthode Rockefeller.

L'articulation entre les dimensions locale, nationale et internationale est essentiellement le fait de trois catégories d'acteurs : les *trustees*, les *officers* et les *fellows*. Les premiers assurent la définition des grandes orientations de la fondation, et votent les budgets alloués chaque année aux différents projets ; les seconds voyagent en permanence dans le monde entier, détectent des terrains d'intervention potentiels, conçoivent des projets et assurent la circulation des informations entre les différents organismes subventionnés. Les troisièmes sont des agents majeurs de transferts de savoir et de pratiques scientifiques d'un pays à l'autre. Appuyées sur leurs disponibilités financières et sur une pratique très poussée de la constitution et de l'expansion de réseaux, les fondations américaines élaborent ainsi une diplomatie spécifique et s'imposent, dès l'entre-deux-guerres, comme des actrices incontournables dans le domaine de l'organisation des échanges scientifiques internationaux, en dialoguant concurremment avec des institutions publiques ou privées, des administrations locales, nationales ou des organisations internationales. Elles s'imposent comme des plaques tournantes dans la construction et la circulation des savoirs et des pratiques à l'échelle internationale, jouant un rôle important dans le basculement des équilibres intellectuels mondiaux au profit des États-Unis, et ce, dès avant la Seconde Guerre mondiale.

C'est bien cette fonction de plaque tournante assurée par les fondations, ainsi que leur politique internationale fondée sur la création de réseaux, qui vient enrichir la problématique de l'américanisation en montrant que le paradigme diffusionniste est insuffisamment explicatif, et que la présence et l'influence américaine en Europe au xx^e siècle, indéniablement fortes, ne se présentent sans doute pratiquement jamais sous la forme d'une diffusion unilatérale ni unidirectionnelle, mais empruntent des circuits complexes dans lesquels les États-Unis eux-mêmes sont impliqués. C'est particulièrement net pour l'étude portant sur la Rockefeller en France.

Celle-ci, en effet, n'apporte rien directement dans l'Hexagone : sa stratégie consiste, avant tout, à se greffer sur des projets en cours et à s'introduire au cœur des réseaux personnels et institutionnels existants pour peser sur l'orientation des projets déjà entamés et donner, le cas échéant, une impulsion parfois décisive en agissant dans un domaine bien identifié ou en coordonnant des activités séparées avant son arrivée. L'analyse des négociations, parfois très longues, qui précèdent les actions engagées, a permis aussi de montrer comment les projets mis en œuvre par la fondation étaient largement coproduits sur le moment même avec les interlocuteurs locaux ayant leur dynamique propre, plutôt que réinterprétés ultérieurement, comme le suggèrent le plus souvent les approches diffusionnistes de l'américanisation. Par ailleurs, l'insertion profonde de la fondation Rockefeller dans les réseaux universitaires et politico-administratifs français de l'entre-deux-guerres, lui permet, souvent, bien que son statut d'organisation américaine ne disparaisse jamais, de se faire reconnaître comme une partenaire à part entière des projets engagés : ce fait majeur interdit de penser le processus d'américanisation en termes de face à face global entre deux cultures essentialisées.

Dans ce processus, il n'y a donc pas tant une exportation directe de méthodes américaines qu'une imbrication avec les multiples expériences que mène, en même temps, la fondation dans différents pays du monde, et où il serait sans doute vain de démêler ce qui provient des États-Unis, de la Chine, du Brésil ou de la Tchécoslovaquie. Ce que la Rockefeller apporte en France ne constitue jamais une exportation directe et « brute » de méthodes venues des États-Unis, mais la version américanisée de formes empruntées ailleurs et introduites en France par un circuit indirect et complexe. C'est le cas du *full-time system* des facultés de médecine qui, s'il fallait absolument le caractériser en termes nationaux, serait bien plus « allemand » qu'« américain », la réforme flexnerienne des facultés de médecine américaines réalisée au cours des années 1910 et 1920 s'étant fondée majoritairement sur le « modèle »

allemand, que l'action de la Rockefeller a consisté à tenter de réexporter en France, *via* l'enclave « allemande », en territoire français que constitue la faculté de médecine de Strasbourg, sans doute la première en France à avoir mis en place un *full time system* avant la lettre. De ce point de vue, on pourrait presque dire que la dimension la plus importante du rôle de la Rockefeller en France après 1918 ne consiste pas tant à importer un système « américain » qu'à contribuer à rendre acceptable aux élites médicales françaises un système « allemand », en le parant de couleurs « américaines » qui lui enlèvent sa symbolique négative, laquelle constitue sans doute un frein à la réforme de l'enseignement médical français en raison des réticences d'une partie du milieu médical à adopter le modèle de la médecine scientifique dont les facultés d'outre-Rhin sont les principales porteuses. Vu sous cet angle, le processus d'américanisation ne consisterait pas à « apporter » en France des savoirs et des pratiques américaines, mais plutôt à inscrire la France dans une dynamique transnationale d'échanges de savoirs et de pratiques que les fondations tentent de créer, d'organiser et de contrôler à l'aide de leurs réseaux.

C'est un processus similaire que l'on peut observer, à l'échelle internationale, dans le cas de la Société des Nations, notamment à travers la manière dont la fondation Rockefeller promeut les recherches empirico-quantitatives à la Conférence permanente des hautes études internationales en y introduisant systématiquement ses *fellows*. La plupart d'entre eux sont européens et, si une partie importante est allée étudier aux États-Unis, ils n'y sont pas forcément allés « apprendre » des méthodes empirico-quantitatives déjà en plein développement dans plusieurs pays d'Europe, en particulier l'Autriche, les Pays-Bas ou la Norvège. De ce point de vue, gageons que ces *fellows* ont autant « appris » à leurs collègues américains qu'ils ont appris d'eux. Le phénomène est ici similaire à celui que l'on observe avec l'émigration des élites intellectuelles allemandes et autrichiennes aux États-Unis, après la prise de pouvoir des nazis en Allemagne et en Autriche, cette émigration

intellectuelle contribuant à féconder le système universitaire américain et à assurer sa montée en puissance au cours des années trente. Le développement des méthodes empirico-quantitatives au cours de cette période est sans doute loin d'être une invention américaine ; en revanche, il est sûr que la fondation Rockefeller joue un rôle majeur dans la redistribution, à l'échelle du continent européen, de travaux menés en Autriche ou aux Pays-Bas, *via* un circuit complexe de circulations dont les principaux points nodaux sont la Conférence permanente des hautes études internationales et les multiples instituts d'études de la conjoncture économique européens financés par la fondation dans les années trente ; quant aux *fellowships*, elles assurent le lien et la circulation des savoirs entre ces différentes institutions, ainsi qu'entre elles et les institutions américaines, qui profitent autant des savoirs élaborés en Europe qu'elles exportent des savoirs américains sur le vieux continent.

La fonction de plaque tournante exercée par la fondation Rockefeller prend ici toute sa dimension, car on la voit fonctionner à l'échelle européenne, et assurer le lien transatlantique avec les milieux universitaires américains. Dans cette perspective, le processus d'américanisation réside avant tout dans la manière dont une institution américaine comme la fondation Rockefeller se place au centre de réseaux préexistants qu'elle contribue à réorganiser et réorienter grâce à sa puissance financière et à sa stratégie visant également à créer des réseaux toujours en expansion. C'est ici que se situe l'apport majeur des historiographies transnationales au paradigme de l'américanisation, car ce sont elles qui ont mis en avant l'existence de ce continuum de circulations qui rend nécessaire une révision substantielle de la problématique diffusionniste. L'épisode du déménagement du Département financier, de l'économie et des transports de la SDN à Princeton, en 1940, est emblématique de la limitation de cette problématique, car il montre on ne peut plus clairement qu'une partie importante du processus d'américanisation se déroule aux États-Unis même : au-delà de la dimension symbolique de l'épisode, qui manifeste

clairement un changement d'hégémonie, on assiste à l'introduction dans le paysage intellectuel américain d'une expertise d'origine européenne. Les économistes européens, et en particulier ceux du Département financier, de l'économie et des transports, vont en effet participer activement au travail de réflexion engagé par les universitaires américains en vue de la construction de l'ordre économique international formalisé aux conférences de Dumbarton Oaks et de Bretton Woods. Traditionnellement considéré comme un ordre « américain » imposé au monde en 1944, celui-ci constitue bien plus, dans cette perspective, une construction transatlantique et, si elle acquiert cette étiquette « américaine », c'est avant tout parce que le rapport de force géopolitique s'est radicalement renversé en faveur des États-Unis entre 1939 et 1945.

Au terme de ce panorama problématique, deux éléments semblent s'imposer. Le premier est qu'il est nécessaire de réviser les catégories d'analyse de l'américanisation et de recadrer la perspective adoptée jusqu'à présent. L'un des principaux apports de la florissante historiographie transnationale menée depuis les années 1990 est bien d'obliger à toiletter une bonne partie de l'arsenal lexical et conceptuel, utilisé par la plupart des spécialistes de l'américanisation. Diffusion, réception, influence, acceptation, refus, réinterprétation, réponse : autant de termes qui ne suffisent pas à cerner la réalité du phénomène, sans parler du cadre national qui doit à l'évidence être élargi, même s'il reste une réalité pérnante que l'analyse ne peut ignorer.

Le second est qu'il ne semble pas pertinent d'interpréter le concept d'américanisation comme un processus de diffusion internationale d'une culture construite dans le huis clos des frontières étatsuniennes, puis imposée à travers le monde grâce à ses qualités intrinsèques ou, selon l'angle adopté, par la force de l'impérialisme américain. Il me semble plus justifié de l'interpréter comme la conquête par les États-Unis d'une

position centrale dans un processus multilatéral d'unification et de normalisation internationale, qui traverse un xx^e siècle, où l'établissement de normes mondiales est devenu un enjeu de pouvoir non seulement économique, mais aussi géopolitique, intellectuel et culturel. Ce processus de construction se déroule autant en Europe qu'aux États-Unis, comme le montre l'intense activité des sections techniques de la Société des Nations ; mais les États-Unis, en grande partie du fait de l'activité des fondations privées, parviennent à en capter une partie importante et réussissent, dans de nombreux cas, à imposer leurs propres normes, en s'appuyant sur les activités de la SDN pour acquérir un *leadership* intellectuel sur le processus de définition d'un ordre international qui s'opère, au cours de l'entre-deux-guerres, avant que la nouvelle donne géopolitique issue de la Seconde Guerre mondiale ne leur donne le poids et le prestige nécessaire pour apparaître comme l'origine unique de cet ensemble de normes, dont la Guerre froide va contribuer à construire la cohérence en réaction contre le « modèle » soviétique, et à qui elle va donner le statut d'un modèle de société proposé à l'Occident. Alors que les interventions des Américains, en Irak en 1991, puis en 2003, ont peut-être achevé de casser l'image internationale de puissance démocratique et modernisatrice qu'ils avaient acquise après la Seconde Guerre mondiale, et alors que le demi-siècle à venir va remettre en cause l'hégémonie américaine, en raison de l'émergence de nouvelles grandes puissances – telles que la Chine –, qui s'approprient à contester cette hégémonie, cette perspective permet de reconsidérer, et donc de mieux comprendre, la place des États-Unis dans le monde contemporain.

Humaniser le travail : régimes économiques,
régimes politiques
et organisation internationale du travail, 1929-1969
Compte-rendu du colloque, Paris, 28 et 29 janvier 2010

ALYA AGLAN

À la suite des Journées d'études consacrées à Albert Thomas¹, s'est tenu les 28 et 29 janvier 2010, un colloque sur l'Organisation internationale du Travail (l'OIT) en moyenne durée, réunissant des chercheurs et professeurs italiens, belges et français, dans une dynamique de questionnements, alternant exposés et vastes discussions très stimulantes. Ce colloque est le fruit d'une collaboration entre chercheurs de l'Institut des sciences sociales du politique (ISP/Université de Paris Ouest Nanterre la Défense/ENS Cachan), l'IDHE Paris 1 et de l'UMR IRICE (Paris I/Paris IV).

Autour du thème de l'humanisation du travail, constante revendication des temps de paix et des temps de guerre, et de la mondialisation des questions qui lui sont attachées, il s'agissait de croiser les approches de l'histoire des relations internationales, de l'histoire politique et de l'histoire économique, croisement qui, selon les organisateurs, contribue le mieux à redéfinir une histoire sociale en pleine mutation. Ces travaux s'inscrivent

¹ Ces Journées ont été organisées les 19 et 20 janvier 2007, par plusieurs laboratoires de recherches (CHPR/IDHE pour l'Université de Paris X - Nanterre, et l'UMR IRICE pour l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Elles ont été publiées dans les *Cahiers IRICE* (n° 2, Paris 1, octobre 2008) sous le titre : « Albert Thomas, société mondiale et internationalisme. Réseaux et institutions des années 1890 aux années 1930 », sous la direction scientifique de Alya Aglan, Olivier Feiertag et Dzovinar Kevonian.

dans l'ouverture d'un nouveau chantier pour les historiens venus des divers horizons de la discipline. En effet, l'histoire de l'Organisation internationale, qui n'a, jusqu'ici, que peu mobilisé les historiens depuis les années 1970, devient le lieu d'un regain d'intérêt certain depuis une dizaine d'années. Elle reste cependant à faire dans une large mesure, tant les lacunes bibliographiques à combler demeurent importantes. Le postulat de départ de ces nouvelles recherches repose sur le fait que l'OIT constitue, à la fois un poste d'observation et un laboratoire d'étude des questions sociales, inséparables des questions politiques et économiques, puisqu'elle vise à poser un projet de société mondiale à construire dans la perspective d'une vision globale de l'homme confronté aux défis totalitaires du xx^e siècle, en écho à des questions soulevées par l'actualité la plus brûlante. Loin de clore le sujet, ces travaux permettent au contraire d'envisager, après publication, de nouvelles pistes de recherches pour le futur.

Les sociétés mondiales ont été confrontées au xx^e siècle à une mise au travail d'une intensité sans précédent. Cette évolution correspond à l'apogée du modèle d'industrialisation tayloro-fordiste. Mais elle s'explique aussi, par l'émergence de systèmes politiques nouveaux, les totalitarismes (fascistes ou soviétiques) ou les démocraties sociales ou chrétiennes, dont la construction est inséparable de l'organisation centralisée et planifiée du travail et de son encadrement politique. Elle résulte, tout autant, des mutations profondes de l'état du monde et des relations internationales marquées par les deux guerres mondiales et les conflits de la décolonisation. La paix ou la guerre, sans conteste, ont fortement déterminé au xx^e siècle les modalités du travail.

Ces différents facteurs ont concouru à poser sur nouveaux frais la question du travail humain. Du « travail en miettes » de Georges Friedman à « l'homme unidimensionnel » d'Herbert Marcuse, le problème ancien des rapports entre le travail et la liberté a été totalement transformé par les mutations du système productif mondial, caractérisé par la généralisation du machinisme et ses corollaires : la concentration usinière et la

déqualification relative de la main-d'œuvre. Le tableau est depuis longtemps connu. Depuis Marx au moins. Mais la question du travail s'est également trouvée reformulée dans le contexte théorique nouveau des sciences humaines (sociologie du travail, ergonomie mais aussi psychologie), dans le cadre juridique international inédit des droits universels de l'homme (et du travailleur) et en référence au modèle politique rénové de la démocratie professionnelle. Ces différentes approches ont en commun d'avoir tenté de répondre à cette question devenue centrale : comment humaniser le travail ?

C'est à l'histoire de cette question et des différentes réponses qui y ont été apportées, au cours de la séquence historique exceptionnelle qui court des années 1930 aux années 1960, que le colloque se proposait de réfléchir, à la croisée de l'histoire économique, de l'histoire politique et de l'histoire des relations internationales. L'Organisation internationale du travail est située à cette exacte intersection. Elle fournit donc ici à la fois un poste d'observation, constitue un laboratoire d'étude et propose un projet de société mondiale, propre à restituer le phénomène du travail dans sa dimension véritablement sociale, c'est-à-dire globale.

Dans cette optique, trois axes de recherche, correspondant à trois périodes de l'histoire de l'OIT et de l'histoire de la question du travail, ont été définis :

Axe 1 : 1929-1939

L'OIT face à la crise économique mondiale et à la politisation du travail humain

Comment l'OIT a-t-elle analysé la crise des années 1930 qui a été à la fois une crise de régime économique et de régime politique ? Quel était à ce moment crucial l'outillage mental de l'Organisation à l'issue des années 1920 et de la longue période marquée par le magistère d'Albert Thomas ? Comment la crise a-t-elle fait évoluer les relations difficilement nouées

durant les années 1920 entre l'OIT et la SDN, en particulier sur la question des compétences proprement économiques des deux institutions internationales ? Quelles actions ont été menées contre le travail forcé (convention internationale de 1930), les déplacements de main-d'œuvre (de nature aussi bien politiques qu'économiques) ou les discriminations, notamment racistes ou sexuées, à l'emploi ? Quelle est la stratégie de l'OIT vis-à-vis de la montée des totalitarismes et de ses conséquences sur les conditions du travail humain et les modalités de sa représentativité syndicale ? Quelles analyses fait-elle des corporatismes qui s'affirment aussi bien en Europe que dans le reste du monde, comme en Amérique latine ? Quelle perception développe-t-elle des expériences d'économies dirigées menées par les démocraties, en particulier le *New Deal* ? Quelle conscience a-t-elle de leur spécificité par rapport aux modèles totalitaires, notamment soviétique (modèle fonctionnaliste) ? Dans quelle mesure l'expertise de l'OIT a-t-elle effectivement été mise en jeu à l'occasion de ces expériences politiques inédites ? Comment intègre-t-elle, enfin, les réalités du travail dans les régimes coloniaux au moment où l'idéologie coloniale est à son apogée ?

Axe 2 : 1940-1948

Le travail humain en question de la guerre aux Libérations

Comment la guerre a-t-elle porté à son paroxysme le processus de déshumanisation du travail ? Dans quelle mesure l'OIT, repliée au Canada, mais dont les bureaux dans le monde ont continué à exister, a-t-elle compris les conséquences sur le travail humain de l'entrée du monde dans l'économie de la guerre totale ? Comment a-t-elle analysé la nette accélération à la faveur de la guerre de la tendance longue à la substitution du capital au travail ? Quelle a été sa perception de l'évolution du pouvoir d'achat et de l'amélioration relative de la condition ouvrière qu'elle a semblé entraîner dans certaines économies de guerre totale, comme en Allemagne nazie ? Quelle a été la marge de manœuvre de l'Organisation vis-à-vis du travail des prisonniers de guerre ou encore de l'utilisation au

travail des déportés politiques et raciaux dans le cadre du phénomène concentrationnaire ? À l'inverse, il faut se demander dans quelle mesure l'OIT est impliquée dans l'élaboration – par la plupart des milieux de la Résistance – d'un projet de libération du travail pour l'après-guerre. Comment s'est située l'OIT dans les débats qui ont entouré l'émergence, d'une part, du *Welfare State* (héritage du réformisme fabien) mais aussi, d'autre part, de la démocratie du travail et des travailleurs (Déclaration de Philadelphie de 1944) ? Quelle part l'Organisation a-t-elle pris dans les réformes de structure de la Libération visant à démocratiser le travail et à instaurer la « justice sociale » ? Ces questions invitent à s'interroger sur la place de l'OIT dans l'architecture du système institutionnel nouveau de l'ONU. Le projet de société globale porté par l'ONU coïncide-t-il avec la conception d'une société mondiale qui habite depuis l'origine l'OIT ? Dans quelle mesure l'OIT, rapportée aux autres composantes de la nébuleuse de l'ONU, a-t-elle développé une identité spécifique, héritée de son passé, par exemple face à la question cruciale du traitement économique des réfugiés et des personnes déplacées après 1945 ?

Axe 3 : 1948-1969

OIT, croissance industrielle, démocraties et mondialisation

Comment l'OIT a-t-elle fait face au régime économique exceptionnel de croissance industrielle rapide qui a marqué la période ? Comment a-t-elle concilié les impératifs de la productivité croissante du travail avec le socle juridique international des droits universels de l'homme, notamment dans le contexte spécifique de la Guerre froide (rôle de David Morse, directeur du Bureau international du travail (BIT) de 1948 à 1970, mais aussi de son successeur Wilfred Jenks dont l'influence, dès les années 1930, a été forte au sein de l'Organisation, notamment pendant la période clé des années 1940) ? Quelle perception a-t-elle eu de la crise de plus en plus manifeste du système taylorien et de la critique dominante de son caractère aliénant pour l'homme dans les années 1960, et singulièrement à l'occasion de

l'explosion sociale de la fin des années 1960 ? Quel modèle de relations de travail émerge à l'OIT, alors que le centre de gravité de l'Organisation semble s'être déplacé vers le monde anglo-saxon et que la décolonisation a permis d'achever la mondialisation effective de l'Organisation ? Quel projet de société mondiale et équitable est développé dans ce contexte inédit par l'OIT ? Que devient, surtout, le modèle du tripartisme éprouvé par l'Organisation dès l'origine, revivifié dans le cadre des corporatismes et actualisé, en quelque sorte, dans le contexte inédit de la Guerre froide ?

Autant de questions largement nouvelles qui visaient d'abord à mieux replacer les évolutions de l'OIT dans l'histoire économique, politique et internationale de la période. Il s'agissait de tenter de restituer, à travers l'exploration de la notion d'humanisation du travail, une profondeur historique à la notion très actuelle de « travail décent » qui figure aujourd'hui en tête de l'agenda de l'OIT. Mais l'enquête, au-delà, se proposait de contribuer à une histoire globale de la question du travail, dont la pertinence reste sans doute à vérifier, mais dont l'intelligence est assurément essentielle à la compréhension des évolutions complexes du xx^e siècle et donc des enjeux de notre temps présent.

PROGRAMME

Jeudi 28 janvier 2010

Introduction du colloque : Humaniser le travail, construire l'OIT, organiser la mondialisation par Olivier Feiertag

* *Session 1 : 1929-1939, L'OIT face à la crise de la mondialisation*

Présidence : Claude Didry

- Olivier Feiertag, *Humaniser la crise économique (1929-1935) : l'expertise du BIT dans la grande dépression*

- Thomas Cayet, *OIT et New Deal : regards croisés sur une adhésion*

- Alice Campetti, *Sortir de la crise ? Le BIT et la réduction du temps de travail en France dans les années 1930*

- Julien Gueslin, *Les pays baltes dans la crise économique et politique des années trente*

Discutant : Patrick Fridenson

Vendredi 29 janvier 2010

* *Session 2 : 1940-1948, L'OIT et la question du travail humain de la guerre aux Libérations*
Présidence : Eric Bussière

- Pierre Tilly, *Jef Rens et l'OIT : l'épreuve de la guerre*

- Alya Aglan, *L'OIT en guerre*

- Michel Margairaz, *Protéger le travail de l'invention du Welfare State à la Déclaration de Nadjib Souamma. L'OIT au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : la redécouverte de l'enjeu européen (1945-1950)*

Discutant : Jean-Pierre Le Crom

* *Session 3 : 1948-1969, l'OIT et le défi de la croissance, de la démocratie et de la mondialisation*

Présidence : Robert Frank

- Dzovinar Kevojian, *L'OIT et les réfugiés dans les années cinquante*

- Lorenzo Mechi, *L'OIT et l'intégration européenne, 1947-1957*

- Valentina Vardabasso, *OIT, l'Europe et la question des travailleurs émigrés dans les années 1950 et 1960*

- Chloé Maurel, *La place des pays en voie de développement dans la politique mondiale de l'OIT*

- Daniel Maul, *L'OIT et les droits de l'homme pendant les années Morse (1948-1970)*

Discutant : Bouda Etemad

Conclusions : Robert Frank

France-Russie : trois cents ans de relations privilégiées

Compte rendu du colloque, Paris, 7- 9 octobre 2009

SOPHIE KIENLEN

Le colloque international « France-Russie : trois cents ans de relations privilégiées » a eu lieu au Musée de l'Armée-Hôtel national des Invalides à Paris du 7 au 9 octobre 2009¹. Organisé par l'UMR 8138 Identités, Relations Internationales et Civilisations de l'Europe (IRICE), le colloque a été, du côté français, porté par Marie-Pierre Rey (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Ces trois journées consacrées à l'étude des relations franco-russes du XVIII^e siècle à nos jours ont rassemblé de nombreux chercheurs et conservateurs, français et russes, pour débattre de ce thème avec un auditoire formé de spécialistes de l'Est européen et de membres de la communauté russe de Paris.

Le général Bresse, directeur du Musée de l'Armée, et son Excellence Alexandre Orlov, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie en France, ont ouvert le colloque. Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Alexandre Tchoubarian, directeur de l'Institut d'histoire universelle de l'Académie des sciences de Russie, ont introduit ensemble le colloque.

¹ Sophie Kienlen est doctorante au Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, à l'Université de Versailles Saint-Quentin. Elle prépare un doctorat d'histoire sous la direction de Christian Delporte : « Culture française et culture américaine en Bulgarie depuis 1990 »

Le thème a été décliné chronologiquement. Une histoire des rapports diplomatiques et économiques présentant les enjeux d'un rapprochement franco-russe au XVIII^e siècle a lancé la réflexion. On retiendra les apports de l'intervention de Lucien Bély (Université Paris-Sorbonne Paris IV) sur les enjeux, succès et mécomptes caractérisant les relations franco-russes au XVIII^e siècle et celle de Francine-Dominique Liechtenhan (Université Paris-Sorbonne Paris IV) sur les espoirs, les limites et les déceptions qu'a suscités la première ambassade de France en Russie. Alexandre Stroeve (Université de Paris III Sorbonne nouvelle) a proposé une étude des espions et des diplomates français en Russie au XVIII^e siècle.

Ensuite, les discussions ont porté sur les contacts culturels et artistiques à l'origine d'importantes impulsions politiques. Là aussi, les contributions des spécialistes du XVIII^e siècle, des guerres napoléoniennes et des années 1880 ont nourri la problématique. Parmi elles, on retiendra celle de Marie-Pierre Rey (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne) consacrée au séjour d'Alexandre I^{er} à Paris au printemps 1814 et sa vision de l'Europe, sous-jacente à ce séjour. Brigitte de Montclos (conservateur en chef du Patrimoine) a présenté les enjeux de l'influence française sur l'évolution de la culture et de l'art russes au XIX^e siècle, et Gianni Cariani (Université de Strasbourg) est intervenu sur le changement de perception de la culture russe entre 1879 et 1915, de L. Clément de Ris à K. S. Malevitch.

La deuxième journée a été consacrée à l'alliance et ses vicissitudes, des années 1890 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Les nouveaux enjeux politiques, diplomatiques et stratégiques de l'alliance franco-russe des années 1890 ont d'abord été traités. Sergeï V. Mironenko (Archives d'État de la Fédération de Russie) a soulevé l'intérêt présenté par les archives du tsar Nicolas II, qui apportent un éclairage original aux représentations russes de la France et des Français. Emmanuel Penicaut (Service historique de la Défense) a montré comment les liens de coopération entre les armées française et russe se sont construits à travers des échanges de militaires, à l'exemple des stages de jeunes officiers ou

des missions de dirigeants français en Russie. Andrey I. Lyalin (Musée de la Marine) a souligné le rôle des visites officielles des présidents du Conseil français en Russie et de leurs homologues russes en France, dans le rapprochement entre les deux pays.

Ensuite, l'étude des relations bilatérales et l'avènement du régime soviétique ont nourri les contributions de Sophie Coeuré (École normale supérieure) et de Sabine Dullin (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne). S'appuyant sur l'analyse de la presse et des organisations de masse, Sophie Coeuré a traité de la réception du nouvel État soviétique en France, à partir de 1924, date de la reprise des relations officielles franco-russes après leur interruption lors de la révolution de 1917. Elle conclut à la coexistence de deux perceptions distinctes : russes et bolchéviques, chaque image attirant une certaine catégorie de Français et en repoussant d'autres. Sabine Dullin a posé la question des liens de dépendance entre Staline et la France, déduisant qu'un refroidissement des relations était politiquement utile des deux côtés : il servait les intérêts de la droite française, et la politique d'image de Staline s'appuyait sur l'assignation de la France au banc des ennemis publics de l'URSS.

On retiendra les éclairages d'Alexandre V. Revyakin et de Vladislav P. Smirnov (Université d'État des relations internationales de Moscou) et ceux de Georges-Henri Soutou (Académie des sciences morales et politiques), sur les rapports entre la France et l'URSS, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, s'arrêtant particulièrement sur la visite du général de Gaulle à Moscou, en 1944, et sur la signature du traité franco-soviétique.

Pour Alexandre V. Revyakin, les techniques de négociation et la balance des pouvoirs sont des champs d'observation privilégiés de l'étude des relations franco-russes. Avec Marina P. Arzakanyan (Institut d'Histoire universelle), ils ont mis en évidence l'intégration de la représentation de la France à la machine de propagande soviétique. Ils ont proposé deux

exemples de la représentation de la France dans les médias soviétiques. Vladislav P. Smirnov a montré comment les médias ont rendu compte du grand défilé militaire du 1^{er} mai qui a précédé la signature du Pacte franco-soviétique de 1935. Marina P. Arzakanyan a fait l'analyse de la couverture médiatique de la visite du général de Gaulle en URSS, en 1944.

Une troisième journée consacrée aux relations franco-russes de la Guerre froide à la Détente a donné à entendre l'intervention de Maurice Vaïsse (Institut d'études politiques) sur le voyage de 1966 comme événement fondateur de la diplomatie de la V^e République. La communication de Georges Saunier (Institut François Mitterrand) sur la place de l'URSS dans la diplomatie mitterrandienne, et celle d'Anne de Tinguy (INALCO et Sciences Po-CERI) sur la spécificité du partenariat franco-russe aujourd'hui, ont marqué cette dernière journée du colloque.

Les apports de ce colloque sont multiples. Retraçant les continuités et les ruptures, ce colloque a voulu mettre à jour ce que Sabine Dullin appelle les « éléments structurants » de cette relation, ceux qui perdurent lorsque la conjoncture se détériore. Ainsi, les éléments qui caractérisent les relations franco-russes sur les trois siècles sont les suivants :

Entre le xviii^e et la fin du xix^e siècles, les relations franco-russes suivent « une évolution sinusoïdale », selon Georges-Henri Soutou. Au début du xx^e siècle, la relation est marquée par un espoir ambigu de rapprochement, comme l'incarne la paix de Tilsit, traitée par Iuri Rubinski, et la tragédie de 1812. À la période faste de la fin du xiv^e au début du xx^e siècle, succède le vide laissé par la Révolution d'Octobre 1917. La reprise progressive commence en 1924, auquel succède un refroidissement en 1927, pour ensuite évoluer vers un nouveau rapprochement lors de l'accession de Hitler au pouvoir en Allemagne, autour de 1933. Le rapprochement occasionné par le pacte germano-soviétique de 1939 connaît les suites que l'on sait. Après 1944, les relations s'améliorent puis se détériorent à nouveau, suivant l'évolution de la relation entre les dirigeants soviétiques et

le général de Gaulle, représentant successivement la France libre, le CFLN et le GPRF.

Le rôle important de l'Angleterre et de l'Allemagne dans le jeu des alliances entre la France et la Russie au long des XIX^e et XX^e siècles a été souligné. À partir du dernier tiers du XX^e siècle, la relation franco-russe, devenue franco-soviétique, s'est développée dans un contexte en mutation, marqué d'abord par l'essor de la Guerre froide puis par le facteur-clef qu'a constitué l'intégration européenne. La contribution de Georges Saunier, sur la vision mitterrandienne de l'Union soviétique, et celle d'Anne de Tinguy, sur les relations bilatérales actuelles, en ont bien souligné l'importance.

À plusieurs reprises, le colloque a soulevé la question de la nature des liens entre le PCF et le régime soviétique, les tentatives d'instrumentalisation du PCF par Moscou et la résistance croissante de la France. Les échanges entre Thorez et Staline sont restitués dans l'article « 1944-1947, les entretiens entre Maurice Thorez et Joseph Staline » de la revue *Communisme* (n° 45-46, 1996).

Un autre intérêt du colloque a résidé dans le fait qu'il a su faire dialoguer les représentants des organismes entre eux. Les Archives d'État de la Fédération de Russie, le Service historique de la Défense, le Musée de la Marine, pour n'en citer que quelques-uns, sont tous dépositaires d'une partie de la mémoire des relations franco-russes, et plusieurs recherches y ont trouvé leur point de départ, grâce à la consultation de leurs collections. Qu'il s'agisse des poèmes français rassemblés par le tsar Nicolas II, des médailles offertes aux officiers par la ville de Paris, tous ces objets contribuent à la mémoire que l'on garde des événements. « Chaque époque fait ses choix propres » comme l'a rappelé Sergeï V. Mironenko.

Ce colloque s'est donc révélé être un riche témoignage de l'historiographie contemporaine des études de relations internationales.

Car si la recherche laisse, aujourd'hui en France, une place de choix aux échanges diplomatiques et politiques, pour autant, les échanges économiques, et surtout culturels, entre la France et la Russie, font également l'objet de nombreux travaux.

Ce colloque a également permis aux chercheurs français une immersion intéressante dans le monde russe de la recherche. Dans les communications, la figure de l'homme politique, l'histoire militaire et diplomatique fascinent toujours. Notons également que si la qualité scientifique des communications a été très variable (à niveau égal de qualification de leurs auteurs), il est apparu une grande disparité dans les méthodes de recherche, ainsi que dans la structure des communications, parfois très éloignées des standards français en la matière. Enfin, la barrière de la langue, que les techniques de traduction simultanée ont résolu seulement en partie, a posé, elle aussi, quelques problèmes.

Pourtant, en devenant l'espace de rencontre de ces deux traditions académiques et en s'engageant dans un important travail de traduction, ce colloque a atteint son objectif : renforcer les échanges entre les deux pays, et, à sa façon, s'inscrire dans la continuité de trois siècles de relations franco-russes.

